



Annexe 2.14 Formulaire de rapport écrit semestriel, annuel et final de projet de développement
MB 2140 - 1306

Pays Numéro de projet, nom de projet : Togo 31115001 Droits des Orphelins et Enfants Vulnérables

Zone géographique Togo

Dates de début et de fin pour la période d'activités selon accord : 2015-06-15 – 2020-03-31

Organisation : Eglise des Assemblées de Dieu du Togo.

Partenaire suédois : Eglise pentecôtiste d'Eskilstuna, Suède

Autre bailleur éventuel

Période de rapport	<i>Juillet 2019 – Mars 2020</i>
Numéro de rapport	<i>09</i>
Date	<i>25 juin 2020</i>

Sommaire

Instructions	3
A. A remplir lors du rapport annuel et du rapport final	3
1. Résultat atteint du projet (<i>Outcome</i>)	3
2. Résultats atteints par indicateurs de projet	8
3. Récits des groupes cibles	28
B. A remplir lors de tous les rapports	31
4. Mise en œuvre des activités principales (<i>Output</i>)	32
5. Leçons apprises au sujet des choix stratégiques	82
5.1 Leçons apprises au sujet du choix de la zone géographique	99
5.2 Leçons apprises au sujet du choix des groupes cibles	100
5.2.1 Groupes cibles au niveau individuel, niveau de la SC et niveau institutionnel	100
5.2.2 Groupes cibles au sein de l'organisation de mise en œuvre / du partenaire de PMU	108
5.3 Leçons apprises au sujet de la coopération et de la coordination	109
5.4 Leçons apprises au sujet des méthodes	111
5.5 Leçons apprises au sujet de la participation des parties prenantes	114
5.6 Leçons apprises et mise à jour de la gestion des risques	117
6. Autres informations éventuelles	120
7. Annexes	120
7.2 Sources de vérification	120
7.2 Autres annexes	121
8. Signature – responsable de projet	122
C. A remplir lors du rapport final	122
9. Archivage	122
10. Budget	122
10.1 Poursuite de l'utilisation du matériel	122
10.2 Ecart du budget	123
11. Signatures – signataires de l'organisation et du partenaire suédois	123
Signature – organisation	124
Signature – partenaire suédois	124

Signatures:

Instructions

1. Le formulaire de rapport se compose de **trois parties**. Lors du *rapport semestriel*, il faut uniquement utiliser la partie B. Lors du *rapport annuel*, il faut utiliser les parties A et B. Lors du *rapport final*, il faut utiliser les parties A, B et C.
2. Veuillez noter que **les rapports sont accumulés** durant la période du projet. Il faut à chaque fois envoyer le rapport complet. Faites une copie du dernier rapport et renommez-le dans votre ordinateur. Remplissez ensuite le rapport, ou mettez à jour les parties comme décrit ci-dessus.
3. Il ya des **instructions détaillées pour chaque point** dans le formulaire. **Lisez-les attentivement !**

A. A remplir lors du rapport annuel et du rapport final

Date de la mise à jour des résultats : 30 avril 2020.

1. Résultat atteint du projet (*Outcome*)

INSTRUCTION : Décrivez les résultats atteints du projet (*Outcome*). Décrivez aussi les facteurs qui sont susceptibles d'avoir influencé les résultats.

Résultat attendu du projet (<i>Outcome</i>)	Résumé de la situation améliorée des groupes cibles	Facteurs susceptibles d'avoir influencé les résultats de façon positive ou négative (p.ex. d'autres acteurs ou des changements sociaux)
-Niveau individuel : 1.1- Les OEV dans les localités du projet connaissent mieux leurs droits et savent comment les réclamer ; ils connaissent les institutions de référencement. Ils sont bien nourris, vont à l'école, apprennent un métier, ont des abris et des familles et sont soignés en cas de maladie. 1.2. Les OEV touchés par le projet jouissent désormais d'un environnement socioéconomique et culturel caractérisé par le respect et la protection de leurs droits, ce qui devient leur monde habituel de vie.	-Niveau individuel : 1-A l'étape actuelle de la mise en œuvre du projet, les OEV ayant bénéficié des activités de sensibilisations sur les sites du projet ont désormais une bonne connaissance de leurs droits et commencent par les réclamer. Ils connaissent également les institutions auxquelles ils peuvent se référer en cas de violation de leurs droits. C'est cette situation améliorée du groupe cible que nous observons pour le moment. Au cours de ce semestre, (semestre 3) la majorité des OEV bénéficiaires des actions du projet, ne sont plus ignorants de leurs droits, leurs comportements et agissements le témoignent et ce sont des gens qui ne peuvent plus se laisser brimer. Ils ont été instruits sur les institutions auprès desquelles ils peuvent se référer en cas de violation des droits. Leurs tuteurs de leur part font beaucoup d'efforts pour remplir leurs obligations envers ces OEV, que ce soit sur le plan nutritionnel, sanitaire ou de la protection sociale. Les OEV qui ont dépassé l'âge de la scolarisation sont inscrits en apprentissage. Juillet – Décembre 2018 Les OEV appuyés par le projet sont correctement pris en charge par leurs parents et tuteurs sur les plans alimentaires, sanitaires, et scolaires ce qui leur permet de s'épanouir dans un environnement garantissant la jouissance de leurs droits.	• L'implication des acteurs étatiques et l'engagement des organisations de la société civile • La Synergie d'action entre tous les acteurs à tous les niveaux • L'implication des radios locales ont contribué positivement à l'atteinte des résultats.

Signatures:

2-Les populations et les parents, respectent les droits des enfants et les protègent contre la maltraitance, la négligence, l'exploitation, les violences et les abus.	Juillet 2019 – Mars 2020 1.1 Une minorité restante d'OEV dont les tuteurs semblent être encore résistants au respect des droits des enfants, s'oppose à ces derniers en faisant valoir leurs droits quand il s'agit d'aller aux champs ou de faire d'autres travaux domestiques au détriment de l'école, de faire des travaux difficiles qui les exposent aux dangers, de se voir refuser la parole pour donner leurs avis et opinions sur les sujets les concernant ou devant l'inobservation de ces parents pour autres de leurs droits dans les sites du projet en Mars 2020. 1.2 En plus de ce qui est dit pour Juillet – décembre 2018, la conscientisation de l'environnement (Parents, tuteurs, communautés) est poussée à un niveau au point que c'est lui-même qui devient juge condamnant ceux qui tentent encore de brimer les droits élémentaires des OEV sur tous les sites du projet en Mars 2020. Janvier-Juin 2018 2-A la fin de ce 1^{er} semestre de la période de prolongation du projet, nous pouvons constater au cours de nos déplacements sur les sites du projet, un début de prise de conscience de la population et des parents sur la protection des enfants contre la maltraitance, la négligence, l'exploitation, les violences et les abus en observation des droits de ces derniers. A l'étape actuelle du projet, les enfants jouissent d'une liberté et d'une assurance de leur sécurité que ce soit physique, morale ou psychique du fait du changement de comportement des parents et adultes à leurs égards. Ils ont plus confiance en eux-mêmes et développent peu à peu un caractère de responsabilité et non de culpabilité. Juillet – Décembre 2018 2-Le respect et la protection des droits des enfants sont effectifs sur les sites du projet. Pour preuve, les situations qui auparavant occasionnaient des violations des droits des enfants, se font de plus en plus rares et s'il en existait encore, elles sont soit combattues par les populations elles-mêmes soit dénoncées par les populations et les parents à des structures étatiques compétentes. A titre d'exemple, il est encourageant aujourd'hui de voir que ce sont plutôt des discussions et des conseils éducatifs entre les enfants et les parents qui remplacent les punitions corporelles quand elles étaient envisagées pour des corrections. Un autre exemple est celui de Mme AGBEZOUHOUN Gisèle à Attitogon village situé dans la préfecture de Bas-Mono. C'est un parent qui ayant cotoyé le projet depuis la phase une, qui s'est transformée en actrice de défense et de promotion des droits des enfants en relayant la sensibilisation sur les droits des enfants auprès des autres parents et jusqu'en dehors de son village. Son action a déjà sauvé plus de 40 enfants de la maltraitance, de la négligence, de l'exploitation, des violences et abus. Juillet 2019 -Mars 2020 2- Les populations et les parents satisfont à tous les droits des enfants (l'éducation, la santé, l'alimentation, la libre expression, l'habillement, les loisirs etc...) ils défendent les enfants en cas de violation de leurs droits en dénonçant les auteurs aux institutions de protection des droits des	L'Etat organise des ateliers de renforcements de capacité à l'endroit des agents de : police, gendarmerie et douane pour la protection des droits des enfants et le trafic des enfants, • L'Etat a mis en place la ligne verte allô 1011 pour dénoncer les cas de violences faites aux enfants, • il a également mis en place des dispositifs dans les commissariats de police et de la gendarmerie pour traiter les cas de violences des droits des enfants. • Il a mis aussi des dispositifs au niveau des frontières pour contrôler l'identité des enfants accompagnés afin de prévenir leur trafic, • L'Etat mène des sensibilisations à la radio pour promouvoir la défense des droits des enfants, • il a également mis en place la Brigade pour mineur pour prendre en charge et protéger les enfants en conflit avec la loi. • L'Etat a mis en place dans les tribunaux les juges pour mineur pour traiter les cas des enfants en conflit avec la loi) En plus la nouvelle réforme (05 ans) de
---	---	---

3-Niveau société civile : Les groupes ou organisations de la société civile œuvrant dans la thématique, sont mieux organisés. Avec une grande capacité, ils initient des actions efficaces pour la protection des droits des OEV. Ils constituent une référence en matière de protection et de défense des droits des enfants et un partenaire privilégié de l'Etat dans la lutte contre la violation des droits des enfants.	enfants sur tous les sites du projet en mars 2020. 3-Niveau société civile : A l'étape actuelle du projet, on remarque que les OSC qui ont approché le projet, ont redéfini leur vision, mission et objectif et s'organisent mieux pour la défense et la protection des droits des enfants dans leur localité. Ainsi leurs activités qui nous sont rapportées montrent une pertinence par rapport à la thématique. Les OSC impliquées dans la mise en œuvre du projet, ont vu leur fonctionnement et gouvernance et les ont améliorés. Elles sont devenues beaucoup plus actives et efficaces dans la protection et la défense des droits des enfants sur tous les sites du projet et leurs actions contribuent énormément à réduire les cas de violation Exemple de violation fréquemment rencontrées : • Refus de scolarisation des enfants, • maltraitance des filles domestiques, • Refus de soigner les enfants en cas de maladie, bastonnade des enfants par les parents, • abus sexuels sur les enfants, trafic des enfants, nous savons tout cela à travers : - le témoignage des enfants eux-mêmes la majorité des cas nous sont rapportés par les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale, qui ont aussi amené certains enfants chez les policiers, -par les cadres de concertations que nous renforçons sur les sites et qui viennent souvent au secours de ces enfants. (Juillet - Décembre 2017) Les droits des enfants des localités du projet, sont mieux respectés à divers niveaux et c'est le fruit du travail efficace des groupes ou organisations de la société civile engagées dans la thématique. Juillet – Décembre 2018 Les Organisations de la société civile et les groupes organisés impliqués dans le projet sont interpellés régulièrement par la population et les enfants eux-mêmes en cas de violation des droits des enfants. Un cas parmi tant d'autres, traité par l'une des organisations de la société civile travaillant avec ODOS est une illustration parfaite de l'atteinte des résultats escomptés. En effet, le dénommé Paul ayant abusé sexuellement de l'enfant Akossiwa élève âgée de 15 ans en classe de CE2 s'est vu arrêté et emprisonné suite à des procédures juridiques conduites par le cadre de concertation travaillant en partenariat avec ODOS. ODOS a pris en charge le soutien psychologique de l'enfant et s'est engagé à l'inscrire dans l'apprentissage d'un métier de son choix. Juillet 2019 – Mars 2020 73 groupes et organisations de la Société Civile ciblés par le projet remplissent bien leur mission, ils disposent des statuts et règlements intérieurs sur lesquels ils basent leur gouvernance. Ils ont des planifications des activités allant dans le sens de la promotion des droits des enfants et disposent des mécanismes de suivi-evaluation de leurs activités et résultats. Tout ceci est observé en Mars 2020 sur les sites du projet.	l'éducation de l'Etat qui gratifie l'école primaire pour les enfants, fait obligation aux parents de les y inscrire. Il est trop tôt de mesurer l'effet de la croissance du taux de scolarisation des enfants, toutefois bien avant ces réformes tous les efforts de sensibilisation et de promotion de la scolarisation des enfants ont concouru à diminuer le taux d'analphabétisme au Togo. Un des effets immédiats est que la population de jeunes qui abandonne l'école au collège pour s'inscrire en apprentissage d'un métier n'est plus analphabète et met à profit leur alphabétisation pour mieux réussir leur apprentissage de métier (ils savent copier leurs leçons, calculer et prendre des mesures etc.). Juillet – Décembre 2018 Idem pour les années précédentes. Juillet 2019 -Mars 2020: Le dynamisme incitatif de l'Union Européenne avec l'appui du Gouvernement à l'éligibilité des OSC pour des probables partenariats a encouragé ces dernières à une performance organisationnelle et a été un facteur favorable pour leur engouement à l'invite de ODOS aux ateliers de perfectionnement organisationnel qu'il organise à leur endroit.
---	--	--

ODOS a une grande maîtrise de la gestion des projets et a un bon système de planification en approche participative et un bon mécanisme de suivi évaluation. ODOS a une expérience élevée dans la thématique et innove sur des bases analytiques pertinentes pour éradiquer le mal. Il est bien organisé et coordonne parfaitement les activités visant à éradiquer le non-respect des droits des OEV. ODOS est devenu une référence en matière de protection et défense des droits des enfants et un partenaire privilégié de l'Etat dans la matière.	Ils sont régulièrement consultés (en moyenne 02 consultations par mois par groupe) par les parents, les enfants et toute la population pour recevoir des informations et conseils sur les droits des enfants ou pour dénoncer les cas de violation des droits des enfants dont ils ont été témoins en Mars 2020 sur les sites du projet. Ils ont organisé sur les sites du projet des sensibilisations portant sur la thématique des droits des enfants en Mars 2020. Ils se sont constitués plusieurs fois en partie civile pour défendre les victimes de violation des droits des enfants auprès des juges des enfants en Mars 2020. ODOS : Un mécanisme d'évaluation de suivi des activités est en expérimentation au sein de ODOS et sera évalué afin de juger de sa pertinence dans les périodes à venir. Au cours de ce semestre, la coordination de ODOS s'est enrichie d'un département dédié au suivi évaluation, après avoir capitaliser plus de 10 ans en gestion de projet, en planification et en suivi évaluation, ODOS a mis toutes ces ressources au service du projet de Défense des droits des OEV pendant 6 ans et a expérimenté différentes méthodes de planification, d'implémentation et de suivi-évaluation. Il a la compétence aujourd'hui de travailler à la mise en place d'un nouveau mécanisme de suivi évaluation dans la perspective de parfaire ses prestations. C'est ce qui constituera en grande partie la charge dédiée au nouveau département du suivi évaluation. Juillet – Décembre 2018 Le mécanisme de suivi-évaluation mis en place par ODOS est désormais bien fonctionnel et a intégré toute activité planifiée et exécutée par l'équipe de Coordination. Juillet 2019 – Mars 2020 Au jour d'aujourd'hui, ODOS a finalisé la phase de conception et d'expérimentation de nouvelles méthodes et les rentabilités de ses interventions en milieu rural pour faire des droits des enfants une réalité en Mars 2020 sur tous les sites du projet. De ce fait, ODOS est considéré par le Ministère de l'Action sociale comme une organisation nationale de taille qui fait de la protection et de la défense des droits des enfants son cheval de bataille sur tous les sites du projet. A titre d'exemple, pour les cas pratiques de défense et de protection des droits des enfants quand il y a une violation, le Ministère de l'Action sociale fait principalement appel à ODOS pour sa stratégie globale de solutions, de méthodes et d'outils pour apporter une satisfaction complète à l'enfant victime. Nous pouvons citer des cas comme : les cas de violences physiques sur les enfants, les cas de prise en charge sanitaire, alimentaire et scolaire des OEV, les cas de Trafic des enfants, la recherche de famille d'accueil pour les enfants abandonnés.	
--	---	--

Niveau institutionnel : Les décentralisations locales des institutions étatiques prennent leur responsabilité pour promouvoir le respect des droits des OEV.	Nous pouvons citer un autre exemple, celui du renforcement de compétence des OSC en la matière. En effet, le plus souvent quand le Ministère de l'Action sociale en charge de la protection et de la défense des droits des enfants, ODOS est sollicité comme expert pour donner des communications sur les droits des enfants. Quelques décentralisations locales en l'occurrence la Direction des Actions sociales, les chefs traditionnels, prennent conscience de leur responsabilité dans le respect des droits des Orphelins et autres Enfants Vulnérables sur tous les sites du projet. La préoccupation qu'est la défense et la protection des droits des enfants, grandit petit à petit auprès des institutions étatiques débitrices d'obligation envers les OEV. Ces dernières, enrichissent de plus en plus leur agenda, en y intégrant des activités relatives à cette thématique. Ainsi nous pouvons constater une meilleure implication de certaines d'entre elles, notamment : les Directions préfectorales de la santé, la police, la Gendarmerie, la justice, la préfecture, l'Etat civil, la mairie dans la lutte pour la protection et la défense des droits des OEV. Leurs rôles et responsabilités sont plus visibles et connus de la population, ce qui dissuade les potentiels auteurs de violation des droits des enfants. (Nous ne pouvons pas dire que tous les agents des institutions sont corrects par rapport au respect des droits des enfants nous ne pouvons pas dire non plus que tous ne sont pas corrects avec les enfants. Même si certains agents sont corrects peut être dans leurs maisons des gens peuvent maltraiter les enfants (par exemple leur femme ou leurs enfants peuvent maltraiter les domestiques) c'est pour cela que la lutte de la conscientisation sur la protection des droits des enfants doit continuer dans la communauté et n'épargner aucun foyer pour que tout le monde soit informé et change de comportement vis-à-vis des enfants. Au Togo tout le monde est susceptible de violer les droits des enfants, mais à des degrés divers (des formes insignifiantes aux formes les plus significatives). La méconnaissance des droits des enfants est souvent à la base des comportements de ceux qui violent ces droits. Juillet – Décembre 2018 Pour donner un résumé de la situation améliorée à ce niveau, l'illustration du cas d'abus sexuel d'Akossiwa par le dénommé Paul, constitue une meilleure preuve. En effet, dès l'interpellation de l'ONG par les parents d'Akossiwa, elle a saisi le tribunal qui à son tour a saisi la gendarmerie, la direction préfectorale de l'action sociale, et en un temps record ces services étatiques décentralisés localement se sont mobilisés chacun dans ses prérogatives pour protéger et défendre le droit de la fille. Et c'est ce niveau de mobilisation et d'engagement des services étatiques décentralisés que l'on peut trouver sur tous les sites du projet. coordonnateur Juillet 2019 – Mars 2020 Les institutions étatiques, Représentants locaux du Ministère en charge de l'Action sociale, ont mis en place des systèmes de partage d'informations et de collaboration qui permettent à chaque institution (Chefferie traditionnelle, police, gendarmerie, Ecoles, Hôpital, justice, action sociale, mairie, préfecture) de jouer convenablement son rôle pour une meilleure protection et défense des droits des enfants sur tous les sites du projet en mars 2020. Les chefferies traditionnelles interviennent auprès des familles en les interpellant dans le cadre de la non scolarisation d'un enfant ou le manque de soins aux enfants en cas de maladie pour faire respecter les droits des enfants sur les sites du projet en Mars 2020. Ce système s'opérationnalise dans un cadre qui est appelé Cadre de concertation et qui se trouve dans chaque	
---	---	--

	préfecture où le projet est implémenté. A l'origine, le projet OEV a prévu un genre de cette tribune pour mieux organiser la lutte avec les acteurs pertinents sur les sites. Dans les prospections, nous avons découvert, l'existence de cet organe mis en place par le Gouvernement dans un projet de l'UNICEF qui est terminé. Une analyse organisationnelle de ce cadre faite par ODOS, a fait ressortir que la mission assignée au cadre, n'était pas appropriée à la philosophie et à la stratégie de notre projet. Nous avons alors travaillé à redéfinir la mission et les objectifs de même que les activités de ce cadre qui dans sa composition répondait exactement à l'outil dont nous avons besoin pour la lutte dans le milieu. Nous avons donc au cours des séminaires renforcé les compétences de ces cadres et c'est ainsi qu'il a joué et continue de jouer un rôle très important dans la défense et la protection des droits des enfants sur les sites. Les gendarmeries ont instauré sur les sites du projet, un système de dénonciation des cas de violation des droits des enfants et une prise en charge rapide de ces cas en Mars 2020. Les Directions préfectorales du Ministère de l'action sociale, fort de leur rôle ont multiplié ces derniers temps leurs interventions dans les familles sur tous les sites du projet pour sensibiliser directement les familles sur les droits des enfants et aussi solutionner quelques cas de violation qu'ils ont rencontré. Ce sont des stratégies qui ont été pensées et planifiées au cours des séminaires organisés pour le renforcement de capacité de chaque organe composant le cadre de concertation. Donc, ces stratégies sont spécifiques à la nature de l'organe. Ainsi c'est l'une des stratégies mises en place par la Gendarmerie que nous avons mentionnées ci-dessus.	
--	--	--

2. Résultats atteints par indicateurs de projet

INSTRUCTION : Inscrivez les résultats atteints du projet par indicateur de projet dans les matrices des objectifs jointes. N'oubliez pas les effets secondaires inattendus !
Veuillez les noter tout en bas des matrices.

Indicateur clés de PMU	Résultats attendus	Résultats atteints
------------------------------	--------------------	--------------------

1.1.2

1. Une population de 150 000 personnes environ sur les 200 000 ciblées par le projet, a une meilleure connaissance des droits des enfants et a changé de comportement positivement allant dans le sens du respect de ces droits. Elle utilise **le numéro vert gratuit ALLO 1011** pour dénoncer les auteurs de brimade des droits des enfants.

- **(+ 30 000)** personnes des sites du projet offrent un environnement socioéconomique protecteur aux enfants et sont devenues des incubateurs de croissance à tous les niveaux de ces derniers.

2. 100 orphelins et autres enfants vulnérables (Les enfants au bord du gouffre) ont une meilleure connaissance de leur droit et sont capables de les revendiquer au besoin, **Ils savent composer le numéro vert gratuit ALLO 1011 pour dénoncer les violeurs de la loi portant protection des enfants.**

(+25) OEV vivent dans de bonnes conditions socioéconomiques ce qui favorise leur développement et croissance à tous les niveaux.

1-Juillet-Décembre 2017 : Les enfants jouissent de leurs droits à tous les niveaux de leurs vies grâce à l'effort de connaissances et de compréhension faits par près de **350 000** débiteurs d'obligations à leur endroit. Le numéro vert gratuit allo 1011 a contribué énormément à dissuader les violeurs des droits des enfants. Cela se traduit dans les statistiques recueillies auprès de la Cellule de gestion de la Ligne verte au Togo, en 2015 la Ligne verte 1011 a enregistré **11.806** appels de dénonciation, en 2016 : **7 385** appels de dénonciation, en 2017 : **1385** appels de dénonciation

Juillet-Décembre 2018 :12 000 personnes des sites du projet ayant compris l'importance du respect des droits des enfants s'efforcent pour offrir une scolarité, des soins de santé, de l'habillement, de la nutrition et un cadre récréatif et éducatif à leurs enfants, ce qui aide ces derniers à mieux s'épanouir.

1-Juillet 2019 – Mars 2020 : 99 156 personnes dont 65 904 femmes et 33 252 hommes ont assuré la scolarité, l'alimentation, les soins sanitaires à près de **200 000 enfants** à leur charge sur tous les sites du projet. (Ces enfants sont différents des enfants en charge aux bénéficiaires de microcrédit). Tous ces enfants sont désormais protégés contre la violence, l'exploitation, la maltraitance. Leurs droits à la survie, à la croissance, et au développement sont assurés en Mars 2020.

Soit une population de 111 156 personnes touchées par le projet pour la période de prolongation.

Au total une population de 461156 personnes touchées depuis le début du projet.

2-Juillet-Décembre 2017 :Un entretien avec 736 OEV démontre un niveau élevé de maîtrise de leurs droits ce qu'ils font valoir auprès des débiteurs d'obligation. en cas de violation de leurs droits, ils utilisent le numéro vert gratuit Allo 1011 ou s'adressent aux institutions de référencement.

2-Juillet-Décembre 2018 : 53nouveaux OEV bénéficient d'une bonne prise en charge alimentaire, sanitaire, scolaire et s'épanouissent dans un cadre social où tous leurs droits sont respectés et protégés par leurs parents et la communauté.

2- Juillet 2019 – Mars 2020 :

- **115 OEV touchés au cours de la prolongation** sont dotés d'une connaissance approfondie de leurs droits, sont aguerris contre les potentiels auteurs de violation de leurs droits dans différents domaines notamment le droit à la libre expression, le droit à disposer du temps pour la révision des cours, le droit à la nourriture, le droit aux loisirs...etc. Ce qu'ils ont démontré en s'appuyant sur les institutions de référencement et les OSC qu'ils viennent au secours pour défendre leurs droits sur tous les sites du projet en Mars 2020.

Au total 851 OEV ont acquis une connaissance approfondie de leurs droits depuis le début du projet.

- **143** nouveaux OEV bénéficient d'une bonne prise en charge alimentaire, scolaire et sanitaire et s'épanouissent dans des conditions où leurs droits sont respectés. **Au total 196 OEV bénéficient** d'une bonne prise en charge alimentaire, scolaire et sanitaire et s'épanouissent dans des conditions où leurs droits sont respectés **la période de prolongation.**

Au total depuis le début du projet, 2667 OEV (de toutes catégories confondues) bénéficient de leurs droits alimentaires, sanitaires et scolaires sur les sites du projet.

3-Juillet – Décembre 2017: 56enfants âgés de 08 à 14 ans (portefaix et travailleurs dans les carrières de graviers et sables) sont sensibilisés, et retirés de ces travaux par leurs parents. Ils

1.1.3	1. 15 associations de défense des droits humains sont bien organisées, elles ont accru leur compétence et mènent des actions efficaces dans le domaine de la protection des enfants contre les pires formes de travail. (+02) Associations de défense des droits humains ont un fonctionnement basé sur les principes démocratiques et sont devenues une référence en matière de protection et défense des droits des enfants dans leur localité. 2. 10 (+02) associations de défenses des droits des filles travailleuses domestiques sont bien organisées. Ces associations ont augmenté leur compétence en matière de protection des filles travailleuses domestiques qui jouissent désormais de leur droit. Ces associations sont aussi efficaces dans la protection des enfants de moins de 15 ans contre le travail domestique.	1-A l'étape actuelle du projet Juillet-Décembre 2016 : les 17 Associations de défense des droits humains partenaires du projet sur les sites sont beaucoup plus actives et efficaces dans la protection et la défense des droits des enfants. Leurs actions contribuent énormément à réduire les pires formes de travail des enfants. Juillet-Décembre 2017 : Résultat précédent maintenu Juillet-Décembre 2018 : 04 Associations de défense des droits humains ayant cotoyé le projet, ont revu leur fonctionnement. Ils ont adopté des textes qui régissent leurs organisations et 03 d'entre elles ont renouvelé leurs bureaux suite à des élections démocratiques. Leur travail s'en est trouvé amélioré au point qu'elles sont interpellées régulièrement par la population et les enfants eux-mêmes en cas de violation des droits des enfants. Le traitement du cas d'abus sexuel de l'enfant Akossiwa cité plus haut est une illustration de niveau de performance de l'une de ces ONG. 1-Juillet 2019 -Mars 2020: 08 nouvelles Associations de défense des droits des enfants de 03 sites du projet ont renouvelé leurs instances décisionnelles (Conseils d'Administration) et leurs cahiers de charge, ils ont élaboré leurs plans stratégiques pour les 05 années à venir (2020-2024). Elles ont mené des actions de sensibilisation, de formation, de plaidoyers et de gestion des cas de violation des droits des enfants. Elles sont régulièrement consultées par la population et les enfants pour des cas de violation des droits des enfants en Mars 2020. Au total 12 Associations de défense des droits des enfants ciblées pour la période de prolongation. Soit 29 Associations de défense des droits humains touchées depuis le début du projet. 2- Juillet – Décembre 2016 : Les 12 Associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques ciblées sont bien organisées et sont très actives dans les actions de promotion des droits des filles travailleuses domestiques au Togo. C'est ainsi qu'on les retrouve dans les actions de sensibilisations, de formation et de plaidoyers à l'endroit de la population et des décideurs pour promouvoir le respect des droits des travailleurs domestiques au Togo. Le réseau mis en place par ces Associations (PODDED) est sollicité régulièrement pour discuter de la protection sociale de ces travailleurs domestiques par le Représentant de l'Union européenne et l'Ambassade des USA au Togo. Juillet-Décembre 2017 : Résultat précédent maintenu 2-Juillet –Décembre 2018 : 02 nouvelles Associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques ont redéfini leur mission et se sont dotées de plan d'action pour plus d'efficacité dans leurs actions de protection des droits des filles travailleuses domestiques au Togo. Elles vulgarisent la loi interdisant le travail domestique des filles de moins de 15 ans, ce qui a contribué à réduire de façon significative le travail domestique de ces filles mineures dans les localités du projet. 2-Juillet 2019 - Mars 2020 03 Associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques ont redéfini leur mission et élaboré leur plan d'action ce qui rend plus visibles et concrètes leurs actions en faveur des filles domestiques qui jouissent désormais du respect de leurs droits dans l'exécution de leur travail auprès des ménages. Elles protègent aussi les enfants de moins de 15 ans d'être employés comme domestique selon la loi au Togo. Au total 05 Associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques pour la période de prolongation. Soit 17 Associations de défense des droits des filles domestiques touchées depuis le début du projet.
---------------------	--	---

1.2.4	10 +7 clubs d'enfants sont créés et bien organisés dans 10 localités du projet. Les enfants sont épanouis et ont la connaissance de leur droit et peuvent les défendre. Ils connaissent et maîtrisent les différentes forme de défense de leur droit y compris l'utilisation du <u>numéro vert gratuit ALLO 1011 mis en place par le gouvernement pour dénoncer ceux qui enfreignent aux textes protégeant les enfants.</u> Ils sont devenus aussi des acteurs de vulgarisation des droits des enfants dans leurs écoles et localités	Les Directions régionales de l'éducation et les inspecteurs de l'éducation participent à l'identification des écoles devant abriter les clubs d'enfants. Les démarchent sont en cours pour la bonne organisation et le bon fonctionnement de ces clubs sur les sites du projet. Juillet- Décembre 2017. Des enfants de 10 écoles ciblées par le projet, s'épanouissent par la connaissance de leurs droits qu'ils découvrent au cours des animations faites dans 17 clubs dont ils sont membres. Juillet 2019 - Mars 2020: a) 07 nouveaux clubs d'enfants créés au cours de la période de prolongation (210 élèves dont 105 filles)pour un total de 24 clubs pour tout le projet (720 élèves dont 360 filles) sont bien structurés dans leur fonctionnement et mènent des activités suivant une planification bien élaborée. b) Les 24 clubs d'enfants ont des activités qui ont de l'impact sur les élèves membres des clubs dans la connaissance et revendication de leurs droits. c) Les 720 enfants des 24 clubs ont sensibilisé plusieurs autres enfants de leurs écoles et communautés sur la thématique des droits des enfants. d) Les élèves des écoles des sites du projet savent composer le numéro vert gratuit Allô 1011 pour la dénonciation des cas de violation des droits des enfants. Au total 07 nouveaux clubs créés au cours de la période de prolongation. Soit 24 clubs créés depuis le début du projet.
--------------	---	---

1.2.5	15 associations de défense des droits humains ont un impact positif sur la population en ce qui concerne le droit à l'éducation des enfants avec insistance sur le cas des OEV. 10 (+2) associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques ont de l'impact sur la population et influencent les décisions et réflexions des débiteurs d'obligations en matière des droits des enfants. 30 groupes communautaires ont un impact positif sur les populations et les débiteurs d'obligations. Ils influencent positivement les décisions communautaires et celles des autorités traditionnelles à l'égard des enfants. 30(+05) groupes communautaires jouent bien leur rôle de veille, ils constituent un contre poids pour dénoncer toutes décisions défavorables à la défense et à la protection des droits des enfants dans leurs localités.	Les actions de 17 Associations de défense des droits humains ont apporté beaucoup de changement aux populations en ce qui concerne les droits à l'éducation des enfants et des OEV en particulier. En effet, les populations reconnaissent aujourd'hui l'importance de l'éducation des enfants et ne se font plus prier pour cela. Actuellement la plupart des parents reconnaissent l'importance de la scolarisation des enfants et envoient tous leurs enfants à l'école, ce qui fait qu'actuellement plus de 95 % des enfants de 05 à 15 ans des sites du projet sont scolarisés. Selon les chiffres publiés par la Direction Régionale de l'Education dans la Région maritime, dans les localités du projet, en 2015 on a en moyenne, 70% d'enfants de 05 à 15 ans inscrits à l'école primaire, en 2016, 90 % d'enfants de 05 à 15 ans inscrits, en 2017, 95 % d'enfants de 05 à 15 ans inscrits. Juillet-Décembre 2017 : Résultat précédent maintenu 12 Associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques sont très actives dans les actions de promotion des droits des filles travailleuses domestiques. Leurs actions influencent considérablement les débiteurs (employeurs, la population et l'Etat) dans la protection des droits des enfants au Togo. Juillet – Décembre 2018 : Bien que beaucoup d'employeurs de filles travailleuses domestiques ne passent pas par les agences de placement pour le recrutement, question d'éviter de se conformer aux dispositifs de respect de droits de ces filles, ce qui évidemment pénalisent ces dernières, nous pouvons dire qu'avec les actions que mènent les 12 associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques en collaboration avec l'effort d'autres acteurs, nombre de cas de violation de droits de ces filles sont plus ou moins atténués. Et c'est le résultat de l'impact positif de ces associations sur la population. Nous pouvons citer par exemple le rehaussement du niveau des salaires payés même si cela est en deça du SMIG, l'octroi d'un jour de repos hebdomadaire, la diminution des heures de travail journalier et la participation de la prise en charge sanitaire. Juillet 2019 - Mars 2020: 05 nouvelles associations de défense des droits des travailleuses domestiques ciblées au cours de la période de prolongation pour un total de 17 Associations ciblées par le projet, ont influencé positivement par leurs actions, les ménages et les populations dans leurs approches avec les filles travailleuses domestiques en ce qui concerne le respect de leurs droits. 35 groupes communautaires sont très actifs et engagés dans la protection des droits des OEV (Orphelins et autres Enfants Vulnérables) de leur localité. Leurs actions ont apporté des changements positifs dans la manière dont les populations appréhendent les droits des enfants. (diminution significative de la violence physique à l'endroit des OEV par leurs tuteurs, meilleurs engagements des tuteurs pour la scolarisation, la santé, et la nutrition des OEV, meilleure intégration des OEV par leurs tuteurs dans le cocon familial. Juillet-Décembre 2017 : Résultat précédent maintenu Juillet –Décembre 2018 : Les membres de 05 nouveaux groupes communautaires se sont appropriés les idéaux du projet au point que c'est devenu une habitude pour eux dans leur déplacement, que ce soit sur le chemin du champ, du marché ou des funérailles, ils scrutent la
--------------	---	---

1.3.2	1. 15 chefs traditionnels / chefs cantons ont augmenté leur capacité dans la communication pour le changement de comportement (CCC) de leurs populations en matière de protection des droits des enfants. Leurs implications effectives dans la défense des droits des enfants sont favorables aux résultats. 2. 7 préfets, 7secrétaires de préfecture, 7 conseillers de préfecture sont sensibilisés sur la problématique des OEV et l'importance de la défense des droits des enfants. Ils ont augmenté leur capacité et agissent pour la promotion des droits des enfants. 3. 7 Maires sont sensibilisés sur la problématique des OEV et l'importance de la défense des droits des enfants. Ils ont augmenté leur capacité et agissent pour la promotion des droits des enfants.	A l'étape actuelle du projet, 17 chefs traditionnels sont très actifs. Leur input dans l'implémentation du projet a favorisé l'atteinte rapide des résultats. Nous pouvons citer : • leurs implications dans les sensibilisations • leur participation dans les cadres de concertation pour servir de passerelle pour le droit coutumier et le droit moderne • leur interpellation et sanction à l'endroit des auteurs de violence faites aux enfants et des acteurs de trafic des enfants vers le Nigeria et le Gabon dans le tribunal coutumier. Juillet-Décembre 2017Résultat précédent maintenu Juillet 2019 - Mars 2020:En plus de ce qui est dit ci-dessus,03 nouveaux chefstraditionnels, interpellent les familles dans le cadre de la non scolarisation d'un enfant ou du manque de soins aux enfants en cas de maladie pour faire respecter les droits des enfants sur les sites du projet en Mars 2020. Au total 03 chefs touchés pour la période de prolongation. Soit 20 chefs traditionnels touchés depuis le début du projet. 7 préfets, 7secrétaires de préfecture, et 7 conseillers de préfecture sont sensibilisés et formés sur la protection des droits des OEV et l'importance de la défense de ces droits. Ils sont bien outillés et sont désormais plus engagés dans la promotion et la défense des droits des enfants de leurs localités. Dans les préfectures, Ils n'hésitent plus à interpellier les parents qui mettent les enfants au bord de la route pour vendre des nourritures aux voyageurs dans les bus lors des heures d'écoles. - Ils encouragent les habitants de leur préfecture pour le nettoyage et l'assainissement des espaces de jeux aux enfants dans les villages. - Ils rappellent à l'ordre conformément aux lois et textes de réglementation en vigueur aux bars à forte sonorisation, au débit de boisson et vidéo clubs pendant les périodes de révisions et examens des enfants. - Ils multiplient les interdictions d'accès aux vidéo clubs aux enfants (les vidéo clubs sont des cabanes closes avec un accès payant où les promoteurs passent des films et des matchs de football. Souvent ces films sont de caractère pornographique et très violent). Au total 7 préfets, 7secrétaires de préfecture, 7 conseillers de préfecture touchés depuis le début du projet. Juillet-Décembre 2017 : Résultat précédent maintenu 7 Maires sont sensibilisés et formés et sont désormais plus engagés. -leur participation active et effective dans les cadres de concertation pour la protection et la promotion des droits des enfants - l'interpellation des parents qui mettent les enfants au bord de la route pour vendre des nourritures aux voyageurs dans les bus. - L'encouragement des maires aux communes pour le nettoyage et l'assainissement des espaces de jeux aux enfants dans les quartiers. - Le rappel à l'ordre fait par les maires conformément aux lois et textes de réglementation en vigueur aux bars à forte sonorisation, au débit de vidéo clubs de vidéo enfants. Au total 07 Maires touchés depuis le début du projet.
--------------	--	---

1.3.3	7 cadres de concertation dans les préfectures sont plus efficaces et mieux organisés avant la fin du projet. Ils influencent et ont un grand impact sur les parents dans leur choix de décision du sort des enfants. Ils sont devenus des garants d'un environnement socioéconomique protecteur favorable au respect des droits des enfants auprès des populations sur tous les sites du projet.	7 cadres de concertation dans les préfectures ciblées sont plus engagés et mieux organisés : ils interpellent régulièrement les parents pour les cas de violation des droits des enfants, ils ont fini par dissuader ces parents et tuteurs et même apporté beaucoup de changement dans leurs attitudes vis- vis des OEV qui sont à leurs charges. Juillet-Décembre 2017 Résultat précédent maintenu Juillet – Décembre 2018 1 nouveau cadre de concertation s'est ajouté aux 7 existants ce qui donne un total de 8 avec lesquels le projet travaille maintenant. Juillet 2019 - Mars 2020: a) 08 cadres de concertation sont bien organisés avec des planifications d'activités axées sur la promotion des droits des enfants, ils veillent au respect des droits des enfants sur tous les sites du projet. b) Ils ont créé une synergie d'action entre eux et la population, les parents, les enfants, les OSC, la chefferie traditionnelle à travers la mise en place d'un mécanisme de dénonciation et de gestion des cas de violation des droits des enfants, ce qui assure une meilleure protection à tous les enfants sans discrimination sur les sites du projet. 01 cadre de concertation ciblé pour la période de prolongation. Au total 08 cadres de concertation touchés depuis le début du projet. Ce système s'opérationnalise dans un cadre qui est appelé Cadre de concertation et qui se trouve dans chaque préfecture où le projet est implémenté. A l'origine, le projet OEV a prévu un genre de cette tribune pour mieux organiser la lutte avec les acteurs pertinents sur les sites. Dans les prospections, nous avons découvert, l'existence de cet organe mis en place par le Gouvernement dans un projet de l'UNICEF qui est terminé. Une analyse organisationnelle de ce cadre faite par ODOS, a fait ressortir que la mission assignée au cadre, n'était pas appropriée à la philosophie et à la stratégie de notre projet. Nous avons alors travaillé à redéfinir la mission et les objectifs de même que les activités de ce cadre qui dans sa composition répondait exactement à l'outil dont nous avons besoin pour la lutte dans le milieu. Nous avons donc au cours des séminaires renforcé les compétences de ces cadres et c'est ainsi qu'il a joué et continue de jouer un rôle très important dans la défense et la protection des droits des enfants sur les sites. Ce sont des stratégies qui ont été pensées et planifiées au cours des séminaires organisés pour le renforcement de capacité de chaque site. Elles reposent le cadre de concertation. Donc, ces stratégies sont spécifiques à la nature de l'organe. Ainsi c'est l'une des stratégies mises en place par la Gendarmerie que nous avons mentionnées ci-dessus.
-------	---	--

1.3.4	7 cadres de concertation dans toutes les préfectures sont plus dynamiques et ont augmenté leur compétence dans la défense coordonnée et inclusive des droits des enfants dans les localités. L'utilisation du numéro vert gratuit et anonyme : ALLO 1011 est vulgarisé	Juillet- Décembre 2017 : 7 cadres de concertation dans les préfectures ciblées • sont plus dynamiques et ont renforcé leurs compétences • Leurs actions sont désormais mieux coordonnées Le cadre de concertation est composé de tous les acteurs (étatiques et non étatiques : Justice, gendarmerie, police, ministère de la protection des enfants, ministère de la santé, ministère de l'éducation, préfecture, mairie, état civil et les OSC) qui doivent intervenir dans le cas de violation des droits des enfants selon leurs compétence. Dans le cas d'une violation signalée à une OSC membre du cadre, toute une organisation de multiples compétences se saisi du dossier et en un temps record le cas est traité. (Exemple :Dans la gestion du cas d'abus sexuel d'Akossiwa, c'est grâce aux actions coordonnées du cadre de concertation que justice a été rendue facilement à l'enfant.) • Ils vulgarisent également l'utilisation du numéro vert gratuit et anonyme : ALLO 1011 au sein de la population.
-------	--	--

1.3.5	1. Les autorités administratives et 15 (+2) chefs traditionnels / chefs cantons ont mis l'accent sur la protection des enfants et ont pris des dispositions plus adaptées pour faire respecter les textes légaux et pour lutter plus efficacement pour les droits des OEV. Ils sont devenus des garants de l'environnement socioéconomique protecteur favorable au respect des droits des enfants auprès des populations.	1. Les autorités administratives et 17 chefs traditionnels / chefs cantons des sites du projet s'impliquent davantage : Ils prennent des décisions pour amener les populations à respecter les textes et lois en vigueur (Emprisonnement, amende, dédommagement exigés de la part des auteurs de violation des droits des enfants) Juillet-Décembre 2017 Résultat précédent maintenu 1. Juillet-Décembre 2018. Les actions de sensibilisation et de causerie éducative sur les droits des enfants auxquelles les autorités administratives et traditionnelles ont pris part ont amené beaucoup de parents à changer de comportement vis-à-vis de leurs enfants sur le plan alimentaire, vestimentaire, sanitaire et scolaire. Ces derniers s'en sont mieux trouvés et s'épanouissent de façon harmonieuse. Ces séances ont donné suite à des prises de mesures coercitives à l'endroit des potentiels violeurs des droits des enfants. A titre d'exemple dans le village de Vogan les parents qui n'ont pas inscrit leurs enfants en âge scolarisable à l'école sont forcés de le faire et en plus frappés d'une amende. En cas de trafic des enfants avec la complicité des parents, ces derniers sont contraints par les autorités administratives et traditionnelles de faire revenir l'enfant sous peine d'emprisonnement. 1-Juillet 2019 - Mars 2020: a) 03 nouveaux chefs traditionnels ont sensibilisé leur population sur le respect des droits des enfants et les ont informés sur les dispositions mises en place par l'Etat pour protéger les enfants. b) 100% de ces chefs prennent en charge souvent certains enfants en difficulté en leur servant de famille d'accueil en attendant de les réintégrer dans leur cocon familial. c) Les chefs traditionnels s'engagent dans la promotion et la protection des enfants en prenant en charge leur scolarité et leurs frais d'apprentissage, le temps de trouver une bonne volonté pour poursuivre ces actions à l'endroit de ces enfants vulnérables. Un exemple parmi tant d'autres est le cas du chef Kluvi komi du village de Kluvidonou dans la préfecture des Lacs qui a payé les frais d'apprentissage en couture de 13 jeunes filles démunies âgées de 15 à 17 ans de son village au cours de l'année 2019. Au total 03 nouveaux chefs traditionnels touchés au cours de la période de prolongation. Soit 20 chefs traditionnels touchés depuis le début du projet. La préoccupation sur les droits des enfants par les chefs traditionnels, était inexistante avant le projet quand bien même que ces derniers étaient informés sur les droits des enfants par d'autres structures. Mais, leur engagement personnel n'était pas si fort au point qu'un chef se donne lui-même à prendre en charge par ses propres moyens que ce soit financièrement ou à titre de parrain, un enfant en attendant une solution définitive. C'est au cours des ateliers organisés par ODOS et auxquels ces chefs ont pris part qu'ils ont été touchés par la problématique des OEV et
PMU 2013-10-20	2-Les institutions gouvernementales (la gendarmerie nationale togolaise, la police nationale togolaise, le ministère de l'action sociale et de la protection de l'enfance ont augmenté leur capacité et efficacité dans la défense des droits des enfants. Leurs actions ont de l'impact et contribuent à la réduction des cas de violation des droits des enfants dans les localités du projet.	Signatures:

3a.3.4	La Direction régionale et les 7 directeurs préfectoraux du ministère de la santé de la zone du projet, ont augmenté leur capacité dans la gestion de la santé des enfants. Ils sont efficaces dans la coordination locale des efforts de santé des OEV. Ils sont redynamisés pour plus d'efficacité dans la gestion de la santé des enfants en général et des OEV en particulier.	La Direction régionale et les 7 directeurs préfectoraux du ministère de la santé de la zone du projet, ont augmenté leur compétence dans la gestion des problèmes de santé des enfants. Ils ont mis en place un mécanisme de gestion des problèmes de santé des enfants et des OEV en particulier en vue de faciliter la coordination locale des efforts de santé des OEV. Ce mécanisme est composé des Directeurs préfectoraux de la santé , des services sociaux près des hopitaux et des Directeurs préfectoraux de l'action sociale qui travaillent en parfaite collaboration comme suit : le Directeur préfectoral de l'action sociale reçoit un cas grave de maladie d'un OEV dont le traitement coûte cher, il réfère l'OEV au service social près des hôpitaux et au Directeur préfectoral de la santé qui enregistrent le cas comme indigent ce qui permet une réduction sensible des coûts du traitement de l'OEV, la partie restante est prise en charge soit par les parents de l'OEV soit par ODOS. Juillet-Décembre 2017 Le mécanisme mis en place pour faciliter la prise en charge sanitaire des OEV fonctionne parfaitement et soulage beaucoup d'OEV dans leurs problèmes de santé. Juillet 2019 - Mars 2020: La Direction régionale et les 07 directeurs préfectoraux du ministère de la santé de la zone du projet ont amélioré leurs méthodes de prise en charge sanitaire des OEV dans leurs localités la rendant plus souple et abordable à ces derniers. 72 OEV ont ainsi bénéficié de l'appui de 05 directeurs préfectoraux de la santé sur 05 sites du projet au cours de la période sus mentionnée. Au total 07 Directeurs préfectoraux du Ministère de la santé touchés depuis le début du projet.
--------	--	--

3b.1.4	1000EV de père, de mère ou des deux qui vivent encore chez des parents ou tuteurs sont scolarisés à l'école primaire ou secondaire dès la première année du projet, grâce aux efforts de leurs parents qui bénéficient du microcrédit. Au moins 50 % soient 50 enfants vivant avec des parents infectés par le VIH sont scolarisés à l'école primaire ou au secondaire grâce au soutien du projet.	Juillet-Décembre 2016 : 1970EVde père, de mère ou des deux qui vivent encore chez des parents ou tuteurs sont scolarisés : 123 OEVà l'école primaire et 74 OEV au secondaire au cours de la rentrée scolaire 2016-2017, grâce aux efforts de leurs parents qui bénéficient du microcrédit. Depuis le début du projet on a en tout877 OEVqui sont scolarisésgrâce à l'appui économique du projet à leurs parents. Juillet-Décembre 2017 Au cours de la période sous revue 104 nouveaux OEV se sont rajoutés aux 877 OEV précédemment scolarisés grâce à l'appui économique aux parents ce qui donnent un total de 981 OEV. Juillet-Décembre 2018 232nouveaux OEV sont scolarisés au cours de cette rentrée scolaire grâce à l'appui du projet aux parents, et poursuivent leurs études grâce à l'appui du projet. Juillet 2019 - Mars 2020: 343 nouveaux OEV ciblés sont scolarisés grâce au micro crédit octroyé par le projet aux parentssur les sites du projet. 530 OEV élèves ont bénéficié des kits scolaires pour leur scolarisation sur tous les sites du projet au cours de la période de prolongation. Au total 1060OEV scolarisés pour la période de prolongation. Soit 2041 OEVscolarisés depuis le début du projet. Juillet-Décembre 2017 189 OEVvivant avec les parents infectéspar le VIH sont scolarisés grâce à l'appui du projet aux parents.
--------	--	---

3b.2.4	14 Fédérations des Associations des Parents d'Elèves œuvrent en collaboration avec les enseignants et la direction des écoles pour une meilleure éducation des enfants. Elles ont initié des tribunes de discussions multipartites entre plusieurs OSC et autorités des localités pour la cause de l'éducation des enfants. Leurs parcours influence positivement les résultats des examens et le comportement social et communautaire des enfants.	10 Fédérations des Associations des parents d'élèves participent aux discussions entre les OSC et autorités des localités du projet (membres des cadres de concertation) pour œuvrer ensemble pour la promotion de l'éducation de qualité aux enfants. Juillet-Décembre 2017. L'influence de 17 fédérations d'associations des parents d'élèves s'est faite remarquée dans les résultats des examens trimestriels des enfants eus égard à leur contribution à la promotion de l'offre de l'éducation. Les parents d'élèves ont couvert les besoins d'enseignement des enfants en recherchant les enseignants volontaires aux enfants pour combler le manque d'enseignants dans certaines écoles. Ils leur arrivent de relever les insuffisances au niveau des enseignants et de réfléchir ensemble avec eux à la recherche des solutions concertées pour la résolution de ces problèmes. Les parents organisent périodiquement des réunions de réflexion sur la qualité de l'offre de l'éducation; réunion qui regroupe les comités des parents d'élèves, les enseignants, les OSC; les CVD, la chefferie traditionnelle, et les élèves; ce qui confère un caractère multipartite à ces réunions. Les Associations des parents d'élèves étaient créées avant le projet, mais leurs rôles étaient limités aux soutiens financiers des besoins de l'école. Le projet, les a amenés à reidentifier des rôles et des missions plus pertinents dans l'offre d'une éducation de qualité des enfants. Ces rôles sont cités plus haut. Juillet 2019 - Mars 2020 : a) 01 nouvelle association des parents d'élèves pour cette période de prolongation, soit au total 18 Associations des parents d'élèves touchées par le projet, contribuent aux réflexions sur la programmation calendaire des cours aux élèves en fonction de certaines activités du village qui concernent toute la population y compris les enfants. b) Elles relayent l'éducation donnée aux enfants par les enseignants en termes de savoir vivre et de construction de l'être que constituent les enfants pour la relève de demain. c) Elles invitent les ONG de la thématique " Scolarisation et Education des enfants " en cas de besoin pour intervenir sur certains sujets pertinents pouvant aider les enfants à une meilleure prise de conscience de l'importance de la scolarisation par rapport à leur avenir.
--------	--	---

3b.3.1	21 (+11) Directeurs d'écoles ont compris la problématique des OEV eu égard au respect des droits des enfants. Ils ont augmenté leur capacité à défendre le droit des enfants. Leurs actions ont de l'impact considérable sur la réussite des OEV à l'école. Ils contribuent à un environnement protecteur de l'éducation des enfants à l'école et auprès des parents	15 directeurs d'écoles comprennent mieux la réalité de la problématique des OEV eu égard au non-respect de leurs droits. Ils collaborent efficacement avec les directions préfectorales des actions sociales. Juillet-Décembre 2017. 17 nouveaux Directeurs d'écoles, au total 32 directeurs ont revu le contenu des programmes et l'agenda des cours pour les adapter mieux au besoin spécifiques des OEV ceci a contribué considérablement à la réussite des OEV dans les écoles. Juillet 2019 - Mars 2020: 08 nouveaux directeurs d'écoles touchés pour la période de prolongation, au total 40 Directeurs d'écoles touchés depuis le début du projet, ayant compris la problématique des OEV ont organisé des cours de répétition à l'endroit des OEV exprimant des difficultés dans la compréhension des cours. Ils ont accordé des attentions particulières à ces derniers pendant les cours afin de les amener au même niveau que les autres élèves de leurs classes. a) Ils ont organisé des sensibilisations au cours des réunions des parents d'élèves et ont particulièrement identifié certains parents en charge des OEV auprès de qui ils ont mené des plaidoyers et des sensibilisations pour une bonne nutrition, une bonne tenue vestimentaire scolaire et un allègement des travaux domestiques pour leur permettre d'avoir assez de temps pour la révision des cours. b) Au cours de l'année scolaire 2019, 07 Directeurs d'école ont interpellé 36 parents qui ont établi des certificats de naissance aux OEV en classe de CM2 à leur charge afin de leur permettre de pouvoir passer les examens de fin d'année.
--------	---	--

3b.3.4	La Direction régionale et les 7 Inspecteurs du ministère de l'enseignement du premier degré de la zone du projet, ont augmenté leur capacité dans la gestion de l'éducation des OEV. Ils sont efficaces dans la coordination locale des efforts de l'éducation des OEV en particulier. !!	2 Directions régionales et 07 inspecteurs de l'éducation collaborent avec la coordination du projet pour la programmation et l'exécution des activités dans les écoles et le bon suivi des activités au sein des clubs d'enfants. Juillet –Décembre 2017 Idem pour 03 Agents de la Direction régionale de l'Education chargé du suivi des activités des clubs d'enfants dans les écoles. Les programmes de l'éducation et le contenu des cours sont désormais mieux adaptés pour répondre au besoin spécifique des OEV. Ils ont mis en place un bon mécanisme de suivi des efforts qui se font dans les écoles à l'endroit des OEV.
3b.3.5	15 (+2) chefs traditionnels / chefs cantons de la zone du projet, ont pris des mesures préventives et répressives à l'encontre des parents qui ne scolariseraient pas leurs enfants, particulièrement leurs filles à la rentrée scolaire. Ces mesures sont efficaces et dissuasives pour les auteurs de violation du droit à la scolarisation des enfants.	A la fin de ce 3^{ème} semestre du projet, 17 chefs traditionnels / chefs cantons mettent l'accent sur la promotion du droit à la scolarisation des enfants et commencent par prendre leurs dispositions pour encourager les parents à scolariser leurs enfants. Juillet-Décembre 2017 L'action des 17 chefs traditionnels et chefs cantons en faveur de la scolarisation des enfants et particulièrement des filles a permis d'avoir un taux de scolarisation élevé dans les villages (en moyenne 85 % d'enfants scolarisés selon les statistiques de la Direction régionale de l'éducation). Juillet – Décembre 2018 20 chefs traditionnels ont organisé des séances de sensibilisation et de causerie débat avec les parents, ce qui a eu des effets positifs sur le taux d'inscription des filles surtout à l'école primaire (de 45 % en 2017 à 60% en 2018 selon les informations recueillies auprès des directeurs d'écoles de 04 villages). En plus de ces sensibilisations, des mesures répressives prises par les chefs traditionnels ont contribué à ces résultats. A titre d'exemple, à vogan le chef traditionnel Togbui Kalipe III a pris des mesures (paiement d'une amende de 10 000 F) pour sanctionner tous parents qui ne scolariseraient pas sa fille en âge scolarisable. Juillet 2019 - Mars 2020: 03 nouveaux chefs traditionnels de 3 nouveaux villages ciblés pour la période de prolongation, soit 20 chefs traditionnels touchés depuis le début du projet, sont engagés pour la scolarisation des enfants en général et des filles en particulier sur les sites du projet.

3c.1.2	1. 75 % des parents des OEV ciblés ont renforcé leur capacité financière avant la fin du projet. 2. 30 (+12) orphelins et autres enfants vulnérables ayant appris un métier sont installés avant la fin du projet et sont devenus des entrepreneurs.	1. Les 107 parents des OEV ciblés (plus de 100%) renforcent leur capacité financière grâce à l'appui financier du projet. Juillet – Décembre 2017 Idem pour 159 parents des OEV. Juillet – Décembre 2018 Idem pour 51 nouveaux parents des OEV, au total 210 parents 1- Juillet 2019 - Mars 2020: 58 nouveaux parents des OEV ciblés au total 109 parents des OEV ciblés pour la période de prolongation, soit 268 parents des OEV touchés depuis le début du projet ont une activité génératrice de revenu qui leur permet de satisfaire au besoin nutritionnel, sanitaire, vestimentaire, scolaire et de loisirs des OEV à leur charge en respect des droits de ces derniers. Juillet-décembre 2017. 2. 31 Orphelins et autres enfants vulnérables sont en train de poursuivre leur apprentissage en couture, coiffure et mécanique auto sur les sites du projet. Juillet-Décembre 2018 21 OEV ayant terminé leur formation en apprentissage sont installés (achat de machine à coudre, achat de séchoir, ciseaux et accessoires) 2- Juillet 2019 - Mars 2020: 01 nouveau OEV installé pour un total de 22 OEV installés pour la période de prolongation, soit un total de 43 OEV appuyés et installés par le projet, sont épanouis dans leur vie grâce au métier professionnel qu'ils exercent. Ils se prennent en charge et subviennent parfaitement à leurs propres besoins. 15 d'entre eux ont pris 17 OEV en apprentissage gratuitement et sont devenus de ce fait des citoyens et citoyennes utiles pour leurs communautés en Mars 2020.
3c.1.5	30 orphelins et autres enfants vulnérables sont inscrits en apprentissage d'un métier porteur du marché et acquièrent de nouvelles compétences.	Le projet a à ce jour inscrit 31 Orphelins et autres enfants vulnérables en apprentissage d'un métier porteur du marché et acquièrent de nouvelles compétences. Juillet – Décembre 2017 Idem pour un total de 43 OEV en apprentissage.

3c.2.2	07 Centres d'apprentissage et de formation professionnelle ont augmenté leur capacité et compétence. Les enfants sortis de ces 07 centres sont qualifiés pour le marché de l'emploi.	A mi-parcours du projet, 05 centres d'apprentissage et 12 ateliers de formation (en couture, coiffure et mécanique Auto) ont revu leur organisation et prestation en améliorant considérablement la qualité de leur service à l'endroit des jeunes apprentis OEV. Juillet –Décembre 2017 14 ateliers de formation (en couture, coiffure et mécanique Auto) ont réadapté leur curricula de formation en le focalisant plus sur les données actuelles en matière de besoin de ces services facilitant ainsi la qualification des apprentis sur le marché de l'emploi.
--------	--	--

5.1.1	1. ODOS a une organisation performante qui lui facilite la récupération à temps, des factures et des rapports des sites, ce qui lui permet de produire des rapports financiers et descriptifs des projets dans les temps convenus. 2. La base dispose d'un formulaire adapté et pertinent pour l'élaboration des rapports d'activité.	1-Suite à une séance de travail avec les parties prenantes, sur la gestion axée sur les résultats de même que de la gestion des factures des dépenses sur les sites et de la manière de remplir les formulaires de rapport d'activités, il y a une nette amélioration dans l'organisation de la gestion des informations financières et descriptives relatives à l'exécution du projet, ce qui facilite la rédaction des rapports. Juillet-Décembre 2017 La production des rapports financiers et descriptifs est facilitée à ODOS du fait que l'organisation mise en place est efficace. Juillet 2019-Mars 2020 : 1- Le rapportage à ODOS ne souffre d'aucun handicap que ce soit en termes de timing (les informations de la base viennent à temps à la coordination de ODOS ce qui permet l'élaboration du rapport de synthèse), de contenu (les informations que contiennent les supports tels que les factures et reçus de même que les écrits descriptifs, sont bien exploitables pour les rapports de synthèse) ou de régularité (les informations à la base viennent régulièrement à la coordination) grâce au mécanisme de collecte mis en place sur tous les sites du projet. 2- Un formulaire de collecte des données servant de canevas pour l'élaboration des rapports a été conçu en collaboration avec les Directeurs préfectoraux en vue de leur faciliter le rapportage et le suivi des activités réalisées sur les différents sites du projet. Juillet-Décembre 2017 : De nos jours les Directeurs préfectoraux maîtrisent le canevas de rapport et rapportent sans difficultés les données du terrain.
-------	---	--

5.1.2	ODOS dispose d'un bon mécanisme d'évaluation et de suivi, il peut procéder à des rectifications à moins de 30 jours sur n'importe quel site. ODOS continue de parfaire ses connaissances par des recherches et des recyclages en matière de protection et défense des droits des enfants.	Un mécanisme d'évaluation de suivi des activités est en expérimentation au sein de ODOS et sera évalué afin de juger de sa pertinence dans les périodes à venir. Au cours de ce semestre, la coordination de ODOS s'est enrichie d'un département dédié au suivi évaluation, après avoir capitalisé plus de 10 ans en gestion de projet, en planification et en suivi évaluation, ODOS a mis toutes ces ressources au service du projet de Défense des droits des OEV pendant 6 ans et a expérimenté différentes méthodes de planification, d'implémentation et de suivi-évaluation. Il a la compétence aujourd'hui de travailler à la mise en place d'un nouveau mécanisme de suivi évaluation dans la perspective de parfaire ses prestations. C'est ce qui constituera en grande partie la charge dédiée au nouveau département du suivi évaluation. Juillet-Décembre 2017 ODOS dispose de nos jours d'un mécanisme de suivi évaluation approprié. Juillet 2019-Mars 2020 : Grâce au mécanisme de suivi-évaluation approprié dont dispose ODOS, des corrections ont pu être apportées au projet dans son implémentation sur les sites, permettant ainsi d'atteindre les résultats escomptés.
-------	--	--

5.1.3	1. ODOS dispose d'une grande expérience et d'un capital de connaissances en matière de défense et de promotion des droits des OEV 2.:10 Responsables nationaux du ministère des enfants ont augmenté leur capacité dans le domaine de la défense des droits des enfants. Ils sont mieux organisés et leurs actions portent des fruits en faveur des enfants. 3. 10 Responsables nationaux du ministère de la jeunesse ont augmenté leur capacité dans le domaine de la défense des droits des enfants. Ils sont mieux organisés et leurs actions portent des fruits en faveur des enfants.	1- Après 6 ans d'implémentation et fort du bénéfice de la coopération avec des institutions nationales comme internationales œuvrant dans cette thématique, ODOS peut se targuer aujourd'hui de disposer d'une grande expérience et d'un capital de connaissances en matière de défense et de protection des droits des OEV. L'organisation actuelle de ODOS lui permet de poser des actions efficaces et d'être performant dans la défense et la protection des droits des enfants. Juillet-Décembre 2017 Résultat précédent maintenu Juillet 2019-Mars 2020 : 1- L'expérience engrangée par ODOS dans la défense et la promotion des droits des OEV lui a valu la reconnaissance des partenaires et du gouvernement. Pour preuve, la délivrance de l'Accord Cadre du Gouvernement togolais faisant de ODOS une ONG partenaire avec lui pour le développement. 2- Les premiers responsables nationaux du département des enfants soit 09 personnes ont augmenté leurs connaissances dans le domaine de la protection des droits des enfants. Ils ont mis en place une meilleure organisation fonctionnelle qui rend plus efficace leur travail en termes de protection et de défense des droits des enfants. Les actions de ces 04 ministères de l'Eglise ont essentiellement porté sur la sensibilisation et l'intégration des thématiques relatives à la protection des droits des enfants aux heures de l'Ecole de dimanche des enfants et des adultes à l'Eglise ; certains de ces ministères ont même fait l'effort financier dans leur budget pour prendre en charge la scolarisation et les frais de prise en charge sanitaire d'une centaine d' OEV démunis de l'Eglise). Juillet-Décembre 2017 Résultat précédent maintenu Juillet 2019-Mars 2020 : 2-10 Responsables nationaux du ministère des enfants touchés par le projet, ont organisé des ateliers de formation portant sur les droits des enfants à leurs pairs (50 responsables régionaux et préfectoraux). Ils ont intégré dans leurs séances d'enseignement des sujets portant sur les droits des enfants dans toutes les églises des Assemblées de Dieu du Togo en Mars 2020. 3- Idem Juillet-Décembre 2017 Résultat précédent maintenu. Juillet 2019-Mars 2020 3- 10 Responsables nationaux du ministère de la jeunesse de l'EADT touchés par le projet ont formé 70 responsables régionaux et préfectoraux sur les droits des enfants.
PMU 2013-10-20	27 4. 10 Responsables Nationaux du ministère des femmes ont augmenté leur capacité dans le domaine de la défense des droits des enfants. Ils sont mieux organisés et leurs actions portent des fruits en faveur des enfants.	Signatures:

5.2.2	Tout le personnel de la coordination de ODOS participe à la planification, au suivi – évaluation et à la rédaction des rapports de l'ensemble des activités d'une manière démocratique.	Les techniques de planification de la coordination de ODOS ont été revues et améliorées dans la perspective d'une implication inclusive de toutes les parties prenantes. Plus la participation à la planification au suivi évaluation et à la rédaction des rapports de l'ensemble des activités est évidente, plus les retombées sont riches et constructives. Juillet-Décembre 2017 Résultat précédent maintenu. Juillet 2019-Mars 2020 L'approche participative caractérise tous les travaux de la coordination de ODOS avec la pratique de la démocratie et de la bonne gouvernance dans la gestion des projets.
5.3.6	ODOS a initié et fait partie d'une plateforme de promotion de la scolarisation des enfants.	La plateforme de promotion de la scolarisation des enfants a été créée récemment sur les sites du projet par les organisations de la société civile et ODOS y a fait son adhésion. ODOS a pensé créer une plateforme mais a découvert l'existence d'une structure répondant à ses aspirations est devenue membre actif de la Plateforme dénommée Coalition Nationale pour l'éducation au Togo. Cette plateforme est très active dans les actions de plaidoyers à l'endroit des débiteurs d'obligation en vue de les amener à promouvoir la scolarisation et une éducation de qualité aux enfants.

1. Récits des groupes cibles

INSTRUCTION : Insérez ici les récits des groupes cibles concernant les changements, si possible avec des photos. Souvenez-vous que les récits représentatifs peuvent venir à la fois de détenteurs de droits et de débiteurs d'obligations. Mettez à jour ou changez les récits lors de chaque rapport (au maximum trois récits). Dater et indiquez les noms des récits selon le modèle ci-dessous. N'oubliez pas de tirer vos propres conclusions pour chaque récit représentatif et d'indiquer la source de vérification.

Récit de groupe cible n°1



Nom/titre/représentant du groupe cible : AMOUSSOU Afinè/ jeune couturière installée à Vogan/ les apprenties OEV appuyées par le projet.

Date : Le 15 février 2020

Récit : Je suis orpheline de père et de mère et je vivais avec ma tante et ses 03 enfants. Avant l'appui du projet OEV, j'étais portefaix au marché de Vogan, mal payée et maltraitée par les dames pour qui je travaillais. Je subissais régulièrement des violences physiques et verbales dans le cadre de ce travail pénible. J'étais toujours en haillons, je trainais dans mon quartier pour chercher à manger, j'étais régulièrement malade et je n'avais pas les moyens d'aller à l'hôpital pour me faire soigner. J'étais abandonnée, vulnérable, sans ressources ni espoir pour mon avenir et j'étais au bord du suicide.

Gloire soit rendue à Dieu car aujourd'hui, grâce au projet de ODOS, je suis responsable d'un atelier de couture, je mène une vie heureuse, je me prends en charge et je suis utile pour d'autres personnes. Je suis maintenant pleine d'espoir en la vie et j'ai des potentiels pour me réaliser.

Présentement j'arrive à subvenir à tous mes besoins et à ceux de ma famille, tout le monde me respecte et me confie du travail à coudre, je me sens valorisée et je suis épanouie.

Je remercie du fond du cœur ODOS et son partenaire PMU pour le changement qu'ils ont opéré dans ma vie.

Analyse/conclusion : A la lecture de ce récit, nous pouvons affirmer que les OEV, ne sont pas des gens pour qui tout est fini et ne sont pas des bons à rien. Ce sont des gens dotés de potentialités qui n'attendent seulement qu'à être identifiées et boustées pour faire de ces derniers des citoyens et citoyennes accomplis et utiles pour leur communauté. Toutefois ce qui est important, est que l'aide ou l'appui doit être bien planifié et tenir compte du choix de l'OEV dans son orientation professionnelle. Tout ceci doit être accompagné continuellement d'une bonne volonté de la part de l'OEV et de ODOS pour un accomplissement parfait de la réalisation de l'OEV.

Source de vérification : Rapport envoyé par le Dp de VO.

Récit de groupe cible n°2



YAKANOU Alphonsine à gauche en train d'animer une émission radiophonique sur les droits des enfants avec les membres du cadre de concertation à Vogan.

Nom/titre/représentant du groupe cible : YAKANOU Alphonsine/ élève OEV de 17 ans en classe terminale / Représentant les OEV dont les parents sont appuyés par le projet.

Date : Le 26 mars 2020.

Récit : Depuis le décès de mon papa, ma maman seule s'occupait de moi et de mes 02 sœurs. Son petit commerce arrivait à peine à subvenir aux besoins de toute la famille. Nous mangeions une seule fois par jour. Moi et mes sœurs étions régulièrement absentes de l'école car n'ayant rien trouvé à manger nous tombions malades. C'est avec difficulté que ma maman nous achetait les fournitures scolaires.

Grâce à l'appui financier du projet OEV à ma maman qui a renforcé son commerce, aujourd'hui, les bénéfices du commerce de ma maman, nous permettent de bien manger 03 fois par jour et nous sommes régulières à l'école ce qui a énormément amélioré nos performances scolaires. Ma maman n'hésite plus à nous faire soigner à l'hôpital chaque fois que nous sommes malades.

Actuellement, je suis en classe terminale A4 au lycée de vogan ville 1 et je me prépare à passer mon baccalauréat pour poursuivre mon rêve qui est de devenir un jour avocate et défendre les droits des femmes.

Analyse : La légendaire solidarité africaine commence à disparaître de nos sociétés par le fait du marasme économique ce qui aggrave la situation des OEV qui se retrouvent le plus souvent sans soutien familial après la mort d'un de leurs parents biologiques faisant ainsi des OEV qui peuplent maintenant nos villes et villages. L'activité génératrice de la maman d'Alphonsine n'avait plus trouvé aucun apport financier pour être renforcée seulement du fait qu'elle soit femme et qu'elle aurait été victime de la discrimination basée sur le genre de la part des institutions de micro finance qui exigent la caution du mari avant d'accorder un prêt à la femme. Cette situation non plus

n'avait pas été favorable à la maman d'Alphonsine pour renforcer ses capacités économiques et financières afin de pouvoir prendre en charge correctement les besoins de ses enfants.

Conclusion : L'appui financier de ODOS à la maman d'Alphonsine a heureusement apporté un soulagement considérable à la famille. Mais la leçon qu'il faut retenir du micro crédit, c'est qu'il doit être bien planifié et conçu, précédé d'une éducation financière pour outiller la bénéficiaire à bien gérer son AGR afin que cet appui financier ne devienne pas un mal au lieu du bien qu'il est attendu apporté. En effet, certaines bénéficiaires dans ces cas, se sont vues endettées après avoir pris les microcrédits auprès des institutions de microfinance classiques et ont dû fuir leurs villages laissant les enfants à leur propre compte, aggravant ainsi leur situation qui devient pire qu'avant.

Source de vérification : Entretien et interview.

Récit de groupe cible N°3



Séance de sensibilisation de la population animée par les enfants du club d'enfants "Lumière" de l'école primaire d'Afagnan.

Nom/titre/représentant du groupe cible : CHAOLD Amélé /Présidente du club d'enfant d'Afagnan/ Représentant les animateurs de clubs d'enfants des sites du projet.

Date : 20 janvier 2020

Récit : Avant le projet OEV2, pour nous, enfants du village d'Afagnan, l'éducation n'était pas considérée comme un droit et une opportunité pour notre avenir et nous nous contentions de ne pas aller à l'école surtout que cela arrangeait nos parents. Sur le plan alimentaire, nos parents ne faisaient aucun effort pour nous nourrir et pour nous c'était la norme pour éduquer un enfant sous prétexte de le préparer pour mieux affronter l'avenir. Plusieurs parmi nous arrivaient

à peine à manger une fois par jour et selon nos parents c'est une bonne façon pour être aguerri pour affronter plus tard les difficultés de la vie. Quant à la prise de parole il nous est dit que les enfants n'ont pas le droit de donner leurs avis quand les adultes parlent et même si les sujets les concernent.

Grâce aux activités du projet OEV dont nous avons bénéficiées de la part de ODOS, nous avons compris que aller à l'école, manger régulièrement, être soigné quand on est malade, bénéficier d'un environnement et d'une aire de jeu propres et sains, avoir droit à la parole, constituent des droits inaliénables indispensables pour notre croissance et épanouissement. Dès lors, nous sommes heureux, épanouis, jouissant de nos droits, confiants en notre avenir, et nos parents aussi comme débiteur d'obligation ne dérobent plus à leurs devoirs pour nous offrir un environnement protecteur et respectueux de nos droits.

Analyse/conclusion : Au vu de ce récit, il est clair que l'avenir de beaucoup d'enfants est hypothéqué, par le non respect de leurs droits. Mais ce qui est paradoxale, c'est que dans la culture togolaise, la conception populaire est que l'enfant n'a aucun droit à exiger de qui que ce soit et qu'il doit se contenter de ce qu'on lui donne. Ainsi, cet enfant, enfant aujourd'hui deviendra un adulte « non accompli » qui malheureusement va répliquer le même modèle d'éducation à ses progénitures, perpétuant ainsi dans la société un cercle vicieux de violation des droits des enfants faisant ainsi toujours des personnes non accomplies pour une société dans laquelle toute potentialité de développement est annihilée. Il faut alors des efforts à l'instar de ce que ODOS déploie à l'endroit de ces populations pour briser le cycle et assurer à la nation togolaise une bonne relève.

Sources de vérification : Entretien, interview.

B. A remplir lors de tous les rapports

4. Mise en œuvre des activités principales (*Output*)

INSTRUCTION : Indiquez si les activités ont été mises en œuvre conformément au plan. Donnez les raisons de tout changement en temps, contenu, lieu, participants ou responsabilité de la mise en œuvre. Décrivez aussi toute leçon apprise. Commentez uniquement les activités qui devaient être ou qui ont été mises en œuvre à la date du rapport.

Activités principale (<i>Output</i>)	Lieu	Participants	Personne/ organisation responsable pour la mise en œuvre	Trimestre	Commentaires et leçons apprises au sujet de la mise en œuvre (200 mots maximum)
A Etude de référence					

Planification de l'étude préliminaire (3 jours de travail au bureau avec 5 personnes)	Bureau de Coordination de ODOS	Coordination ODOS et l'équipe des statisticiens	ODOS	1 ^{er} semestre	- La planification a aidé à identifier les différentes catégories de groupes cibles à étudier. - les élaborations des questionnaires (en français) ont été faites - Le calendrier de la planification a été bien défini, avec les sites de l'enquête, le nombre de personnes à interviewer, les dates de formation des enquêteurs, la période de collecte des données sur le terrain, la période de dépouillement et d'analyse des résultats. La planification de l'étude a donné une image claire de ce qui est recherché, de ce qui va se faire, de qui peut le faire et de comment on peut le faire. Elle a permis de comprendre la situation des populations sur le terrain à au moins 20 % avant de réaliser l'étude.
Recrutement et formation des enquêteurs (euses) (2 jours de formation et 1 jour d'interviews/ tests avec les groupes cibles au niveau individuel, niveau SC, et niveau institutionnel en matière des indicateurs de projet)	Bureau de Coordination de ODOS.	Coordination ODOS + Enquêteurs.	ODOS	1 ^{er} semestre	15 Enquêteurs (9 filles et 6 garçons) ont été recrutés et formés de même que 3 superviseurs. Ils ont fait des simulations à travers l'administration des questionnaires à un échantillon choisi au niveau individuel, au niveau de la société civile, et au niveau institutionnel, en vue de vérifier la cohérence des réponses par rapport aux indicateurs de projet. La formation et le test du questionnaire ont permis aux enquêteurs de mieux maîtriser les questions à poser et de savoir comment les poser pour avoir des réponses fiables. La simulation des questionnaires sur les échantillons de population révèle toujours des incohérences au niveau de la compréhension des questionnaires. Ce qui permet la revue de la formulation de certaines questions en vue de les rendre plus simples et plus claires.
Harmonisation après les tests des questionnaires. (1 jour, 20 Personnes)	Bureau de Coordination de ODOS.	Coordination ODOS + Enquêteurs	ODOS	1 ^{er} semestre	l'équipe des enquêteurs et des superviseurs (18 personnes) a reformulé les questions, ce qui a aidé toute l'équipe d'enquête à avoir une compréhension unique des questions à poser. La fiabilité des réponses dans une enquête est strictement liée à la compréhension partagée des questions administrées.
Collecte des données sur le terrain « Enquêtes ». (3 jours ; 15 enquêteurs et 5	Bureau de Coordination de ODOS.	Coordination ODOS + Enquêteurs	ODOS	1 ^{er} semestre	La collecte par 9 filles et 6 garçons et 3 superviseurs a recueilli des informations à 651 personnes (d'enfants, de parents, OSCs : Association de Défense des Droits Humains, Orphelinat, centre d'accueil, centre de formation, Associations de parents d'élèves, d'institutions étatiques: la Chefferie traditionnelle, les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale, les infirmiers, les sages-femmes, les enseignants).

superviseurs)					
Définition d'une base de référence pour chaque indicateur de projet, et une révision éventuelle des indicateurs de projet. (7 jours ; 5 personnes)	Bureau de Coordination de ODOS.	Coordination ODOS + Enquêteurs	ODOS	1 ^{er} semestre	Une base de références pour les indicateurs du projet a été élaborée. Une meilleure connaissance de la situation existante a été acquise grâce à l'interprétation des données issues de l'enquête.
Activité principale (Output): Identification/Constitution/Organisation					
Tournée de sensibilisation et d'identification des 15 Associations de défenses des droits humains, des 07 Orphelinats et centre d'accueil, des 07 centres d'apprentissage et de formation professionnelle, des 30 groupes communautaires, 4 départements de l'Eglise, 10 Associations de défense des droits des filles domestiques de maison.3 personnes, pendant 30 jours sur les sites.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs).	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	1 ^{er} semestre	7 séances de sensibilisations mobiles ont été faites dans les 7 préfectures en collaboration avec les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et les membres des cadres de concertation. A l'issue de ces séances de sensibilisations, au Total 21 nouvelles Associations de Défense des droits humains , 11 orphelinats et centres d'accueil , 09 centres d'apprentissage et de formation professionnelle , 37 groupes communautaires, 4 départements de l'Eglise et 12 Associations de défense des droits des filles domestiques ont été identifiées comme organisations de la société civile œuvrant au niveau des nouveaux sites choisis La tournée de sensibilisation a permis d'expliquer aux communautés les objectifs du projet et d'avoir l'adhésion de tous les acteurs et de bénéficier de leurs collaborations pour l'atteinte des résultats. Nous avons appris que pour avoir l'adhésion de tous les acteurs présents il est nécessaire de faire participer tous ces acteurs concernés depuis l'identification du problème, sa planification et sa mise en œuvre, ce qui permet d'avoir une appropriation de l'action par les bénéficiaires.
Choix des 15 OSC de	Dans les 07	La	ODOS	1 ^{er} semestre	17 nouvelles Associations de Défense des droits humains,

défense des droits humains, des 07 Orphelinats et centre d'accueil, des 07 centres d'apprentissage et de formation professionnelle, des 30 groupements communautaires et des 10 OSC de défense des droits des filles travailleuses de maison. 3 personnes du bureau de coordination pendant 7 jours.	préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs).	Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale			09 orphelinats et centres d'accueil, 08 centres d'apprentissage et de formation professionnelle, 35 groupes communautaires, 4 départements de l'Eglise 12 Associations de défense des droits des filles domestiques ont été choisis et vont travailler en collaboration avec les Directeurs Préfectoraux de l'Action Sociale et la Coordination de ODOS Le choix de ces organisations de la société civile comme parties prenantes a permis de donner une notoriété au projet parmi les groupes cibles. La leçon apprise est que plusieurs existent de nom, ou avec très peu d'activistes et sans aucun plan de travail, donc avec des résultats presque inexistantes. Ils sont caractérisés de routiniers faisant du quotidien, sans aucune vision. Ils ont alors tous besoin de renforcement de capacité organisationnelle.
Identification des 100 parents d'OEV par 3 personnes de chaque site pendant 2 mois. L'identification des parents se fait par ODOS en collaboration avec le service du ministère de l'action	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale.	ODOS.	1^{er} semestre	L'identification a mis sur la balance plusieurs parents d'OEV avec différentes sortes de problèmes. Selon les critères prévus par le Ministère de l'Action sociale, 35 parents d'OEV ont été sélectionnés pour ce semestre. Le choix des parents d'OEV selon les critères définis en collaboration avec les agents du Ministère de l'Action sociale a révélé l'acuité du problème. Aussi, cette activité a fait ressortir un nombre très important d'enfants et de parents d'OEV dans des situations précaires mais malheureusement le projet ne peut faire que ce qu'il peut.

sociale. Le service du ministère a des critères sociaux basés sur le nombre d'enfants orphelins à charge, le niveau du revenu mensuel, l'activité exercée ou non, le nombre de repas par jour, le nombre d'enfants scolarisés par les parents, la nature et les chambres disponibles, les habitudes de soins en cas de maladie etc.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale.	ODOS.	2 ^{ème} semestre.	Au cours de ce semestre 45 nouveaux parents d'OEV ont été identifiés sur les 7 sites du projet par les directeurs préfectoraux de l'Action sociale en collaboration avec la Coordination de ODOS sur des critères de vulnérabilité bien définis, ce qui amène le total des parents à 80. Ces critères sont basés essentiellement sur le nombre d'enfants en charge, l'activité menée, le niveau de revenu, le statut social du parent, le statut des enfants en charge (orphelins ou sans soins appropriés). L'activité du choix des parents d'OEV menée en collaboration avec les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale, a permis à la Coordination de ODOS de sélectionner les parents les plus vulnérables.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale.	ODOS.	3 ^{ème} semestre.	27 nouveaux parents d'OEV ont été identifiés ce qui porte le nombre total de parent d'OEV à 107 répartis en groupes de 10 personnes sur tous les sites du projet. Tous ces parents d'OEV identifiés et appuyés par le projet, s'engagent efficacement dans la protection des droits des OEV à leur charge.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale.	ODOS	4 ^{ème} semestre	30 nouveaux parents d'OEV ont été identifiés, portant le nombre total à ce jour à 137. Dans le processus, certains parents quittent la région et d'autres les remplacent dans le projet. La sélection des parents bénéficiaires requiert des critères bien définie selon la vulnérabilité. Juillet-Décembre 2017. 22 Nouveaux parents d'OEV identifiés et appuyés par le projet. Au Total 159 parents d'OEV identifiés et appuyés.

	Dans 03 préfectures de la région maritime (Agoè, Bas- Mono, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale.	ODOS	6 ^{ème} semestre	Janvier-Juin 2018. Au cours de ce semestre, les services des actions sociales partenaires du projet disposant d'une base de données qu'ils mettent à jour régulièrement par rapport aux parents des OEV qui répondent aux critères cités dans la colonne activité , ont fait un tri en collaboration avec ODOS et ont retenu 20 nouveaux parents des OEV qui font partie des bénéficiaires du projet. Ce qui amène à 179 le nombre total des parents des OEV bénéficiaire du projet.
Identification et recrutement de 30 enfants à mettre en apprentissage.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	Le Ministère de l'Action sociale et la Coordination de ODOS.	ODOS	1 ^{er} semestre	25 jeunes désirant apprendre un métier ont été identifiés. L'identification a été faite sur les différents sites par ODOS en collaboration avec les Directeurs Préfectoraux du ministère de l'action sociale et les Organisations de la Société Civile impliquées dans la mise en œuvre du projet OEV 2 sur les sites. Le processus d'identification a révélé que plusieurs jeunes ont pris conscience qu'ils doivent apprendre un métier ou suivre une formation professionnelle afin de se donner un avenir meilleur et durable contrairement au gain ponctuel et sporadique après lesquels ils courent aujourd'hui. Nous avons appris également que malgré cette prise de conscience, les infrastructures de formation adéquate et formelle sont presque inexistantes, ce qui rend difficile la satisfaction de ce besoin auprès des jeunes.

	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	Le Ministère de l'Action sociale et la Coordination de ODOS.	ODOS	2 ème semestre	Suite à des séances de sensibilisation plusieurs parents ayant pris connaissance des droits des enfants se sont manifestés auprès des Directions préfectorales de l'Action sociale pour bénéficier d'un appui pour l'apprentissage de leurs enfants. Après une enquête pour mesurer le degré de vulnérabilité des parents et tuteurs en se basant surtout sur les critères de pauvreté, et d'incapacité financière de ces parents , 31 jeunes ont été sélectionnés et mis en apprentissage de couture, coiffure, Broderie, mécanique Auto , Cordonnerie, dans 12 ateliers et 04 centres de formation sur les sites du projet. La disponibilité des centres de formation était difficile sur les sites, en effet les patrons d'atelier préfèrent travailler pour leur propre compte en tant qu'entreprise personnelle au lieu d'évoluer en tant que centre de formation socio professionnel. L'identification des apprentis en collaboration avec les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale nous a beaucoup aidés à faire une sélection pertinente des OEV réellement vulnérables ayant besoin d'appui financier pour leur formation socio professionnelle.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	Le Ministère de l'Action sociale et la Coordination de ODOS.	ODOS	3 ème semestre	La formation des 31 apprentis appuyés par le projet continue sur tous les sites. Les OEV sont assidus et dévoués dans leurs apprentissages. Le suivi régulier des apprentis dans leur formation par les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale permet aux patrons et apprentis de mieux collaborer en ayant une bonne relation, ce qui crée une atmosphère favorable et respectable aux OEV qui s'épanouissent dans leur apprentissage.
	Dans la Commune de LOME	Le Ministère de l'Action sociale et la Coordination de ODOS.	ODOS	4 ème semestre	12 nouveaux OEV (07 filles et 05 garçons) ont été identifiés et mis en apprentissage de couture au cours de ce semestre. Au total 43 OEV apprentis sont identifiés et appuyés par le projet. Ces nouveaux apprentis sont suivis régulièrement par ODOS, les visites de suivi leur permettent d'être confiants et dévoués dans leur apprentissage.
Identification des besoins en formation des centres de formation professionnelle par des personnes	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto,	Le Ministère de l'Action sociale et la Coordination de ODOS.	ODOS	2 ème semestre	L'identification des besoins en formation des centres et ateliers de formation sélectionnés est en cours et se fait avec les agents du Ministère de Développement à la base et les centres de formation étatiques. La majorité des besoins exprimés concerne le besoin de renforcement sur les nouvelles techniques et méthodes dans les divers métiers selon leur domaine de

ressources du ministère de la formation professionnelle et des centres étatiques de formation professionnelle. Durée 1 mois.	Bas-Mono, Vo, Lacs)				compétence. Les ateliers d'apprentissage ont également exprimé leur besoin de formation en management et gestion d'entreprise afin d'être mieux outillés à offrir des formations de qualité aux apprentis. L'identification des besoins en formation des centres et ateliers de formation professionnelle en collaboration avec des personnes ressources du ministère de la formation professionnelle et des centres étatiques de formation professionnelle permet de mieux appréhender les difficultés auxquelles sont confrontés ces centres et ateliers de formation.
Création de 10 clubs d'enfants dans les sites du projet.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale, le Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire au Togo.	ODOS	1 ^{er} semestre	Les activités dans les écoles passent par un accord du Ministère de l'Education nationale au Togo. Une demande a été envoyée à cet effet au Ministre et nous attendons incessamment une réponse favorable pour démarrer les activités dans les écoles. Au cours de nos démarches, nous avons découvert l'existence de la cellule de gestion des activités sociales dans les écoles, mise en place par le Ministère de l'éducation nationale au Togo, et qui ayant pris connaissance de notre projet en ait satisfait et nous propose de faire partie de la cellule comme membre. En effet le Ministère de l'éducation ayant participé à l'atelier de présentation de la philosophie du projet OEV phase 2 a apprécié énormément l'initiative d'ODOS dans la mise en œuvre de ce projet surtout pour ce qui concerne la création des clubs d'enfants dans les écoles en vue de former et outiller les élèves en tant que pairs éducateurs sur les droits de l'enfant et les faire participer à leur autoprotection grâce à « l'approche enfant pour enfant ». La collaboration avec le Ministère de l'Education pour cette activité requiert une planification qui doit être en phase avec le programme de la cellule.

	Cabinet du Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire à Lomé	La Coordination du projet OEV et la Coordination de l'Unité de gestion des programmes d'Alimentation dans les écoles du Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire au Togo.	ODOS	2ème semestre	Au cours de ce semestre le Ministère de l'Education a accordé son autorisation pour la réalisation des activités dans les écoles ciblées avec la collaboration de sa cellule de coordination des programmes d'alimentation dans les écoles. Ainsi, plusieurs séances de travail ont eu lieu entre ODOS et la cellule de coordination des programmes d'alimentation dans les écoles qui a reconnu la pertinence des activités du projet OEV pour les élèves. Comme nous sommes à la fin de l'année scolaire, le choix des écoles bénéficiaires a été fait et les contacts avec le personnel enseignant et les élèves se feront à la rentrée des classes avec la formation des clubs d'enfants. La collaboration avec la cellule de coordination des programmes d'alimentation dans les écoles du Ministère de l'Education donne un quitus à ODOS de mener favorablement ses activités dans les écoles sélectionnées sur les sites du projet et de bénéficier de l'appui technique des agents du Ministère de l'éducation au Togo.
	Cabinet du Ministère et Directions régionales de l'Enseignement primaire et secondaire à Lomé et dans la Région Maritime.	La Coordination du projet OEV et la Coordination de l'Unité de gestion des programmes d'Alimentation dans les écoles du Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire au Togo.	ODOS	3ème semestre	les Directeurs régionaux de l'éducation de la région maritime et les inspecteurs de l'éducation ont collaboré avec ODOS pour mieux appréhender le projet de création des clubs d'enfants dans les écoles. Les prises de contact avec les informations concernant le déroulement et le programme des activités des clubs sont en cours avec les Directeurs et les Enseignants des 10 écoles sélectionnées. Tout le personnel enseignant des écoles sélectionnées sont très motivés pour la réalisation de ces activités dans leurs établissements.
	Direction régionale de l'Enseignement primaire et secondaire de	La Coordination du projet OEV, les Directeurs Préfectoraux de l'Action sociale	ODOS	4ème semestre	17 clubs d'enfants ont été créés dans 10 écoles primaires à la suite d'une sensibilisation sur l'importance d'un club scolaire et l'initiation au droit des enfants à l'endroit de 4470 élèves parmi lesquelles 1483 filles, 2987 garçons et 72 enseignants en collaboration avec le Ministère de l'éducation. Au final 358 élèves dont 165 filles et 193 garçons sont inscrits et sont devenus

	la Région Maritime. 10 écoles primaires de la région maritime.	et l'équipe de suivi des activités des clubs dans les écoles mise en place par la Direction régionale de l'éducation de la région maritime.			membres des 17 clubs formés.
Création de la plateforme de promotion de l'éducation des enfants.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale, le Ministère de l'Enseignement primaire et secondaire au Togo.	ODOS.	1er semestre	Au cours de nos démarches pour la création de la plateforme de la promotion de l'éducation des enfants, on s'est rendu compte que cette plateforme a été récemment créée dans la région maritime. Ainsi ODOS s'est mis en contact avec cette plateforme pour travailler en collaboration avec elle en vue de renforcer la participation de tous les acteurs (au niveau individuel, de la société civile et au niveau institutionnel) dans la promotion de l'éducation des enfants sur les sites du projet. Le fait d'impliquer et de coopérer avec plusieurs acteurs à tous les niveaux œuvrant dans la thématique de protection des droits des enfants a permis à ODOS de prendre connaissance de l'existence de cette plate-forme et de gagner en coût et en temps par rapport à la création d'une autre plate-forme.
	LOME	ODOS et la plateforme de promotion de l'éducation au Togo.	ODOS	2ème semestre.	Au cours de ce semestre ODOS a finalisé la procédure d'adhésion à la plateforme de promotion de l'éducation nommée la Coalition nationale de l'Education (CNE) au Togo. Il est donc devenu membre actif de cette plateforme, toutefois ODOS n'est pas administrateur de cette plateforme et donc l'initiative des activités de la plateforme ne relève pas de la compétence de ODOS.

	LOME	ODOS et la plateforme de promotion de l'éducation au Togo	ODOS	3 ème semestre	ODOS est désormais membre actif de la plateforme de promotion de l'éducation des enfants au TOGO, dénommée CNT/EPT (Coalition Nationale Togolaise pour la promotion de l'Education au Togo). Cette plateforme est très active dans la mise en œuvre des actions de plaidoyers à l'endroit des débiteurs d'obligation en matière de promotion d'une éducation de qualité aux enfants.
	LOME	ODOS et la plateforme de promotion de l'éducation au Togo	ODOS	6 ème semestre	Janvier –Juin 2018 ODOS est très actif au sein de la plateforme de promotion de l'éducation au Togo dénommée Coalition nationale pour l'éducation pour tous au Togo (CNT/EPT). Il a été élu pour présider à l'organisation de l'édition 2018 de la semaine mondiale d'action pour l'éducation au Togo. Célébration au cours de laquelle il a mis son expertise en organisation pour une réussite de la semaine. Notons que la Coalition regroupe en son sein plus d'une quarantaine d'association de défense des droits humains engagées dans la thématique Education au Togo.
Identification des 20 enfants victimes de pires formes de travail	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale, la plate-forme de promotion des droits des employés de maison (PODDED).	ODOS	1 ^{er} semestre	L'identification des enfants travailleurs domestiques de moins de 15 ans et des enfants victimes de pires formes de travail est en cours et se fait en collaboration avec le réseau PODDED (Plateforme des Organisations de Défense des Droits des Employés Domestiques) et les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale. Notons que le réseau PODDED a été initié et créé par le projet OEV1 qui a mis en place toute son organisation que ce soit les textes organiques, l'Assemblée générale constitutive et les organes de fonctionnement(Assemblée Générale, Conseil d'Administration et Secrétariat exécutif) ODOS lui a trouvé un partenaire Belge du nom de WSM/Solidarité Mondiale avec qui le Réseau travaille jusqu'à présent.

					Au cours de ce semestre 15 enfants domestiques ont été identifiés. Ces 15 enfants domestiques sont pour la plupart dans des familles d'accueil chez des tuteurs. (Au Togo, des enfants issus de familles pauvres sont placés auprès des membres de leurs familles proches ou éloignés qui ont une charge d'une tutelle sur eux mais malheureusement, généralement, ces tuteurs transforment ces enfants qui ont entre 05 et 15 ans en domestique et les maltraitent.) Ils perçoivent des rémunérations dérisoires et sont souvent victimes de plusieurs abus et maltraitance ce qui ne favorise pas leur épanouissement. Vue que le travail domestique des enfants de moins de 15 ans est interdit au Togo, l'identification de ces enfants a été difficile car les familles d'accueil de ces enfants n'ont pas voulu se faire découvrir par peur d'être punies par la loi. A travers cette activité, nous avons appris qu'en discutant avec les parents et tuteurs et en les mettant en confiance sur leur responsabilité dans l'éducation de ces enfants ils comprennent mieux l'importance du respect des droits des enfants et les conséquences auxquelles ces derniers sont exposés de par leur comportement.
Identification des 20 enfants travailleurs domestiques de moins de 15 ans.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs).	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et la plate-forme de promotion des droits des employés de maison (PODDED).	ODOS	4 ^{ème} trimestre 2015.	

	Dans la préfecture des Lacs.	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et la plate-forme de promotion des droits des employés de maison (PODDED).	ODOS	6ème semestre	Janv-Juin 2018. 10 filles de moins de 15 ans travaillant dans des bars-restaurants ont été sensibilisées et retirées de ce travail à Aného. Suite à l'appropriation des idéologies du projet par les bénéficiaires, ces derniers ayant détecté une des problématiques que combat le projet, notamment les pires formes de travail des enfants (ici il s'agit du travail des enfants dans les bars et débits de boisson) ont tout de suite informé le Directeur préfectoral de l'action sociale,(point focal du projet) qui a fait le nécessaire pour retirer ces enfants de ce milieu de travail pour les faire retourner à l'école.
	Dans 05 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Yoto, Vo,).	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et la plate-forme de promotion des droits des employés de maison (PODDED).	ODOS	2 ème semestre	14 nouveaux enfants (08 enfants victimes de pires formes de travail des enfants et 06 enfants travailleurs domestiques) ont été identifiés par les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale ; -de jeunes garçons qui travaillent dans les carrières de gravier -de jeunes filles qui font le travail domestique auprès de certains ménages sur les sites du projet. Ce qui porte le nombre total des enfants victimes de pires formes de travail à 29. La collaboration étroite d'ODOS avec la direction de l'Action sociale et la PODDED permet d'identifier facilement ces enfants et de lutter contre ce phénomène.

	Dans 06 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Bas-Mono, Yoto, Vo,).	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et la plate-forme de promotion des droits des employés de maison (PODDED).	ODOS	3 ème semestre	Au cours de ce semestre, 25 nouveaux enfants victimes de pires formes de travail et 35 enfants travailleurs domestiques ont été identifiés et arrachés de ces travaux. Ils sont placés auprès de leurs parents et tuteurs qui sont appuyés par le projet. Tous ces enfants sont inscrits à l'école au cours de cette rentrée scolaire 2016-2017 pour leur scolarisation. Au jour d'aujourd'hui au total 56 enfants travailleurs domestiques de moins de 15 ans et 39 enfants victimes de pires formes de travail ont été identifiés sur les sites du projet.
Identification et choix de 10 animateurs de club d'enfants.	Dans 06 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Bas-Mono, Yoto, Vo,).	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et l'équipe de suivi des activités des clubs dans les écoles.	ODOS	3 ème semestre	L'activité d'identification des critères de choix des animateurs est en cours avec le personnel enseignant des établissements sélectionnés.

	Dans 06 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Bas-Mono, Yoto, Vo,).	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et l'équipe de suivi des activités des clubs dans les écoles.	ODOS	4 ème semestre	17 Enseignants superviseurs et 34 élèves (17 filles et 17 garçons) ont été identifiés et choisis sur des critères bien définis comme animateurs des clubs dans les écoles. L'implication des acteurs de l'éducation dans les activités des clubs constitue un atout favorable à la réussite de ses activités, à l'atteinte des objectifs à la durabilité des actions au sein des clubs d'enfants dans les écoles.
C : Activité principale (Output): Séminaire – Formation – Apprentissage					
Communication suivi de débat sur le rapport final du projet OEV 1 et présentation de la version finale de la phase 2 du projet OEV (90 personnes, 1 jour)	Les 07 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs).	La Coordination du projet OEV	ODOS	1 ^{er} semestre	Pour renforcer la participation de toutes les parties prenantes, un atelier de présentation de la philosophie du projet a regroupé tous les acteurs. A l'issue de la présentation du rapport final de la phase 1 du projet OEV, Les objectifs, les résultats attendus, les activités et le degré d'implication de toutes les parties prenantes dans l'atteinte des résultats pour la phase OEV 2 ont été expliqués, discutés et compris par toutes les parties prenantes. Un engagement de ces dernières a été obtenu, ce qui renforce ODOS dans sa confiance par rapport à ses objectifs. Au total 93 personnes ont participé à cet atelier. La leçon que nous avons apprise dans la mise en oeuvre de cette activité est que pour avoir l'adhésion et la participation dans une localité de tous les acteurs il est important d'utiliser la méthode participative afin que ces acteurs comprennent mieux le cycle du projet et de se l'approprier pour collaborer efficacement dans l'atteinte des résultats.
Un (1) séminaire atelier d'analyse organisationnelle de 3 jours pour 46	Les 07 préfectures de la région	La Coordination du projet OEV	ODOS	1 ^{er} semestre	Le séminaire atelier de Développement Organisationnel a regroupé 49 responsables de nouvelles OSC partenaires du projet OEV 2. Il a permis de renforcer les compétences de ces nouvelles organisations de la société

responsables de nouvelles OSC partenaires qui n'ont jamais suivi le DO. Il s'agira de 5 associations de défense des droits humains, 07 orphelinats et centres d'accueil, 07 centres d'apprentissage et de formation professionnelle, 08 responsables des départements de l'Eglise des A/D, 05 Associations de défense des filles travailleuses domestiques et 14 responsables des Fédérations des comités des parents d'élèves(FASPAREL) . Ils réfléchiront entre autre, sur des thèmes comme:	maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)				civile. Elles sont désormais capables d'analyser et d'identifier leurs forces et faiblesses, d'analyser et d'identifier leur mission et objectifs, de définir leurs activités et leurs rôles dans la société civile; de comprendre l'importance des principes démocratiques et de bonne gouvernance dans la gestion d'une organisation de la société civile. Pour 95% des Organisations présentes, c'est leur toute première fois de participer à un atelier de Développement organisationnel ce qui fait qu'elles ont beaucoup apprécié la formation et ont toutes témoigné qu'elle leur avait fourni assez de connaissances. Ainsi elles pourraient désormais améliorer la gestion organisationnelle de leurs associations, l'exécution de leurs activités et leurs résultats. Nous avons appris à travers cet atelier que plusieurs OSC ne maîtrisent pas leur mission en tant qu'Association; une redéfinition de leur rôle et responsabilité, et des objectifs qui leurs sont assignés, les renforce davantage et les rend plus performantes dans leur fonctionnement.
Deux (2) séminaires ateliers de formation de trois jours chacun pour (62 responsables X 2 séminaires) de 15 associations de défense des droits humains, 10 orphelinats et centres d'accueil, 10 centres d'apprentissage et de formation professionnelle, (4x2 personnes) départements de l'Eglise des A/D, 10 associations de	Les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV	ODOS	5 ^{ème} semestre	Juillet –Décembre 2017 Les thèmes* abordés au cours de ce séminaires ont été pertinents au regard des participants car d'actualité. Nous ne pouvons en avoir pour preuve que la participation active des participants qui ont à la fin exprimé leur grande satisfaction de l'acquisition de certaines connaissances clarifiées dans le domaine et se sentent bien outillés désormais pour un partage efficace sur leur terrain de travail. (* la CDE, la charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant, le rôle et la Mission d'une association des droits humains en rapport aux droits des enfants, les différentes formes de violation des droits des enfants, les différentes voies de recours en matière de violation des droits des enfants, la connaissance des différents textes ratifiés par le Togo et leur décret d'application en matière de protection et de défense des droits des enfants , laprésentation de quelques institutions d'envergurenationale de défense des droits humains en matière de défense et de protection des droits des enfants (CNDH et LTDH) , notion et problématique des

défense des droits des filles travailleuses domestiques, 14 responsables des Fédération des Parents d'Elèves (FASPAREL), 21 Directeurs d'écoles, 7 cadres de concertation et 30 animateurs de clubs d'enfants					OEV , la vulgarisation de l'utilisation du numéro vert gratuit le : « ALLO 1011 » etc.)
Un(1) séminaire atelier de formation de (3) jours à l'intention de 60 personnes venant des associations de défense des droits humains, des orphelinats et centres d'accueil, des centres d'apprentissage et de formation professionnelle, des départements de l'Eglise des A/D, des associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques, Responsables des FASPAREL, des Directeurs d'écoles, des cadres de concertation et des animateurs de clubs d'enfants sur les techniques de monitoring, du lobbying et du plaidoyer. Ils étudieront les fonctionnements des institutions étatiques (préfecture, mairie,	LOME	La Coordination du projet OEV	ODOS	3 ème semestre	Un atelier de renforcement de capacité sur les techniques de monitoring, du lobbying, du plaidoyer et sur le fonctionnement des institutions étatiques (préfecture, mairie, gendarmerie, police, justice, Etat civil) a regroupé les organisations de la société civile impliquées dans la défense des droits humains, les membres des cadres de concertation, les responsables des Associations des parents d'élèves. Au total 20 personnes ont participé à ce séminaire. Les participants à ce séminaire ont été choisis de façon stratégique en vue de mieux les outiller dans la mise en œuvre des actions de plaidoyer sur les sites du projet. Ils ont été renforcé dans les stratégies de lobbying, de monitoring et de plaidoyers en vue de les amener à mieux défendre les intérêts des sans voix qui sont les enfants. Les participants ont également renforcé leurs connaissances sur le fonctionnement des institutions étatiques œuvrant dans la protection des enfants. Leurs connaissances sur ces institutions vont leur permettre de mieux collaborer avec elles pour la protection des enfants. A travers cette formation, les participants ont été renforcés dans leur rôle d'éclaireur, de sentinelle et de débiteurs d'obligation en matière de respect et défense des droits des enfants. Ils ont été invités à s'engager davantage dans la protection des enfants et veiller pour le respect des droits des enfants dans toutes les communautés des sites du projet.
	LOME	La Coordination du projet OEV	ODOS	4 ème semestre	24 Organisations de défense des droits humains et 09 représentants des institutions étatiques ont suivi une formation en technique de plaidoyer qui s'est servi d'un cas pratique pour développer les différentes étapes que comporte une bonne technique de plaidoyer, ce cas d'exercice dont s'est servi la formation n'est autre que la ratification de la C 189 sur les travailleurs

gendarmerie, police, justice, Etat civil etc.).					et travailleuses domestiques par le gouvernement togolais. Cette formation a bénéficié de l'appui technique de M. Lars Klingsbo qui est le spécialiste en plaidoyer de PMU.
Un (1) séminaire atelier de formation de 60 personnes venues des OSC et centre d'apprentissage et orphelinat et groupements communautaires sur l'organisation et la préparation des émissions radiophoniques dans l'optique de la défense des droits des enfants.			Ces formations seront assurées par des personnes ressources de nos partenaires tels qu'IBRA Radio; d'autres structures spécialisées dans la communication.		
Un (1) séminaire atelier de redynamisation de 7 cadres de concertation visant à une meilleure organisation et plus d'efficacité dans leurs activités. Thèmes abordés: Révision du système organisationnel, mise à jour des définitions des objectifs et des missions, révision des techniques de planification et d'élaboration des	Lomé	Les cadres de concertation pour la protection de l'enfant dans les 07 préfectures de la région maritime	ODOS	2 ème semestre	25 membres des cadres de concertation de 7 préfectures issus de la préfecture, la mairie les Actions sociales, la justice, l'éducation, l'état civil et les Organisations de la société civile. Au cours de ce séminaire les membres des cadres de concertation ont eu en tant que structure organisée à identifier leurs rôles et fonctionnements, les standards de gestion d'une association pour être plus efficaces dans leur travail. A l'issue de cette formation, les responsables des cadres de concertation ont affirmé avoir désormais une meilleure connaissance de leurs missions, objectifs et activités; ils ont compris la nécessité de: mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation de leurs activités et de leurs objectifs, de promouvoir la visibilité de leurs actions auprès des populations pour la protection des droits des enfants. A travers ce séminaire, nous avons appris que ces tribunes de discussion sont nécessaires et très importantes aux cadres de concertation pour les

plans stratégiques. Redéfinition des activités, du système d'évaluation et de suivi, de reporting et de mécanisme de visibilité					amener à réfléchir ensemble sur leur bon fonctionnement et identifier les meilleures méthodes et stratégies de protection des enfants dans leurs diverses localités.
Un (1) séminaire atelier de formation de 15 Chefs traditionnels et de 15 secrétaires de ces chefs sur la problématique des OEV, le rôle attendu des autorités traditionnelles dans un optique traditionnel et culturel de la lutte, la connaissance des textes ratifiés par le Togo et les voies de recours etc	Lomé	Les chefs traditionnels dans les 07 préfectures de la région maritime	ODOS	5 ème semestre	Juillet – Décembre 2017 Au cours de ce séminaire, tous les débiteurs d'obligation intervenant dans la résolution des problèmes liés à l'accès des OEV à la scolarisation ont été identifiés. A l'issue de ce séminaire les chefs traditionnels ont été conscients de leur responsabilité et ont décidé d'initier des activités de recensement pour mieux suivre les OEV en age scolarisable dans leur localité. Ils ont pris l'engagement d'organiser des séances de sensibilisation à l'endroit des parents et de veiller à ce qu'ils inscrivent tous les OEV fille comme garçons en age scolarisable à l'école. Ces résultats seront prêts probablement pour le prochain rapport.

Un (1) séminaire atelier de formation de 100 parents d'OEV sur la création et la gestion des AGR, la gestion du revenu familial et l'importance du respect des droits de l'enfant. Séminaire se déroulera sur 3 jours pour chaque séance. Il sera animé par la coordination d'ODOS.	07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Vo, Bas-Mono, Lacs)	Les parents des OEV dans les préfectures ciblées	ODOS	2 ème semestre	07 séminaires ateliers décentralisés ont été réalisés sur les sites du projet par les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale en collaboration avec la Coordination de ODOS pour 80 parents et tuteurs des OEV. Les modules suivants ont été abordés : la création et la gestion des AGR, la gestion du revenu familial et l'importance du respect des droits de l'enfant. Ces ateliers ont permis à ces parents et tuteurs de renforcer leurs connaissances et stratégies de gestion des AGR, et d'avoir en mains les éléments clés de la réussite d'une activité génératrice de revenus pour augmenter leur pouvoir économique et leur sens de responsabilité vis-à-vis de la prise en charge alimentaire, scolaire, sanitaire et socio professionnelle des orphelins et autres enfants vulnérables à leur charge. Ces séminaires décentralisés réalisés en collaboration avec les directions préfectorales de l'Action sociale ont permis à chaque participant (parents et tuteurs des OEV) d'échanger , de poser des questions et de comprendre les bonnes pratiques pour mieux gérer et réussir leurs activités génératrices de revenus.
	03 préfectures de la région maritime (Golfe, Zio, Vo)	Les parents des OEV dans les préfectures ciblées	ODOS	3 ème semestre	Au cours de ce semestre, 3 séminaires décentralisés ont eu lieu sur 3 sites du projet et avaient pour thèmes: la création et la gestion des AGR, la gestion du revenu familial et l'importance du respect des droits de l'enfant à l'endroit de 27 nouveaux parents d'OEV identifiés sur les sites du projet. Au total 10 séminaires décentralisés ont été réalisés sur les sites du projet à l'endroit de 107 parents d'OEV pour mener des AGR.
	03 préfectures de la région maritime (Golfe, Zio, Bas-Mono)	Les parents des OEV dans les préfectures ciblées	ODOS	4 ème semestre	03 séminaires décentralisés ont eu lieu à l'endroit de 30 parents d'OEV, les thèmes abordés ont porté sur : la gestion du revenu familial l'importance du respect des droits de l'enfant, la création et la gestion des AGR L'activité d'éducation financière, permet aux femmes de renforcer leur capacité en matière de gestion et de mieux suivre leurs activités génératrices de revenu.
	Dans 04 préfectures de la région maritime (Golfe, Avé, Bas	La Coordination de ODOS et les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale	ODOS	6 ème semestre	Janvier-Juin 2018. 20 nouveaux parents des OEV répartis en 02 groupes de 10 personnes ont été renforcés en éducation financière et ont bénéficié de l'appui du projet pour la gestion de leurs activités génératrices de revenu.

	Mono, Lacs)	de la région maritime.			
Mise en apprentissage de 30 orphelins et autres enfants vulnérables dans un métier d'avenir dans un centre d'apprentissage pour au moins 3 années sanctionnée par un certificat ou diplôme de fin d'apprentissage.	Les 07 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Vo, Bas-Mono Yoto, Lacs)	Les apprentis OEV dans les 07 préfectures de la région maritime.	ODOS	2 ème semestre	31 orphelins et autres enfants vulnérables OEV (21 filles et 10 garçons) sont inscrits en apprentissage de la couture, la mécanique automobile, la Cordonnerie et la coiffure dans les 7 préfectures de la région maritime. Les frais de contrat d'apprentissage pour ces 31 jeunes ont été signés par la Coordination de ODOS auprès des responsables des ateliers et centres de formation. A l'issue de 3 années de formation, et suite à la réussite de ces jeunes apprentis aux examens de fin d'apprentissage, ils auront leur diplôme et vont devenir des responsables en exerçant les métiers appris.
	La préfecture du Golfe (Lomé commune)	Les apprentis OEV de Lomé Commune	ODOS	4ème semestre	12 OEV apprentis (07 filles et sont garçons) sont inscrits en apprentissage de couture au cours de ce semestre.
	Les 07 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Vo, Bas-Mono Yoto, Lacs)	Les apprentis OEV dans les 07 préfectures de la région maritime.	ODOS	5 ^{ème} semestre	Juillet - Décembre 2017. Les frais d'examen ont été payés aux 43 OEV apprentis . Sur demande des intéressés, un examen de conscience a été mené par ODOS sur leur sincérité à embrasser un métier d'avenir. Après le choix libre des apprenants sur la nature du métier, ODOS a rencontré les maîtres d'atelier ensemble avec les apprenants pour clarifier les conditions et les règles qui régissent l'apprentissage, c'est avec une grande satisfaction que ODOS a constaté l'engagement ferme de ces apprenants ce qui l'a amené à réglé les frais d'inscription et de formation et d'examen pour qu'ils continuent leur apprentissage jusqu'à la fin de la formation.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Ave, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et 03 organisations membres des cadres de concertation	ODOS	6 ème semestre.	Janvier-Juin 2018 Idem pour 07 séances de sensibilisation réalisées au sein de 07 groupes communautaires sur les sites du projet, au total 345 personnes dont 235 femmes et 110 hommes ont bénéficié de ces séances de sensibilisation axées sur les droits des enfants. Depuis le début du projet, on a eu 50 séances de sensibilisation pour 4332 personnes de 35 groupes communautaires.
Un (1) séminaire de formation et					Trois jours selon la spécialité avec des personnes ressources du ministère de la formation technique et professionnelle en collaboration avec les

de renforcement de compétences techniques des centres de formation professionnelle : menuiserie, mécanique et électricité auto, couture et coiffure, batik et artisanat.					enseignants des écoles techniques et de formation professionnelle.
Un (1) séminaire de formation en Organisation d'entreprise, en gestion de Micro entreprise, en marketing, en gestion de la micro finance pendant 3 jours pour les responsables de ces centres de formation (14 personnes)			effectué par le personnel de la coordination d'ODOS.		
Un (1) Séminaire ateliers avec les cadres de la direction régionale de la santé, les cadres de la direction régionale du ministère de l'action sociale et les Responsables des OSC sur les thématiques liées à la problématique de la santé des OEV dans la zone du projet.	Lomé	les Médecins de la Direction régionale de la santé, les directeurs préfectoraux de la direction régionale du ministère de l'action sociale, les Responsables des Comités de gestion de la	ODOS.	2 ème semestre	Le séminaire atelier sur la problématique de la santé des OEV a regroupé les cadres de la Direction régionale de la santé, la Direction régionale maritime de l'Action sociale, les chefs cantons, les organisations de la société civile (COGES : Comités de Gestion de la Santé dans les 7 préfectures de la Région maritime). Au cours de cet atelier, les participants ont eu à identifier eux-mêmes les problèmes pertinents qui constituent une entrave à l'accès facile aux soins des OEV dans les localités de la région maritime, les débiteurs d'obligation dans la gestion des problèmes de santé des OEV à tous les niveaux, leurs rôles et responsabilités dans la prise en charge des problèmes sanitaires des OEV dans les 7 préfectures de la région maritime. A travers ce séminaire, nous avons appris que les cadres de la direction régionale de la santé(les médecins), les Directeurs préfectoraux du ministère de l'action sociale et les Responsables des OSC ont à cœur d'aider les OEV dans leurs problèmes de santé sur tous les sites du projet mais par faute

		santé dans les 07 préfectures de la région maritime, les chefs traditionnels.			d'organisation et de moyens financiers ils sont souvent limités dans leurs actions.
Un (1) Séminaire atelier regroupant des Chefs cantons, des responsables des OSC, la Direction régionale de l'enseignement du premier degré, des Directeurs des écoles et des responsables des Associations des parents d'élèves sur la problématique de la scolarisation des OEV et le rôle des autorités cantonales.	Lomé	Les Chefs cantons, les responsables des OSC, la Direction régionale de l'enseignement du premier degré, les Directeurs des écoles et les responsables des Associations des parents d'élèves	ODOS.	5 ème semestre	Juillet - Décembre 2017. Les participants autour de ce thème développé au cours de ce séminaire, ont manifesté un grand intérêt à la thématique; et ont animé activement les débats. Les causes de la problématique de la scolarisation des OEV ont été profondément diagnostiquées et les responsabilités de débit d'obligation dégagées. La problématique aborde les aspects tels que les échecs répétés et les difficultés d'accès à l'école. Ces deux aspects ont pour principales causes, le manque de temps pour la révision des cours, la mauvaise assimilation des cours, les mauvaises conditions de révision des cours à la maison, les mauvais traitements des tuteurs, le manque de moyens financiers, et l'éloignement des infrastructures scolaires surtout dans certains villages. A ces causes des solutions ont été trouvées notamment, Sensibilisation des tuteurs à libérer les OEV des travaux domestiques pour leur accorder plus de temps pour leur révision, Sensibilisation des enseignants à donner plus d'attention aux OEV pendant et à suivre leur rythme, Sensibilisation des tuteurs à offrir de meilleurs cadres d'étude aux OEV à la maison, Sensibilisation des tuteurs sur les droits des enfants et sur les risques encourus en cas de violation de ces droits, Renforcement de capacité économique et financière des parents et tuteurs, plaidoyers auprès du Ministère de l'éducation pour l'extension de l'offre de l'éducation jusqu'au village reculé pour une proximité effective. Des mécanismes de suivi de la scolarisation des OEV ont été mis en place par les participants qui ont créé instantanément une synergie d'action au service de la scolarisation des OEV.

Un(1) séminaire de formation sur les techniques d'animation des clubs (les sujets abordés dans ces animations doivent être basées sur les droits relatifs aux enfants).	Les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV + 30 animateurs de clubs d'enfants	ODOS	5 ^{ème} semestre	Juillet –Décembre 2017. Les élèves animateurs des clubs ont fait preuve d'une bonne participation à ce séminaire, ils ont été amenés eux mêmes grace aux stratégies utilisées à identifier leurs droits et devoirs. Ils ont beaucoup apprécié les techniques d'animation et ont initié des exemples de sensibilisation en utilisant ces techniques. Tous ces élèves animateurs se sentent désormais bien outillés pour sensibiliser leurs pairs lors des activités d'animation des clubs.
D : Activité principale (Output): Renforcement de capacité économique et financière					
Elaboration des plans d'affaires pour 100 entrepreneurs.	Dans 05 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Lacs)	La Coordination de ODOS et les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale de la région maritime	ODOS	2 ème semestre	L'élaboration des plans d'affaire pour 50 femmes entrepreneurs parents et tuteurs d'OEV est en cours sur les sites du projet. En effet à la suite des séminaires décentralisés de renforcement de capacité en gestion des AGR les parents des OEV ont compris la nécessité d'élaborer des plans d'affaire pour mieux gérer leurs activités. Ainsi au cours de ce semestre 50 femmes bénéficient d'un accompagnement à travers l'élaboration de leur plan d'affaire en vue de bénéficier d'un financement pour leurs activités. Nous avons appris à travers l'élaboration des plans d'affaire pour les femmes parents d'OEV grâce à la collaboration des directeurs préfectoraux de l'action sociale que ces plans d'affaires permettent à chaque parent d'OEV de savoir réellement le budget dont il a besoin pour gérer son activité, ce qui lui évite des dépenses superflues devant entrainer des pertes.
	Dans 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Lacs)	La Coordination de ODOS et les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale de la région maritime	ODOS	3 ème semestre	Au cours de ce semestre 57 nouveaux parents d'OEV composé essentiellement de femmes ont appris et bénéficié de l'élaboration des plans d'affaires pour leurs activités génératrices de revenus ce qui les renforce dans les pratiques de bonne gestion de leur AGR pour sa réussite. Au total 107 parents d'OEV ont bénéficié de la formation en AGR et d'élaboration de plan d'affaires sur les sites du projet.

Financement des 100 entrepreneurs parents d'OEV : C'est un microcrédit à rembourser. Les microcrédits seront octroyés à des individus qui seront réunis en groupe de 4 ou 5. Le montant du financement des micros entreprises dépendra de la nature de l'affaire. Toutefois il variera entre 5000 et 50000 F CFA soit 10 et 76 euros.	Dans 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Lacs, Vo, Bas Mono)	La Coordination de ODOS et les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale de la région maritime	ODOS	3 ème semestre	Au cours de ce semestre 107 parents d'OEV répartis en groupe de 10 personnes ont été financés pour la gestion de leurs activités génératrices de revenus. Ces nouveaux parents sont suivis régulièrement dans la mise en œuvre de leurs activités par les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale qui les accompagnent efficacement pour la réussite de ces activités et qui veillent surtout à une bonne prise en charge alimentaire, scolaire, sanitaire et professionnelle des OEV à leurs charges.
	Dans 03 préfectures de la région maritime (Golfe, Lacs, Bas Mono)	La Coordination de ODOS et les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale de la région maritime.	ODOS	4 ème semestre	30 nouveaux parents d'OEV répartis en 03 groupes de 10 personnes ont bénéficié de l'appui financier en micro crédit après avoir suivi des séances d'éducation financière. Il est important de soutenir l'octroi des micros crédits avec des séances d'éducation financière préalables et continues.
	Dans 03 préfectures de la région maritime (Golfe, Avé, Bas Mono)	La Coordination de ODOS et les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale de la région maritime.	ODOS	5 ème semestre	Juillet - Décembre 2017. Le micro crédit demeure un élément essentiel dans l'effort de renforcement de capacité économique des femmes pour faire face à leur charge. On le voit à travers le changement de leur situation de leur mobilisation, et de leur engouement. Elles présentent des plans d'affaires bien élaborés, montrant ainsi leur engagement à être fidèle dans leur remboursement. Ce que nous pouvons remarquer auprès de 159 parents d'OEV qui ont bénéficié de l'appui financier pour la gestion de leurs activités depuis le début du projet.
Appui en matériels et équipements. aux agropastoraux entrepreneurs parents d'OEV pour leur AGR. (Le nombre et le type de matériel seront déterminés ultérieurement).					
E : Activité principale (Output) : Prise en charge scolaire et sanitaire					

Prise en charge sanitaire par le projet de 100 enfants vivant avec des parents infectés par le VIH / SIDA.	Dans 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Lacs, VO, Bas Mono).	La Coordination de ODOS et les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale de la région maritime	ODOS	3 ^{ème} semestre	Au cours de ce semestre, 84 OEV vivant avec des parents infectés ont désormais un bon état de santé grâce à l'appui financier, du projet à leurs parents.
Prise en charge scolaire par le projet de 50 enfants vivant avec des parents infectés par le VIH / SIDA.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et les OSC partenaires du projet sur les sites.	ODOS	1 ^{er} semestre.	Au cours de la rentrée scolaire 2015-2016 au total 567 enfants issus de familles très pauvres , vivants avec leurs parents ou dans des familles d'accueil, orphelinats, centre d'accueil parmi lesquels 105 enfants vivant avec des parents infectés par le VIH , ont bénéficié des kits scolaires de la part de ODOS sur tous les sites du projet. Nous avons appris à travers cet appui que malgré que les frais d'écologie soient gratuits à l'école primaire publique au Togo, cette disposition du gouvernement togolais ne couvre pas pour autant les besoins pour une scolarisation de beaucoup d'enfants. Ainsi, beaucoup d'enfants démunis n'ont pas accès à l'école par faute de fournitures scolaires. L'appui de ODOS en kits scolaires a permis à tous ces enfants démunis de démarrer la rentrée scolaire dans de bonnes conditions et de continuer par aller à l'école avec assiduité.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et les OSC partenaires du projet sur les sites.	ODOS	3 ^{ème} semestre.	Au cours de la rentrée scolaire 2016-2017, 310 élèves parmi lesquels 84 enfants vivant avec des parents infectés par le VIH, ont bénéficié des kits scolaires de la part de ODOS sur tous les sites du projet. L'appui en fournitures scolaires aux OEV constitue une stratégie efficace pour les encourager dans leurs études et les inciter à mieux travailler en vue de bénéficier lors des rentrées scolaires de ces fournitures qui contribuent beaucoup au maintien des élèves en classe et leur donne le goût d'apprendre leurs leçons pour avoir de bons résultats scolaires.

	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et les OSC partenaires du projet sur les sites.	ODOS	5 ^{ème} semestre.	Juillet-Décembre 2017. Au cours de cette rentrée scolaire 2017-2018, 234 élèves OEV ont bénéficié de l'appui en fournitures scolaires de la part du projet sur tous les sites. Au total, 1111 élèves OEV parmi lesquels 189 OEV vivant avec les parents infectés ont bénéficié de l'appui en fournitures.
Activité principale (Output): Appui en matériel et équipements des centres de formations professionnelles					
Appui en matériels et en équipements des centres de formations professionnelles	Dans 03 préfectures de la région maritime (Ave, Bas-Mono, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et les centres de formation professionnelle	ODOS	3 ^{ème} semestre	Au cours de ce semestre, 03 centres de formation professionnelle ont été équipés en matériel, au total 11 machines à coudre ont été octroyés à ces centres. L'équipement en machines des centres de formation a renforcé leurs potentiels et capacité d'accueil des apprentis qui bénéficient désormais d'une meilleure prestation en formation.
Appui matériel à l'installation de 30 jeunes entrepreneurs formés dans les centres par le projet. (Il s'agira d'équiper le jeune du nécessaire pour l'ouverture de son atelier après formation). C'est un appui sous forme d'un prêt en équipement remboursable à un taux faible pour l'aider à la conscientisation et	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et les OSC partenaires du projet sur les sites.	ODOS	5 ^{ème} semestre.	Juillet-Septembre 2017 21 OEV ayant terminé leur formation en apprentissage sont installés (achat de machine à coudre, achat de séchoir, ciseaux et accessoires). Une chose est d'être formée au métier et une autre est de pouvoir rentré sur le marché de travail, cet appui en installation a été d'une grande nécessité pour la réalisation de ces apprentis libérés.

aussi à récupérer ces sous pour en aider d'autres sortants.					
G : Activité principale : renforcement des capacités du personnel de la coordination d'ODOS concernant la gestion du projet OEV					
Réorganisation du système de transmission des rapports descriptifs et des supports comptables depuis les sites du projet	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	1 ^{er} semestre	Une séance de travail a regroupé la coordination d'ODOS et les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale au cours de laquelle, le circuit de transmission des rapports narratifs et financiers a été redéfini. Les rapports financiers et descriptifs sont désormais envoyés trimestriellement par mail et en version imprimé par les Directeurs préfectoraux à la coordination de ODOS. Les factures et supports financiers parviennent désormais à temps à la coordination de ODOS, ce qui facilite l'enregistrement comptable des dépenses. La réorganisation du système de transmission des rapports et des supports comptables , a permis d' une part de maintenir une bonne communication entre les parties prenantes (au niveau individuel, de la société civile et au niveau institutionnel) et la coordination de ODOS et d'autre part de renforcer et faciliter le suivi des activités sur les sites du projet.
Révision du calendrier de rédaction des rapports des projets à la coordination ODOS	A Lomé.	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	1 ^{er} semestre	La révision du calendrier de rédaction des rapports a été faite avec les Directeurs préfectoraux des 7 sites du projet. Suite à cela, les rapports se font tous les trois mois de même que les planifications des activités, ce qui facilite un meilleur suivi des activités réalisées sur les sites du projet. La révision du calendrier de rédaction des rapports a renforcé le respect de la réalisation des activités planifiées et programmées, et a amélioré le suivi de ces activités sur les sites du projet.

Visite d'échange avec d'autres organisations (OSC) engagées dans la thématique de la lutte contre le phénomène des OEV.	Lomé	Coordination ODOS	ODOS	2 ^{ème} semestre	Au cours de ce semestre des visites d'échange ont été faites auprès de trois organisations de défense des droits des enfants au Togo. Il s'agit de ASMENE, SADD, SWAA Togo. Ces visites ont révélés quelques insuffisances dans le domaine de l'organisation et du fonctionnement de ces organisations. ODOS a aussi évalué sa performance organisationnelle en comparaison avec ce qui se fait ailleurs. De façon générale, la lutte pour la défense et la protection des droits des enfants a besoin d'une mutualisation des efforts avec des acteurs mieux organisés et ayant des partenaires financiers pour espérer de meilleurs résultats.
Recherche de documentation sur la thématique de la défense des droits des enfants et des OEV au Togo et dans le monde.	Dans toutes les institutions étatiques et internationales qui sont chargées des statistiques, dans les ministères qui travaillent dans la promotion des droits humains.	La Coordination du projet OEV.	ODOS	1 ^{er} semestre	La collaboration tissée entre ODOS et les diverses organisations de défense des droits humains au Togo, qu'elles soient nationales ou internationales, lui a permis d'avoir des documentations et informations bien renseignées sur la situation socio-économique des droits humains en général et des OEV en particulier au Togo et dans le monde. Grâce à ces documentations sur la thématique de la défense des droits humains, nous avons eu assez d'informations sur le degré de vulnérabilité des OEV au Togo et dans le monde. Nous avons aussi pris connaissances des stratégies et méthodes d'approche utilisées par d'autres acteurs impliqués dans la protection et la défense des droits des enfants. Les recommandations suggérées au niveau individuel, de la société civile et au niveau institutionnel pour réduire l'ampleur du phénomène ont renforcé notre approche. (Les liens : politique _protection enfant au Togo, et Cp_strategy SAVE the Children.pdf)
	Dans toutes les institutions étatiques et internationales qui sont chargées des statistiques, dans les ministères qui	La Coordination du projet OEV.	ODOS	3 ^{ème} semestre	Les Recherches de documentation et d'information actualisées sur les dernières évolutions sur les droits des enfants est un travail continu à la Coordination de ODOS, afin d'être au même diapason que les autres acteurs et partenaires de promotion et de défense des droits des enfants au Togo. Dans la quête de la documentation et de l'information, nous disposons entre autres des études et analyses faites par PMU sur la thématique, de la Politique nationale de protection et de défense des droits des enfants, de la Convention internationale des droits des enfants, de la Charte africaine des droits des enfants, du code de l'enfant au Togo. Outre ces documentations, la Coordination de ODOS s'enrichit, beaucoup des études et documents de

	travaillent dans la promotion des droits humains.				thèses présentés par différents chercheurs sur le plan national et international.
	Au niveau des bureaux de l'UNICEF dans la région maritime et de la Fédération des organisations de défense des droits des enfants au Togo.	La Coordination du projet OEV.	ODOS	5 ^{ème} semestre	Juillet-Décembre 2017 Les recherches documentaires au niveau de l'UNICEF et autre structures de défense et protection des droits des enfants nous ont permis de concevoir des modules de formation pour les enfants et des Affiches de sensibilisation pour aider les 30 élèves animateurs dans l'animation des 17 clubs d'enfants au sein des écoles ciblées. A part UNICEF, le gouvernement togolais a élaboré aussi des documents qui nous ont aidé dans notre travail, nous avons aussi recherché et trouver des documents auprès de plan international que nous avons intégré dans nos réflexions.
Révision et amélioration des techniques de planification inclusive impliquant toutes les parties prenantes.	A Lomé	La Coordination du projet OEV, les Directeurs préfectoraux et les parties prenantes présentes sur les 7 sites du projet.	ODOS	1 ^{er} semestre	Les techniques de planification ont été revues et améliorées dans la perspective d'une implication inclusive de toutes les parties prenantes au cours de cette deuxième phase du projet OEV. Dans une première étape la coordinatrice du projet OEV de ODOS planifie les activités trimestrielles avec les 07 Directeurs préfectoraux, qui à leur tour et dans la deuxième étape vont jusqu'à la base auprès des bénéficiaires On ne les accompagne pas dans la planification mais dans la mise en œuvre des activités auprès des bénéficiaires). pour finaliser cette planification, en faisant participer ces derniers en tenant compte de leurs opinions et contributions. Ceci permet d'avoir l'inclusion totale de toutes les parties prenantes dans la planification des activités. La révision des techniques de planification de façon inclusive a enrichi la planification des activités, ce qui rapproche ces dernières plus à la réalité en terme de comment les faire pour qu'elles respectent les pratiques socio culturelles des différents milieux, assurant ainsi une pleine réussite et un

					accomplissement des objectifs.
Elaboration d'un formulaire de collecte de données et d'élaboration des rapports à la base.	A Lomé	Les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale.	ODOS	1 ^{er} semestre	Un formulaire de collecte des données servant de canevas pour l'élaboration des rapports a été conçu en collaboration avec les Directeurs préfectoraux en vue de leur faciliter le rapportage et le suivi des activités réalisées sur les différents sites du projet. L'élaboration du formulaire de la collecte des données a contribué énormément à recueillir toutes les informations nécessaires et pertinentes, pouvant renseigner sur l'évolution des activités et leur impact sur les groupes cibles au niveau de tous les sites du projet.
Mise en place d'une base de données récapitulant toutes les expériences dans le processus d'implémentation du projet du début jusqu'à la fin.	A Lomé	Les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale.	ODOS	3ème semestre	Un document de capitalisation d'expériences a été élaboré dans le cadre de la conduite des projets de ODOS. Aujourd'hui il est à réviser pour une meilleure adaptation et disposition à être mieux utilisé pour les actions futures. Il se veut un document consultatif qui guidera les planifications et l'implémentation des actions prévues dans le projet.
	A Lomé	Les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale.	ODOS	5 ^{ème} semestre	Juillet-Décembre 2017. ODOS dispose d'un mécanisme de capitalisation d'expériences qui a été élaboré suite au séminaire de renforcement de capacités organisé à l'endroit de son personnel à cet effet. Ce document est en vulgarisation à tous les échelons et permettra au finish de créer une base de données de toutes les expériences acquises dans l'implémentation des projets.
H : Activité principale: Sensibilisations / IEC / CCC (Communication pour le Changement de Comportement)					
25 Sensibilisations, IEC et CCC de 30 groupes communautaires de 1 jour chaque séance pour au moins 50 personnes par groupe communautaire sur les thèmes	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination de ODOS et les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	2 ^{ème} semestre.	Au cours de ce semestre, 14 séances de sensibilisation IEC et CCC de 14 groupes communautaires regroupant 800 personnes dont 578 femmes ont eu lieu sur tous les sites du projet. Les thèmes abordés lors de ces sensibilisations ont porté sur les problèmes liés à la prise en charge des OEV notamment leurs droits d'avoir un toit, d'avoir une bonne alimentation, d'être scolarisé ou d'apprendre un métier, d'avoir droit à une prise en charge sanitaire en cas de maladie. Les séances de sensibilisation ont également interpellé les groupes communautaires à renforcer leur participation dans la protection des enfants et à recourir toujours aux institutions de référencement en matière de protection des enfants au cas où ils sont témoins de maltraitance, d'exploitation, ou d'abus d'un enfant. Le numéro vert gratuit Allô 1011 a fait également objet de vulgarisation lors de ces

relatifs à la problématique des OEV, le rôle et l'engagement des groupes communautaires dans la lutte contre le phénomène, la découverte et l'importance du respect des droits des enfants, la connaissance des voies de recours etc. .utilisation du numéro vert gratuit ALLO 1011) Elles seront faites par les OSC formées par le projet en collaboration du personnel d'ODOS.					séances de sensibilisation au sein des groupes communautaires. Si un enfant appelle 1011 l'équipe de détection descend sur les lieux indiquée par l'enfant, confronte les parents et l'enfant pour leur donner des conseils en vue d'amener les parents à adopter de meilleurs comportements. S'ils récidivent ils sont interpellés par la justice. Dès fois les voisins aussi peuvent appeler et c'est la même procédure. Nous avons appris que la collaboration avec les directeurs préfectoraux dans ces activités de sensibilisation contribue beaucoup à la prise de conscience progressive de la population sur l'importance de la défense et de la protection de tous les enfants de leur localité.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination de ODOS et les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale.	ODOS	3 ème semestre	Au cours de ce semestre, 14nouvelles séances de sensibilisation IEC et CCC de 21 groupes communautaires regroupant 1552 personnes ont eu lieu sur tous les sites du projet dont 1164 femmes. Au total depuis le début du projet, 28 IEC ont été réalisées et ont touché 2352 personnes des sites du projet répartis en 35 groupes communautaires. Ces groupes communautaires sont sensibilisés sur les droits des enfants surtout (droits à l'alimentation, à la scolarisation, à la santé) et les institutions de référence (Allô 1011, les centres sociaux, la police, la gendarmerie, la justice, la préfecture, la mairie) de leur localité pour la protection des droits des enfants. La collaboration et l'implication de tous les acteurs actifs dans la thématique de protection des droits des enfants permettent de mieux vulgariser les droits des enfants sur tous les sites du projet à travers un travail en synergie.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et 03 organisations membres des cadres de concertation	ODOS	4 ème semestre.	15 séances de sensibilisation ont été faites à l'endroit de 15 groupes communautaires pour un total de 835 personnes dont 590 femmes. Depuis le début du projet, on note 43 séances de sensibilisation pour 3987 personnes. La sensibilisation est bien réussie si on utilise le langage vernaculaire avec des exemples pratiques basés sur les réalités du milieu.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et 03 organisations membres des cadres de concertation	ODOS	5 ème semestre.	Juillet - Décembre 2017. La vulgarisation du thème relatif aux droits de l'enfant en général et de l'OEV en particulier est un exercice très sensible compte tenu de « l'entité enfant » qui est jugé par les adultes sur le plan traditionnel et culturel de n'avoir aucun droit. C'est l'une des difficultés qu'ont rencontré les sensibilisations d'IEC et ECC, mais que les animateurs ont su contourner. Les débats ont porté surtout sur les questions relatives à l'âge d'un enfant en lien aux droits, après des explications évidentes les

					uns et les autres ont compris que le respect des droits des enfants est un gage pour leur épanouissement et que chacun doit jouer son rôle en tant que débiteur d'obligation. L'Assistance a pris connaissance des mesures de dissuasion que sont l'utilisation du numéro vert gratuit ALLÖ 1011.
50 Emissions radiophoniques de sensibilisation, IEC et CCC sur les thèmes portant sur la problématique des OEV, le rôle et l'engagement des individus et des parents, des OSC et groupes communautaires, des institutions étatiques dans la lutte pour la défense des droits des enfants, les possibilités de formation et d'apprentissage, la découverte et l'importance du respect, la connaissance des voies de recours etc. Ces émissions aborderont aussi la connaissance des différents textes ratifiés par le Togo et leur degré d'application. Elles seront faites par les OSC formées par le projet en collaboration du personnel d'ODOS. Elles toucheront les auditeurs de 4 stations radiophoniques qui couvrent efficacement la région maritime.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination de ODOS et les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	3 ème semestre.	Au cours de ce semestre 07 Emissions radio ont été réalisées dans les 07 préfectures de la région maritime, au cours de ces émissions, les populations touchées ont été informées, éduquées, et ont suivi des communications sur l'importance du respect des droits des enfants, la connaissance des voies de recours en matière de protection des enfants, le Code de l'enfant, la Charte africaine des droits des enfants, la convention internationale des Droits des enfants et leur degré d'application au Togo. Au total, plus de 600 000 personnes ont été touchées par ces émissions.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination de ODOS et les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	4 ème semestre.	20 émissions radiophoniques ont été réalisées sur 07 stations radio de la région maritime. Au total depuis le début du projet, 27 émissions ont touchées plus de 900 000 auditeurs . Ces chiffres émanent des services statistiques des stations radio avec lesquelles nous travaillons. 05 enfants (Elèves) ont participé à l'animation de ces émissions. Ils* ont insisté sur la culture de la dénonciation pour chaque enfant en cas de violence ou d'abus à leur endroit. L'implication des enfants dans les émissions radio et la diversité des acteurs (police, justice, Préfecture, Action sociale, Gendarmerie, Santé, Education participant à l'animation de ces émissions radio, a permis aux auditeurs de mieux comprendre et de bien maîtriser le fonctionnement de ces acteurs et la responsabilité des enfants en matière de leur auto protection.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination de ODOS et les 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	5ème semestre.	Juillet - Décembre 2017. Les émissions radio ont été interactives et animées en langue locale. Les animateurs ont saisi l'occasion pour de mieux expliquer les droits des enfants aux auditeurs qui ont participé aux débats en posant des questions leur permettant de mieux cerner les droits des enfants. Ces émissions permettent d'amener beaucoup de personnes même hors de la zone ciblée à s'informer et à changer de comportement vis-à-vis de la protection et défense des droits des enfants. Pour ce semestre, 10 émissions radiophoniques ont été animées sur 07 stations radio des sites du projet et ont touché Environ 1 000 000 à 1200 000 auditeurs selon les statistiques des radios.

30 sensibilisations, IEC et CCC de masse pour 200 000 personnes des populations sur les thèmes relatifs à la problématique des OEV, les formes de protection des enfants basées sur l'application des textes ratifiés par le Togo, l'engagement et le rôle de chaque citoyen, et les voies de recours etc..(utilisation du numéro vert gratuit ALLO 1011)	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale les OSC partenaires.	ODOS	1^{er} semestre	Au cours de cette période au total 7 sensibilisations ont été faites dans 7 grands villages et ont touché 14 620 personnes sur tous les sites (3813 Hommes, 5 254 Femmes, 5553 Enfants). Ces sensibilisations sur les nouveaux sites choisis ont permis à la Coordination de ODOS de réaliser que plusieurs droits des enfants sont encore bafoués dans les communautés soit par ignorance soit en raison de la pauvreté des ménages. Il s'agit notamment du droit à l'acte de naissance, à l'alimentation, à la santé, à l'habillement. Plusieurs enfants également sont sujets à des violences de tout genre. Les populations se sont désormais engagées à dénoncer tout cas de violences aux services compétents surtout en utilisant la Ligne verte gratuite Allo 1011, au lieu de les traiter à l'amiable en raison de leurs conséquences néfastes sur les enfants. L'accompagnement effectif des OSC et des autorités locales a facilité la transmission des messages et leur appropriation par la population lors des séances de sensibilisations sur tous les sites.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale les OSC partenaires.	ODOS	2^{ème} semestre 2016.	Au cours de ce semestre, 10 sensibilisations de masse ont été faites sur les sites du projet. Au total, 16 580 personnes ont participé à ces sensibilisations qui ont interpellé les populations à participer à la défense et à la protection des enfants surtout contre la maltraitance, l'exploitation, la violence et les abus. Les textes ratifiés par le Togo pour protéger les enfants ont été vulgarisés lors de ces séances de sensibilisation de même que les institutions de référencement en matière de protection des enfants plus précisément l'utilisation de la ligne verte Allô 1011 pour dénoncer les cas de maltraitance et de violence contre les enfants. Au total 17 séances de sensibilisation ont été réalisées sur les sites depuis le début du projet. Grâce à l'implication des OSC et de la direction préfectorale de l'Action sociale sur les sites du projet, ces séances de sensibilisation ont amené la majorité de la population des sites à mieux connaître les droits des enfants et à s'impliquer dans leur respect dans la vie quotidienne de tous les OEV de leurs localités.

	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale les OSC partenaires.	ODOS	3ème semestre	Au cours de ce semestre, 07 nouvelles séances de sensibilisations de masse ont été réalisées sur tous les sites du projet. Au total, 24 séances de sensibilisation ont eu lieu depuis le début du projet sur tous les sites. Nous pouvons estimer eu égard aux méthodes utilisées pour informer, éduquer et communiquer sur les thèmes de la défense et protection des droits des enfants, à plus de 900 000 personnes le nombre de ceux qui ont été touchés par ces idéologies. En effet, les sensibilisations de masse dans les 17 villages du projet, ont amené à elles seules près de 70 000 nouvelles personnes à découvrir et à comprendre l'importance du respect des droits des enfants par rapport à leur développement, ce qui amène un cumul de personnes touchés directement à 84 620. Les points focaux que sont les directeurs préfectoraux de l'Action sociale ont enregistré un cumul de 500 appels sur les 7 sites du projet, en ce qui concerne l'utilisation du numéro vert Allo 1011 pour dénoncer les cas de violation des droits des enfants. L'implication des membres des cadres de concertation dans les activités de sensibilisation permet de porter régulièrement le message de protection des droits des enfants aux populations ; ce qui éveille leur conscience et les amène à changer rapidement de comportement à l'endroit des OEV.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	Les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale les OSC membres des cadres de concertation.	ODOS	4ème semestre	07 séances de sensibilisation de masse ont été animées au profit de 10 925 personnes dont 6365 femmes. Tour à tour les différentes personnes ressources notamment les chefs traditionnels, les Directeurs préfectoraux, les femmes et les enfants, ont pris part la parole pour aborder différents thèmes sur les droits des enfants. Le choix des animateurs autochtones dans ces genres de séances garantit la réussite de la communication pour un changement de comportement.
25 séances d'animation-débats de 10 clubs d'enfants sur les thèmes relatifs aux droits des enfants.	Dans les 06 préfectures de la région maritime (Zio, Bas-Mono, Vo, Lacs, Avé, Yoto).	Les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale les OSC membres des cadres de concertation.	ODOS	6ème semestre	Janvier-Juin 2018 16 séances d'animation ont eu lieu au sein de 08 clubs d'enfants. Au total 3009 élèves dont 1960 filles et 1049 garçons ont pris part à ces séances d'animation au sein des clubs. Ces séances se sont déroulées en échanges-débats, les après midi de mercredi où généralement les élèves ne font pas cours au Togo. Les séances ont été animées par les enfants animateurs des clubs formés par le projet; qui ont utilisé leur langage propre en tant qu'enfant pour sensibiliser leurs

					pairs sur le droit à la protection des enfants et le droit à la scolarisation de la jeune fille. Ces séances ont permis aux enfants de mieux comprendre leurs droits, les instruments juridiques, les institutions de référencement et leurs rôles pour mieux se protéger, protéger leurs pairs et développer l'esprit de dynamique de groupe au sein des clubs. Les élèves membres des clubs sont tous fiers d'appartenir à un club qui saura désormais les défendre et les protéger en cas de difficulté; ceci constitue une bonne gage pour les élèves d'oeuvrer pour le bon fonctionnement des clubs.
10 IEC sur la connaissance des droits des enfants à 150 orphelins et autres enfants vulnérables et l'utilisation du numéro vert gratuit ALLO 1011 pour dénoncer les éventuels cas de violation des droits des enfants.	Dans 03 préfectures de la région maritime (ZIO, YOTO et VO)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et les OSC partenaires	ODOS	1 ^{er} semestre	03 IEC ont été réalisées sur la connaissance des droits des enfants à 375 orphelins et autres enfants vulnérables (enfants vaudou, enfants travaillant dans des mines de graviers et de sables, enfants issus de familles rurales extrêmement pauvres.) Cette sensibilisation a impliqué également les enfants des orphelinats présents sur les sites choisis. A travers cette sensibilisation certains enfants ont révélé que des violences de tout genre sont exercées sur eux même dans les orphelinats par les responsables, alors qu'ils doivent normalement bénéficier de plus de protection contre ces violences au sein de ces orphelinats et centres d'accueil. Nous avons compris donc que ces responsables d'orphelinat manquent de formations en matière de protection et de défense des droits des enfants et qu'il urge de les former à ce sujet. Ceci permettra de renforcer leurs capacités dans l'encadrement des enfants à leur charge. A cet effet 05 enfants OEV ont bénéficié de l'établissement des actes de naissances au cours de cette rentrée scolaire de la part de leurs parents avec l'appui des membres des cadres de concertation.

	Dans 06 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe , Zio , Yoto , Lacs, Vo)	les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et les OSC partenaires	ODOS	2 ème semestre	Au cours de ce semestre, 06 IEC ont été faites à 130 orphelins et autres enfants vulnérables sur 06 sites du projet par les OSC partenaires du projet OEV. Les thèmes débattus ont porté sur les droits des enfants, les institutions de référencement et l'utilisation de la ligne verte Allô 1011 pour dénoncer les cas de violation des droits des enfants. A la suite de ces sensibilisations, l'Association la RELEVE a initié l'établissement des actes de naissance pour 10 enfants orphelins de la localité de Tsévié. Au total depuis le début du projet 09 IEC pour 505 enfants ont été réalisées. La leçon apprise à travers ces séances de sensibilisation est que les communautés et les OSC de promotion et de défense des droits des enfants s'engagent massivement dans la protection des enfants en initiant des activités qui permettent aux OEV de jouir de leurs droits dans la communauté.
	Dans 06 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe , Zio , Yoto , Lacs, Vo)	les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale et les OSC partenaires	ODOS	3 ème semestre	Au cours de ce semestre, 07 IEC ont été réalisées à l'endroit de 255 OEV des localités du projet, les thèmes abordés lors de ces séances sont les droits des enfants (droits à l'alimentation, à la scolarisation, à la santé aux jeux et loisirs). et la participation des enfants à leur autoprotection, les institutions de référencement et l'utilisation de la ligne verte Allo 1011 a été également vulgarisée. Au total depuis le début du projet 16 IEC ont été réalisées et ont touchées 706 orphelins et autres enfants vulnérables des sites du projet.

20 IEC à 150 enfants orphelins de père, de mère ou des deux qui vivent chez les parents ou tuteurs sur la connaissance des droits et devoirs des enfants et peuvent les revendiquer et utiliser le numéro vert gratuit ALLO 1011.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	1 ^{er} semestre	Au cours de ce semestre, il y a eu 07 IEC à l'endroit de 419 enfants orphelins de père, de mère ou des deux qui vivent chez les parents ou tuteurs sur la connaissance des droits et devoirs des enfants. Cette activité a permis aux orphelins et autres enfants vulnérables d'avoir une bonne compréhension des questions de leurs droits et devoirs. Ainsi ils ont pu identifier la responsabilité de leurs parents en tant que débiteurs d'obligation pour plusieurs de leurs droits non satisfaits. Les échanges ont également permis aux enfants de savoir la manière dont ils peuvent revendiquer leurs droits pour les obtenir et les mécanismes de dénonciation de violation de ces droits . Nous avons appris à travers la sensibilisation aux enfants que tous les enfants ont le désir, la capacité de participer à leur propre protection et la volonté de devenir des éclaireurs pour leurs pairs en matière de droits et protection des enfants.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	3 ^{ème} semestre	Au cours de ce semestre, 07 IEC ont été réalisées sur les sites du projet avec la participation de 195 orphelins de père ou de mère ou des deux. Les thèmes abordés au cours de ces activités portent sur les droits des enfants, les institutions de référencement, l'utilisation du numéro vert Allô 1011 et la participation des enfants à leur auto protection. Au total 14 IEC ont été réalisées à l'endroit de 614 OEV. Ces séances de sensibilisations permettent aux enfants de mieux s'exprimer sur les cas de violence dont ils sont victimes et de définir eux même les stratégies de protection contre ces violences ce qui renforcent leurs systèmes d'autoprotection.

20 IEC à 100 parents d'OEV sur l'importance du respect des droits des enfants, particulièrement sur les aspects éducatifs, nutritionnels et sanitaires.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	1 ^{er} semestre	7 IEC ont été réalisées envers 170 parents d'OEV sur les nouveaux sites du projet. La plupart des parents d'OEV ont avoué durant les sensibilisations qu'ils ne suivent pas du tout les enfants ni à l'école ni à la maison. Certains parents par ignorance et par manque de moyens financiers n'offrent pas une alimentation saine et équilibrée aux enfants ni des soins de santé adéquats. Ayant pris connaissance des conséquences de leurs actes sur les enfants, ils se sont engagés à corriger désormais ces manquements. Nous avons constaté au cours de cette sensibilisation que beaucoup de parents peuvent changer de comportement vis-à-vis du respect des droits de leurs enfants et bien jouer leur rôle et responsabilité en tant que débiteur d'obligation, s'ils sont informés, éduqués, sensibilisés et appuyés financièrement au travers des AGR.
	Dans 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Bas-Mono, Lacs, Yoto, , Vo)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	2 ^{ème} semestre.	Au cours de ce semestre 07 IEC ont été réalisées sur les sites du projet à 80 parents et tuteurs d'OEV. Ils ont été éduqués sur les droits des enfants particulièrement leur prise en charge alimentaire (au moins deux repas par jour), leur scolarisation et leur accès aux soins de santé quand ils tombent malade. Les parents ont reconnu leurs obligations et responsabilités dans la protection des OEV à leur charge. Ces sensibilisations amènent plusieurs parents à changer de comportement vis-à-vis des enfants à leur charge pour leur permettre de s'épanouir dans la communauté.
	Dans 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Bas-Mono, Lacs, Yoto, , Vo)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	3 ^{ème} semestre.	07 IEC ont été réalisées à 107 parents d'OEV au cours de ce semestre. (Information, Education, Communication c'est une appellation pour désigner une méthode de sensibilisation qui peut prendre la forme de ces trois éléments. On parle aussi de CCC qui signifie une communication pour un changement de comportement.) Les droits des enfants à une alimentation saine, la scolarisation et les soins de santé adéquats de la part des parents et tuteurs ont été discutés au cours de ces activités d'information, d'éducation et de communication. Début du projet, au total 21 IEC ont été réalisées à l'endroit de 277 parents d'OEV. Le suivi des parents dans leurs changements de comportement en matière de respect des droits des enfants se fait au cours de ces séances d'IEC.
	Dans 03 préfectures de la région maritime	les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	4 ^{ème} semestre.	03 séances d'IEC ont été réalisées à l'endroit de 30 parents d'OEV. Depuis le début du projet, au total 24 IEC ont été faites pour 307 parents d'OEV.

	Dans 03 préfectures de la région maritime	les Directeurs préfecturaux du ministère de l'Action sociale	ODOS	5ème semestre.	(Juillet - Décembre 2017). La connaissance du respect des droits des enfants devient une familiarité pour 203 parents d'OEV qui ont eu à bénéficier des séances d'IEC lors des réunions régulières qu'ils organisent autour de plusieurs activités notamment celles des AGR. Des explications très approfondies st données par les intervenants qui reçoivent en contre partie des contributions de la part des parents. Le bénéfice final revient aux OEV qui s'en portent mieux.
	Dans 07 préfectures de la région maritime	les Directeurs préfecturaux du ministère de l'Action sociale	ODOS	6 ème semestre.	Janvier-Juin 2018 Idem pour 154 parents des OEV sensibilisés au cours de 07 séances d'IEC. Au total 31 séances d'IEC ont été faites pour 461 parents des OEV depuis le début du projet.
Interpellation et sensibilisation des familles d'accueil des 20 enfants victimes des pires formes de travail.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfecturaux du ministère de l'Action sociale	ODOS	2 ème semestre	Ces séances de sensibilisations ont eu lieu sur les 07 sites du projet et ont permis aux familles d'accueil des 29 enfants victimes des pires formes de travail de mieux cerner la notion de pires formes de travail des enfants et les lois les interdisant au Togo. Elles se sont alors engagées à les éviter aux enfants et à sensibiliser à leur tour d'autres familles sur le sujet pour une meilleure protection des enfants.
Sensibilisation IEC des parents et tuteurs des 20 enfants victimes des pires formes de travail.					
Interpellation et sensibilisation des familles d'accueil des 20 enfants travailleurs domestiques de moins de 15 ans.					Des séances de sensibilisation ont été faites à 25 parents des 29 enfants victimes de pires formes de travail des enfants (extraction de gravier et travail domestique). Ces séances de sensibilisation ont permis aux parents et tuteurs de ces enfants de mieux cerner la notion de pires formes de travail des enfants. Ils se sont engagés à les éviter aux enfants et à sensibiliser à leur tour d'autres parents sur le sujet pour une meilleure protection des enfants. Ces parents ont désormais compris que l'école est obligatoire pour tout enfant jusqu'à 15 ans révolu.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs	ODOS	3 ème semestre	Au cours de ce semestre, 25 enfants âgés de 08 à 14 ans (portefaix et travailleurs dans les carrières de graviers et sables) et 35 enfants travailleurs domestiques (âgés de 12-14 ans) sont sensibilisés et retirés de ces travaux par leurs parents. Ils sont mis

	(Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	préfecturaux du ministère de l'Action sociale			à l'école et bénéficient de prise en charge alimentaire, sanitaire et scolaire de la part de leurs parents et tuteurs soutenus par le projet.
Sensibilisation IEC des parents et tuteurs des 20 enfants travailleurs domestiques de moins de 15 ans.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	2 ^{ème} semestre	Des séances de sensibilisation ont été faites aux parents des enfants victimes de pires formes de travail des enfants (extraction de gravier et travail domestique) et à d'autres parents (195 parents) des sites du projet sur les dangers que courent les enfants en faisant ces travaux et les textes en vigueur qui punissent les parents et tuteurs qui utilisent les enfants dans ces travaux. Ces séances de sensibilisation ont permis aux parents et tuteurs de mieux cerner le travail domestique et ses difficultés. Ils se sont engagés à les éviter aux enfants et à sensibiliser à leur tour, d'autres parents sur le sujet pour une meilleure protection des enfants. Les parents ont également compris que l'école est obligatoire pour tout enfant jusqu'à 15 ans révolu.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	3 ^{ème} semestre.	A l'étape actuelle du projet 35 enfants (12 à 14 ans) travailleurs domestiques sont retirés de ce travail par leurs parents et sont mis à l'école pour leur scolarisation au cours de cette rentrée scolaire 2016-2017. Les séances de sensibilisation répétées sur la thématique de la protection des droits des enfants suscitent une prise de conscience générale auprès des populations des sites du projet qui commencent par prendre leur responsabilité dans le respect et la protection de ces droits.
	Dans 02 préfectures de la région maritime (Yoto, Lacs).	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODO S	6 ^{ème} semestre.	Les 06 parents des 10 filles de moins de 15 ans travaillant dans les bars ont été sensibilisés sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille et les méfaits des pires formes de travail des enfants. Ce qui les a amenés à retirer ces 10 enfants et à les faire retourner à l'école avec l'appui de ODOS et des Actions sociales.
I: Activité principale : Plaidoyer					
Plaidoyers envers les institutions étatiques (préfectures, mairies, gendarmeries, justices, directions préfectorales de la	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS Ces activités seront menées par les OSC des sites en	3 ^{ème} semestre.	Au cours de ce semestre, 07 activités de plaidoyers ont eu lieu sur tous les sites du projet. Les organisations de la société civile, partenaires du projet sur les sites ont mené des actions de plaidoyer à l'endroit des institutions étatiques en vue de les amener à s'engager davantage dans la protection des droits des enfants à travers l'application des textes ratifiés par le Togo en matière de protection et défense des droits des enfants. A l'issue de ces activités de plaidoyer les institutions étatiques présentes sur les sites du projet (préfectures, mairies, gendarmeries, justices, directions préfectorales de la

police nationale, directions préfectorales du ministère de l'action sociale) pour l'application effective des textes ratifiés par le gouvernement togolais en faveur de la protection des enfants en général et aussi en faveur de la défense et la promotion des droits des OEV.			collaboration avec le personnel d'ODOS.		police nationale, directions préfectorales du ministère de l'action sociale) sont désormais plus déterminées et dévouées dans leurs rôles et responsabilité pour protéger les enfants. Le travail en synergie avec les autres acteurs impliqués dans la thématique qui ont appuyé ces actions de plaidoyer sur les sites du projet, constitue une force à maintenir et à renforcer en vue d'en faire des alliés pour opérer des changements de comportement au sein de la communauté.
Plaidoyers envers la direction régionale de la santé, la direction régionale de l'éducation, les 7 directions préfectorales de la santé, les 7 directions préfectorales de l'éducation pour la santé et l'éducation des OEV.	Lomé	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	2 ^{ème} semestre	Une action de plaidoyer a été faite à l'endroit de la Direction régionale de la santé en vue de les amener à prendre beaucoup plus d'engagement dans la gestion des problèmes de santé des Orphelins et autres Enfants Vulnérables de la Région maritime. A la suite de cette activité de plaidoyer, les Directeurs préfectoraux et la Direction régionale de la santé ont eu un assentiment favorable et un consensus général autour de la prise en charge sanitaire des Orphelins et autres Enfants Vulnérables(OEV) de la Région maritime. Ils ont mis en place un mécanisme de protection sociale en matière de la gestion des problèmes de santé des Orphelins et autres Enfants Vulnérables de la Région maritime. Ce mécanisme est composé des médecins , des agents de l'Action sociale et des OSC, qui travaillent en collaboration pour soigner les OEV malades dont le traitement coûte cher ou nécessite une prise en charge particulière Fonctionnement : Dès que les cas de maladie grave des OEV sont déclarés auprès des Directeurs Préfectoraux de l'Action sociale par les parents ou tuteurs qui n'ont pas les moyens pour payer les frais de traitement des OEV à leur charge , le Directeur préfectoral contacte le médecin de sa localité qui donnent des instructions pour la prise en charge du traitement des OEV). Dès lors une synergie de contribution financière venant de la part des médecins, de l'action sociale et de ODOS est mis en place pour subvenir au besoin financier du traitement de l'enfant. Nous avons appris à travers cette activité que le fait de mettre ensemble la société civile et l'Etat pour ce plaidoyer a permis à chaque partie prenante de prendre rapidement conscience et de se sentir responsable dans son rôle de débiteur d'obligation pour résoudre les problèmes de santé des OEV sur les sites du projet.

Plaidoyers envers la direction régionale de l'éducation, les Inspecteurs de l'éducation pour l'éducation des OEV.	LOME.	ODOS et la plateforme de promotion de l'éducation au Togo	ODOS	4 ^{ème} semestre	ODOS a présidé au sein d'une coalition à laquelle elle appartient (Coalition Nationale Togolaise de l'Education pour Tous) l'organisation d'une activité de plaidoyer à l'endroit du Gouvernement togolais en vue de l'amener à prendre ses responsabilités envers la réalisation de l'ODD4 qui met l'accent sur l'accès à une éducation de qualité à tous les enfants.
	LOME.	La Coordination de ODOS	ODOS	5 ^{ème} semestre	(Juillet – Décembre 2017). L'activité de plaidoyer a interpellé tous les débiteurs d'obligation dans l'éducation des OEV des sites du projet. Un accent particulier a été mis sur les rôles et engagements de ces débiteurs en vue d'offrir une éducation de qualité à tous les enfants en général et des OEV en particulier dans la région maritime. Tous ces débiteurs ont pris conscience de leurs obligations et ont pris des engagements allant dans le sens de favoriser désormais un système éducatif de qualité aux OEV.
Plaidoyers envers 15 chefs traditionnels et leurs notables sur les thèmes relatifs aux respects des droits de l'enfant portant sur l'aspect culturel et traditionnel.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	2 ^{ème} semestre	07 activités de plaidoyers ont eu lieu envers les chefs traditionnels des sites du projet au cours de ce semestre en faveur de la protection des droits des enfants portant sur les aspects culturels et traditionnels. Ces chefs ont compris l'importance des droits des enfants et s'engagent à accompagner le respect de ces idéaux. Ils sensibilisent à leur tour les prêtres féticheurs et les populations pour réguler la période de la mise aux couvents des enfants par rapport aux calendriers des programmes scolaires.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination de ODOS.	ODOS.	5 ^{ème} semestre	(Juillet - Décembre 2017). Les chefs traditionnels envers qui les actions de plaidoyer ont été adressées ont pris conscience de leur rôle de débiteur d'obligation dans la défense des droits des enfants contre les pratiques traditionnelles néfastes qui portent atteinte à leur intégrité et épanouissement. Ils se sont engagés à dénoncer et à punir toute personne qui au nom de la tradition, ne respectera pas les droits des enfants.
J : Activité principale : Suivi et évaluation					
Réflexion et conception d'un mécanisme idoine de suivi et évaluation du projet OEV. Durée 3 jours.	Lomé	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale, et les personnes du Site.	ODOS	1 ^{er} semestre	Un mécanisme de suivi-évaluation est conçu par la coordination en collaboration avec les parties prenantes (les membres des cadres de concertation, les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale, les OSC partenaires) qui ont à leur disposition les objectifs et résultats attendus du projet OEV 2. Ce mécanisme n'inclut que chaque partie prenante s'implique activement à tous les niveaux de la mise en œuvre, soit par des visites, soit par des entretiens avec les bénéficiaires, ou lors des réunions périodiques avec les groupes cibles pour le suivi des activités du projet.
Mise en application effective du	Dans les 07 préfectures de la	La Coordination du projet OEV ;	ODOS	1 ^{er} semestre	Une tournée de travail d'un jour par site a permis de mettre en application le mécanisme de suivi et d'évaluation conçu. Ce travail a été fait avec les Directeurs

mécanisme de suivi du projet. Durée 7 jours.	région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale, et les personnes du Site.			préfectoraux et les autres parties prenantes du projet sur les sites, ce qui permet de rendre fonctionnel le mécanisme et de suivre de près la mise en œuvre des activités, les stratégies et méthodes utilisées et les résultats obtenus. Le mécanisme de suivi-évaluation a permis une bonne gestion des activités, leur exécution progressive selon le chronogramme et l'évaluation des résultats.
Suivi de la mise en œuvre des résultats du séminaire sur le développement organisationnel des OSC, centres d'apprentissage et orphelinats et des 4 départements de l'EADT.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale, les OSC, centres d'apprentissage et orphelinats et 4 départements de l'EADT,	ODOS	1 ^{er} semestre	Des visites ont été effectuées auprès des OSC, centres d'apprentissage, orphelinats et départements de l'EADT pour suivre les retombées du séminaire sur le développement organisationnel. Au cours de cette activité de suivi, des séances de discussion ont eu lieu à propos de l'impact de l'atelier sur le fonctionnement de ces Organisations. 90% des Organisations visitées ont affirmé qu'elles ont opéré une révision de leur organigramme, redéfini leur plan d'action avec des objectifs bien définis. Elles ont également revu leurs procédures de prise de décision en adoptant des pratiques de bonne gouvernance et de démocratie. Nous avons appris à travers cette activité que le suivi est toujours obligatoire après un atelier pour mesurer les résultats et relever les changements opérés sur les bénéficiaires afin d'apporter une correction si nécessaire.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale, les OSC, centres d'apprentissage et orphelinats et 4 départements de l'EADT,	ODOS	6 ^{ème} semestre	La proximité des Directeurs préfectoraux de l'action sociale facilite les activités de suivi auprès des groupes cibles sur les sites du projet. Au cours de ce semestre, 14 OSC de défense des droits de l'enfant, 06 comités des parents d'élèves et 12 Directeurs d'écoles, ont été suivis dans leurs activités de sensibilisation, d'éducation et d'information en faveur des droits des enfants. La protection holistique de tous les enfants des sites du projet constituent les messages clés de leurs actions. Toutes les 14 OSC membres des cadres de concertation des localités du projet sont désormais très impliquées dans les activités de promotion des droits des enfants sur tous les sites du projet.
Suivi du séminaire des responsables d'associations de défense des droits humains et des droits des travailleuses domestiques, orphelinats, centres d'apprentissage et	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	3 ^{ème} semestre	Des activités de suivi ont eu lieu au cours de ce semestre sur les sites du projet. Nous avons remarqué lors de ces visites de suivi que les informations et les supports reçus lors du séminaire sur le monitoring, le lobbying et le plaidoyer ont été relayés et partagés avec les autres membres des cadres de concertation sur la protection des enfants sur les sites du projet. Tous les autres membres des cadres ont également des notions sur ces techniques et s'engagent à utiliser désormais ces stratégies en vue d'amener la communauté et les autorités à changer de comportement envers les enfants pour mieux les protéger.

d'accueil, des départements sur le monitoring, le lobbying et le plaidoyer.					
Suivi des émissions radiophoniques pour la mise en œuvre effective des connaissances acquises lors de la formation sur la présentation des émissions radiophoniques	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	6 ème semestre	Janvier-Juin 2018. 05 Directeurs préfectoraux et 10 membres des cadres de concertation ont été suivi dans les activités d'émissions radio. Ces émissions se déroulent de façon interactive sur tous les sites du projet. Les Directeurs préfectoraux en collaboration avec les membres des cadres de concertation continuent d'éveiller la conscience des populations sur l'importance du respect et de la protection des droits des enfants avec l'appui de ODOS.
Suivi des cadres de concertations pour une réorganisation et une révision du système organisationnel conformément aux acquis des séminaires.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	2 ème semestre	Au cours de ce semestre, nous avons effectué des visites de suivi auprès de 07 cadres de concertation pour la protection de l'enfant dans la région maritime. Lors de ces visites, nous avons constaté que les 07 responsables des cadres de concertation ont revisité leurs missions, objectifs et activités. Ils ont mis en place un mécanisme de suivi-évaluation de leurs activités en faisant régulièrement des réunions de suivi et de répartition des tâches avec tous les acteurs de leurs cadres. Ils ont affirmé que la visibilité de leurs actions a augmenté auprès des populations et des autres OSC de leur localité particulièrement celles œuvrant dans la thématique de la défense et protection des droits des enfants. Désormais les cas de brimade des droits des enfants qui peuvent encore exister leur sont exposés sans contrainte et sans crainte et ils interviennent pour leur protection. Ils constituent également à travers le rôle qu'ils jouent un instrument de référencement efficace en matière de protection des enfants sur les sites du projet.
	Dans 04 préfectures de la région maritime (Golfe, Zio, Bas-Mono, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	6ème semestre	Janvier – Juin 2018. Des activités de suivi ont été effectuées auprès de 04 cadres de concertation composés de 79 personnes dont 29 femmes et 50 hommes. Au cours de ces activités de suivi un bilan semestriel a été fait sur la situation des enfants vulnérables en matière de protection de leurs droits. Il ressort de ce bilan que les cas de brimade des droits des enfants surtout pour ce qui concerne la violence physique ont considérablement diminué. Les membres des cadres de concertation ont également partagé leurs expériences et bonnes pratiques en matière de protection et sauvegarde des enfants.

					sur les 04 sites du projet.
Suivi de la mise en œuvre des connaissances acquises par les chefs et leurs notables par rapport au séminaire sur la problématique des OEV, et l'effectivité de leur implication dans la protection des droits de ces derniers	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	5 ^{ème} semestre	(Juillet - Décembre 2017). Des visites de suivi ont été effectuées auprès de 06 chefs traditionnels et leurs notables. Nous avons échangé avec eux sur la façon dont ils appliquent les textes protégeant les droits des enfants lors de leur jugement et prise de décision concernant le cas des enfants vulnérables. Nous avons constaté que tous ces chefs participent à la protection des OEV et s'impliquent même dans la recherche des familles d'accueil à certains OEV abandonnés et sans abris de leur localité.. Les visites de suivi renforcent la collaboration avec les chefs traditionnels et les motivent davantage dans leur rôle d'acteurs de protection des enfants dans la communauté.
Suivi de la mise en œuvre des connaissances acquises par les parents des OEV et les responsables des centres de formation dans la gestion de leurs micros entreprises pour une meilleure rentabilité pour un épanouissement harmonieux des OEV à leur charge	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	3 ^{ème} semestre.	Les parents d'OEV étant les seuls à être adressés par le séminaire portant sur la gestion des micro entreprises en vue du renforcement de leur pouvoir économique pour une meilleure prise en charge des OEV. Les activités de suivi de la mise en œuvre des connaissances lors de ces séminaires ont révélé que la majorité de ces parents exercent leurs Activités génératrices de revenus dans de bonnes conditions et en tirent des bénéfices. Ce qui augmente leur pouvoir économique et améliore la capacité de prise en charge des OEV à leur charge.

Suivi de l'apprentissage des OEV pour une bonne maîtrise du métier et un avenir rassurant sur le plan professionnel.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	2 ^{ème} semestre	Au cours de ce semestre, des visites de suivis ont été effectuées auprès des apprentis sur tous les sites du projet. Nous avons constaté que les patrons / patronnes des centres de formation sont très engagés à mieux accompagner les 31 OEV apprentis dans leur formation. Ces visites de suivi nous ont également permis de mesurer le degré de dévouement et de motivation des OEV en apprentissage et de leur rappeler les bonnes conduites favorisant le bon déroulement de leur formation. Nous avons appris que le suivi des apprentis en formation motive ces derniers et les encourage dans leurs efforts. Nous avons appris également que pour une efficacité du suivi, il doit être planifié et organisé entre les patrons des ateliers, les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale, les parents et tuteurs des OEV et l'issue du suivi doit toujours donner des conseils et orientation pour favoriser une bonne formation professionnelle des OEV.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	4 ^{ème} semestre	Une tournée de suivi des apprentis dans leur formation nous a permis de vérifier leur régularité et leur engagement dans leur apprentissage. La Coordination de ODOS et les Directeurs préfectoraux ont saisi l'occasion pour les sensibiliser sur le travail bien fait, la notion de responsabilité, et de citoyenneté. Les visites de suivi encouragent les OEV apprentis dans leur formation et crée un climat de respect et de considération de la part de leurs patrons.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	5 ^{ème} semestre	(Juillet - Décembre 2017). Des visites de suivi ont été effectuées auprès de 43 OEV en apprentissage de couture, coiffure, mécanique auto, et soudure à l'arc grâce à l'appui financier du projet. Tous les OEV apprentis continuent leur formation et les activités d'apprentissage évoluent bien pour eux. Ces visites de suivi encouragent les OEV et les motivent dans leur formation. Ces visites de suivi permettent à ODOS de maîtriser l'évolution de l'acquisition des connaissances des apprenants.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs).	Le Ministère de l'Action sociale et la Coordination de ODOS.	ODOS	6 ^{ème} semestre	Janvier – Juin 2018. Idem pour les 43 OEV apprentis suivis.

Suivi de la mise en œuvre des acquis du séminaire des chefs traditionnels, préfectures, OSC et citoyens pour une implication effective de chaque acteur dans la défense des droits des OEV	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	5 ^{ème} semestre	Juillet - Décembre 2017 Les visites de suivi de ce semestre nous ont permis de noter auprès de 06 chefs traditionnels et 07 OSC leur engagement dans la défense des droits des enfants de leur localité. Ils organisent des sensibilisations lors de leur réunion communautaires avec la population de leur communauté sur l'importance du respect des droits de tous les enfants particulièrement des OEV pour leur épanouissement.
Suivi de la mise en œuvre des résultats des séminaires pour un engagement et une implication des cadres du ministère de la santé, de l'action sociale et les OSC dans la gestion des problèmes liés à la santé des OEV.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	2 ^{ème} semestre	Les activités de suivi du séminaire de la gestion des problèmes de santé des OEV auprès des cadres du ministère de la santé, de l'action sociale et des OSC ont révélé que les résultats issus de ce séminaire commencent par se faire voir. Il s'agit notamment de la mise en place des mécanismes de gestion des problèmes de santé des OEV dans les préfectures de la région maritime. Ces mécanismes visent à garantir la bonne prise en charge des cas de maladies des OEV sur tous les sites du projet. La leçon apprise dans cette activité de suivi est qu'il faut toujours impliquer les acteurs concernés dans la résolution des problèmes et solution pour une durabilité des résultats.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	3 ^{ème} semestre	Les activités de suivi ont été faites par les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale auprès des Mécanismes de gestion des problèmes de santé des OEV des sites du projet au cours de ce semestre. Le mécanisme est bien fonctionnel sur 04 sites et participe à la prise en charge des problèmes de santé des OEV de leur localité. Au cours de ces visites de suivi, nous avons constaté que le mécanisme de gestion des problèmes de santé des OEV de la préfecture de Vo a pris en charge et soigné gratuitement 04 cas d'OEV âgé de 02 à 06 ans victimes de malnutrition. Sur les 03 autres sites du projet, des efforts restent à fournir de la part de tous les membres faisant partie de ces mécanismes en vue de les rendre plus dynamiques.
	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	4 ^{ème} semestre	Les visites de suivi effectuées par les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale ont permis de vérifier les activités de prise en charge réalisées au travers des mécanismes de gestion des problèmes de santé liés aux OEV. Au total 82 cas d'OEV démunis, malades (paludisme et diarrhée) ont été pris en charge et soignés par le personnel de l'hôpital grâce au mécanisme mis en place. Ces activités de suivi créent un climat de bonne collaboration et de synergie d'action entre les différents acteurs de protection des enfants. Ce qui motive l'engagement de ces acteurs en vue de mieux protéger les enfants.

	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	5 ^{ème} semestre	(Juillet – Décembre 2017). Les activités de suivi concernant la gestion des problèmes de santé des OEV sur les sites du projet ont permis d'identifier un OEV handicapé de 16 ans qui par manque de moyens de déplacement avait abandonné l'école et ne faire aucune activité. Grâce à la collaboration entre ODOS et une Association en charge des handicapés, un tricycle a été offert à cet enfant handicapé pour lui permettre de se déplacer et suivre une formation en cordonnerie.
	Dans 05 préfectures de la région maritime (Avé, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	6 ^{ème} semestre	Janvier-Juin 2018. Les activités de suivi de la mise en œuvre du mécanisme de gestion des problèmes de santé des OEV sur 05 sites du projet ont révélé qu'au total 07 OEV (de 03 à 12 ans) souffrant du paludisme ont été assistés et soignés avec la collaboration de ODOS qui fait partie intégrante de ce mécanisme.
Suivi de la mise en œuvre des résultats des séminaires pour un engagement et une implication des chefs canton, les responsables des OSC, les directeurs d'écoles, la direction régionale de l'enseignement et les responsables des comités des parents d'élève dans la gestion de la problématique de scolarisation des OEV dans leurs localités.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	5 ^{ème} semestre	(Juillet - Décembre 2017) Les visites de suivi de ce semestre nous ont permis de noter auprès de 06 chefs traditionnels, 07 OSC, 10 Directeurs d'écoles, la Direction régionale et les présidents des comités des parents d'élèves, leur engagement dans la promotion du droit à la scolarisation des enfants de leur localité. Ils organisent des séances de sensibilisations avec la population de leur communauté sur l'importance de la scolarisation de tous les enfants.
	Dans 04 préfectures de la région maritime (Zio, Bas-Mono, Vo, Lacs).	La Coordination du projet OEV2 ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	6 ^{ème} semestre	Janvier-Juin 2018 Les visites de suivi auprès de 16 Directeurs d'écoles et 08 présidents des comités des parents d'élèves nous ont révélé leur implication et détermination dans la promotion du droit à la scolarisation des enfants. Ils ont organisé des tribunes de discussion sur la promotion de l'éducation des enfants et surtout des filles avec la participation des animateurs des clubs d'enfants des écoles sélectionnées. Au total 07 rencontres ont été organisées avec la participation de 210 élèves, 42 Enseignants et 49 membres des comités des parents d'élèves.

Suivi des 30 animateurs de clubs d'enfants pour l'atteinte des résultats escomptés.	Dans 04 préfectures de la région maritime (Zio, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	6 ^{ème} semestre	Janvier-Juin 2018 24 animateurs de 08 clubs d'enfants ont été suivis dans leurs activités d'animation au sein des clubs sur la protection et la défense des droits des enfants. Ces activités de suivi nous ont permis de noter l'engagement et la motivation des animateurs des clubs d'enfants dans la promotion des droits des enfants dans leurs écoles et localités.
Évaluation par un cabinet externe. Il y aura une évaluation à mi-parcours.	Dans les 07 préfectures de la région maritime (Avé, Golfe, Zio, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs)	La Coordination du projet OEV ; les Directeurs préfectoraux du ministère de l'Action sociale	ODOS	3 ^{ème} semestre	Une évaluation externe à mi-parcours du projet, a permis de mesurer le niveau d'atteinte des indicateurs des résultats et les recommandations qui seront faites devront être prises en compte par la coordination d'ODOS en vue de favoriser l'atteinte des objectifs escomptés. Notons que le rapport d'évaluation est en cours d'élaboration et sera envoyé à PMU InterLife.
	Dans 03 préfectures du projet	La Coordination de ODOS et l'équipe d'évaluation	ODOS	4 ^{ème} semestre	Une évaluation à mi-parcours du projet est faite et le rapport a été envoyé à PMU InterLife. L'implication et la collaboration de toutes les parties prenantes dans l'activité d'évaluation à mi-parcours a permis de recueillir les informations et données à tous les niveaux pour mieux analyser le degré de réalisation des activités et le niveau d'atteinte des résultats.
Audit externe effectué par un cabinet trois fois avant la fin du projet.	Lomé	La Coordination de ODOS	ODOS	2 ^{ème} semestre	Un audit externe a été réalisé en décembre 2015 et le rapport a été envoyé à PMU. Le rapport financier de l'année 2016 fera aussi l'objet d' un audit externe dont le rapport sera envoyé à PMU selon le calendrier.

4.5 Activités principales (*Output*) et sous-activités pour la période de prolongation seulement

Activités principale (<i>Output</i>)	Lieu	Participants	Person ne/ org respon sable pour la mise en œuvre	Trimestre	Commentaires et leçons apprises au sujet de la mise en œuvre (200 mots maximum)
Planificat ion					
Réalisation de l'étude de base	Lomé, siège de ODOS et les sites du projet.	Equipe de coordination d'ODOS, les Directeurs préfectoraux de l'action sociale, les personnes ressources et parties prenantes	ODOS	Juillet- Novembre 2018.	Etant donné que cette étude se trouve entre la fin programmée et le début de la prolongation du projet, elle a été succincte et n'a abordé principalement que les variables liées aux indicateurs de la prolongation et vérifiées au sein de la population des sites du projet. A la fin de la période de prolongation, une évaluation finale permettra de donner une appréciation de l'effet du projet sur ces mêmes variables.
Révision des indicateurs de projet	Lomé, siège de ODOS	Equipe de coordination d'ODOS, les Directeurs préfectoraux de l'action sociale, les personnes ressources et	ODOS	Avril - Juillet 2018.	Afin d'avoir des indicateurs appropriés pour la prolongation, une étude comparative a été faite des résultats atteints mettant en facteur la connaissance et la compréhension de la thématique par les populations, l'impact des actions précédentes, la capitalisation d'expériences de ODOS à aborder cette thématique et le temps de la durée du projet finissant. Ces éléments ont permis de faire une projection pour estimer les niveaux des indicateurs pour la période de la prolongation.

		parties prenantes			
Identifica tion	Tous les sites du projet			.	
Identificatio n de 25 orphelins et autres enfants vulnérables	06 Préfectures : AVE, Bas- Mono, Lacs, Vo, Yoto, Golfe.	Coordination de ODOS et parties prenantes	ODOS	Juillet – Décembre 2018.	L'identification des orphelins est une activité qui demande beaucoup de rigueur. En effet, vu la pauvreté quelque peu généralisée dans les milieux, toute annonce de prise en charge d'orphelins par une ONG ou même l'Etat, amène souvent tous les enfants à se transformer en orphelin avec la complicité de leurs parents. Ainsi, pour recenser les vrais orphelins, nous avons travaillé avec les directeurs préfectoraux et d'autres ONG des localités et nous avons défini des critères issus de plusieurs facteurs qui peuvent permettre de qualifier un OEV. Cet exercice a permis non seulement de toucher les vraies cibles mais de mettre toute la population d'accord sur le choix qui a été opéré. L'avantage de cette stratégie est que nul ne s'est senti frustré par quelque injustice que ce soit ce qui a amené tout le monde à prendre partie et à s'approprier du projet, ce qui a été d'une grande importance pour l'atteinte des résultats. A l'issue de cette activité d'identification, 44 nouveaux OEV (26 filles et 18 garçons) ont été identifiés.
	06 Préfectures : AVE, Bas- Mono, Agoè Vo, Yoto, Golfe.	Coordination de ODOS et parties prenantes	ODOS	Janvier – juin 2019	La procédure d'identification est la même que pour le semestre passé. Ainsi 34 nouveaux OEV dont 14 filles (enfants orphelins de père et de mère sans soutiens appropriés) ont été identifiés sur les sites du projet. Au total 78 nouveaux OEV identifiés.
	03 préfectures : AVE , Agoè , Zio	Coordination de ODOS et parties prenantes	ODOS	Juillet 2019 – Mars 2020	Au cours de la période de juillet 2019 à Mars 2020 le projet a identifié 65 nouveaux OEV (39 filles et 26 garçons). La procédure d'identification a respecté les rigueurs qui leur ont été assignées dès le départ débouchant ainsi sur les vrais candidats à la prise en charge par le projet. Au total 187 OEVI identifiés au cours de la période de prolongation. Soit 2667 OEVI identifiés depuis le début du projet.
B2Identifica tion de 05 enfants(vict ime de	Préfecture des Lacs	Coordination de ODOS et parties prenantes	ODOS	Juillet- Décembre 2018.	Considérant la nature des travaux que font ces enfants et qui sont interdits par le code des enfants, il y a d'énormes difficultés à trouver ces enfants puisque les parents et les employeurs sont conscients des violations auxquelles ils sont auteurs et s'en cachent. C'est pour cela que l'identification de ces enfants nécessite beaucoup de tact pour rassurer les

pire forme de travail)					employeurs et les parents que nos actions ne présagent pas de sanction à leur issue mais plutôt veulent aider les enfants et les parents à faire face à la vie dans un moindre effort et dans le respect et la dignité de l'enfant. La stratégie a toujours consisté à travailler de façon participative avec les parties prenantes et les DP pour définir des critères et des méthodes d'identification de ces enfants, de leurs lieux de travail, de leurs employeurs et des formes d'aide durable que nous pouvons apporter aux parents ou aux tuteurs. Grâce à cette stratégie, nous avons pu identifier 10 nouvelles filles et 02 nouveaux garçons de moins de 15 ans travaillant dans des bars à la frontière d'Aného.
	Préfectures d'Agoè et Golfe	Coordination de ODOS et parties prenantes	ODOS	Juillet 2019-Mars 2020	11 enfants victimes de pires formes de travail (portefaix) ont été identifiés dans les marchés d'Agoè et Adidogomé grâce à la bonne collaboration de travail entre les Directeurs desdits marchés et les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale. Au total 35 enfants retirés des pires formes de travail et remis dans leur enfance normale pour la période de prolongation. Soit 91 enfants retirés des pires formes de travail depuis le début du projet.
Activité principale (Output): Sensibilisations					
14 Emissions radiophoniques de sensibilisation,	Dans 04 préfectures de la région maritime (Avé, Yoto, Bas-Mono, Vo,)	Les populations des sites du projet.	ODOS	Juillet-Décembre 2018	Les Organisations de la société civile partenaire du projet et les DP ont facilité l'animation de 08 émissions réalisées sur les droits des enfants sur 04 stations radio locales des sites du projet. Ces émissions ont été animées en langue locale de façon interactive permettant des questions en direct de la part des auditeurs. Elles ont touché environ 200 000 auditeurs (selon les statistiques des audiences des stations radio) . Le choix des thèmes abordés est basé sur les réalités observées en matière de violation des droits dans chaque milieu. Ceci a pour avantage de permettre aux populations de mieux se retrouver dans la thématique qui est débattue ce qui facilite une prise de conscience et un changement de comportement rapide de la population.
	Zio, Lacs, Golfe, Bas-Mono, Avé.	Les populations des sites du projet	ODOS	Janvier à Juin 2019	Idem pour 12 émissions radio sur les droits des enfants réalisées sur 05 stations radio de la Région maritime. Selon les statistiques des audiences recueillies auprès de ces Radio, approximativement plus de 500 000 personnes sont touchées .

	Zio, Lacs, Golfe, Bas-Mono, Vo, Yoto, Agoè.	Les populations des sites du projet.	ODOS	Juillet 2019 – Mars 2020	16 émissions ont été réalisées sur la protection des droits des enfants sur 08 stations radio de la région maritime. Les animateurs ont pris soin de bien choisir les thèmes afin qu'ils soient réalistes à ce que les enfants vivent quotidiennement. Environ 800 000 personnes sont touchées par ces émissions si nous considérons les statistiques des audiences exprimées par les stations radio. Au total 36 émissions radio réalisées au cours de la période de prolongation touchant 1 500 000 personnes des sites du projet. Soient 73 émissions radio réalisées pour toute la durée du projet touchant 2 700 000 personnes. ANNEXE 1.A ANNEXE 1.B
Sensibilisations de 135 parents des OEV.	Dans 08 préfectures de la région maritime (Avé, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs, Zio, Agoe, Golfe)	Les parents des OEV des sites du projet.	ODOS	Juillet-Décembre 2018	234 parents des OEV des sites du projet ont été sensibilisés sur les droits des enfants. La stratégie utilisée est celle de la sensibilisation en entretien individuel. Elle a consisté à identifier des OEV dans les localités et qui sont pris en charge par des tuteurs à qui on a rendu visites à domicile pour des causeries et entretiens en individuel. Les thèmes abordés par les causeries ont porté sur des sujets relatifs aux droits des enfants et aux rôles des tuteurs. Les avantages de cette stratégie sont nombreux et pertinents et permettent d'approfondir les réflexions et d'identifier les problèmes et les solutions spécifiques liées à la prise en charge et de trouver des solutions appropriées à chaque cas.

	Dans 08 préfectures de la région maritime (Avé, Yoto, Bas-Mono, Vo, Lacs, Zio, Agoe, Golfe)	Les parents des OEV des sites du projet.	ODOS	Janvier –Juin 2019	Idem pour 27 nouveaux parents des OEV sensibilisés sur les droits des enfants et les stratégies d’une bonne prise en charge des OEV des sites du projet. Au total 261 parents des OEV sensibilisés.
	02 préfectures (Agoè et Zio) des sites du projet.	Les parents des OEV des sites du projet.	ODOS	Juillet 2019 – Mars 2020	Idem pour 31 nouveaux parents des OEV identifiés et sensibilisés sur les droits des enfants. Il est indéniable que la stratégie de l’approche individualiste de la sensibilisation révèle des interrogations de la part du sensibilisé par rapport au sujet abordé et pour lequel il devrait prendre une décision allant dans le sens du changement de comportement. Même si cela va à l’avantage de l’enfant, cela constitue néanmoins un effort pour le sensibilisé d’abandonner la pratique à laquelle il était tant habitué. Mais une fois qu’il en est convaincu, le changement est durable. Au total 526 parents des OEV sensibilisés sur les droits des enfants au cours de la période de prolongation. Soit 842 parents sensibilisés sur les droits des enfants depuis le début du projet. ANNEXE 2
14 séances d’animation -débat de 10 clubs d’enfants	Tous les sites du projet.	Les clubs d’enfants des sites du projet.	ODOS	Janvier – Juin 2019	16 séances d’animation et de débats ont été réalisées par 10 clubs d’enfants dans 10 écoles primaires de la région maritime sur les droits des enfants et les mécanismes de dénonciation en cas de violation de ces droits. Les séances d’animation des clubs permettent aux enfants membres d’avoir une meilleure connaissance et compréhension des droits des enfants, de mieux se les approprier et de devenir de véritables acteurs de promotion et de défense de ces droits au sein de leurs écoles et dans leurs communautés. Grâce à ces séances d’animation, tous les élèves des écoles ciblées sont capables de

					citer les droits des enfants, Chacun des enfants des écoles ciblées a pu s'entretenir avec au moins 5 autres élèves et enfants de sa communauté. Ils maîtrisent également les mécanismes de dénonciation en cas de violation des droits des enfants.
	07 sites du projet.	08 clubs d'enfants des sites du projet.	ODOS	Juin – Décembre 2019	10 séances d'animation et de causeries débats ont eu lieu au sein de 07 clubs d'enfants dans 07 écoles primaires. Au total 240 élèves dont 160 filles ont participé à ces séances d'animation. Ces séances de débats et d'animations sur des sujets aussi sensibles de droits des enfants par les enfants eux-mêmes est une sorte de méditation profonde du sujet et de son impact sur l'être qu'est l'enfant lui-même et sur son devenir. C'est une compréhension profonde de la thématique en lien avec la réalisation de l'enfant que découvre ce dernier. Au vu de ce qui est dit, il faut donc que les animateurs aient une bonne aptitude de facilitation afin de permettre à tous les participants, même à ceux qui ont des difficultés à prendre la parole en groupe de pouvoir se prononcer et participer librement aux débats. Au total 26 séances d'animation débats au sein de 07 clubs d'enfants pour la période de prolongation. Soit 42 séances d'animation débats au sein de 24 clubs d'enfants pour tout le projet. ANNEXE 3
Activité principale (Output): Séminaires - Formation					
Séminaire atelier de réflexion avec les Directeurs préfectoraux de l'Action	Lomé.	Coordination de ODOS, les Directeurs préfectoraux de l'Action sociale et la Direction	ODOS	Juin 2019	47 participants (dont 17 femmes) de différents horizons, (Action sociale, Education, Organisations de la société civile, Groupes communautaires, Départements de l'Eglise, Cadres de concertation et Chefferies traditionnelles des sites du projet ont participé à un séminaire de réflexion sur les stratégies de maintien des acquis du projet.

sociale et la Direction régionale de l'Education (12 personnes pour 1 jour).		régionale de l'éducation.			La question centrale est « comment faire pour que le respect des droits des enfants obtenus par au moins 90 % des populations des communautes puissent être maintenu après le projet. Chaque participant (au niveau individuel, au niveau société civile et au niveau institutionnel) a eu à identifier des stratégies à son niveau pour y arriver. Il s'agit de façon générale de continuer l'éveil de conscience sur ces questions et de maintenir la dissuasion auprès des potentiels acteurs de violation des droits par le travail qu'accomplissent les institutions et ONG. Les sensibilisations tout azimut, doivent aussi continuer par les individus et acteurs ayant coté le projet.
Activité principale (Output) : Prise en charge scolaire et sanitaire					
Prise en charge sanitaire par le projet de 125 enfants vivant avec des parents infectés par le VIH / SIDA.	Tous les sites du projet	Enfants vivant avec des parents infectés par le VIH / SIDA.	ODOS	Juillet – Décembre 2018 Janvier – Juin 2019	94 OEV vivant avec des parents infectés jouissent d'une parfaite santé grâce à l'appui du projet. A la suite d'un séminaire organisé à l'attention des débiteurs d'obligation en matière de santé des OEV, un mécanisme a été mis en place et est fonctionnel jusqu'à aujourd'hui, c'est ce qui a permis d'identifier et de prendre en charge ces 94 OEV. (Ce mécanisme a été décrit plus haut). Idem pour 35 OEV sur tous les sites, pour un total de 129 OEV
				Juillet 2019 – Mars 2020	80 nouveaux OEV soignés. Le mécanisme conjoint de prise en charge sanitaire des OEV continue de faire ses preuves dans la vie des bénéficiaires. Au total 209 OEV vivant avec des parents infectés pris en charge au cours de la période de prolongation. Soit 583 OEV vivant avec des parents infectés pris en charge depuis le début du projet.

					Par ce mécanisme, tous les acteurs impliqués sont obligés de bien jouer leurs rôles chacun à son niveau pour apporter le meilleur soin à l'enfant car l'acteur du mécanisme qui réfère l'OEV à un autre attend un retour d'information de ce dernier. Si ce retour n'est pas fait à temps et n'est pas satisfaisant, le référencier peut demander des comptes à son collègue et lui imputer si cela est nécessaire les causes de l'inconvenient qui pourrait arriver à l'enfant du fait que ce dernier n'aurait pas bien joué son rôle. En conclusion, nous pouvons dire que tout ceci va à l'avantage de l'OEV.
Prise en charge scolaire par le projet de 125 Orphelins et autres enfants vulnérables	Tous les sites du projet	Les orphelins et autres enfants vulnérables.	ODOS	Juillet - Décembre 2018.	232 OEV ont bénéficié de l'appui en fournitures scolaires de la part du projet lors de cette rentrée scolaire. La procédure d'identification de ces OEV a été faite en approche participative comme décrit plus haut.
				Juillet – Décembre 2019.	298 OEV élèves dont 159 filles ont bénéficié des kits scolaires sur tous les sites du projet au cours de cette rentrée scolaire. Et 343 nouveaux OEV scolarisés grâce au micro crédit octroyé par le projet aux parents sur les sites du projet. Au total 1060 OEV scolarisés pour la période de prolongation. Soit 2041 OEV scolarisés depuis le début du projet.
Activité principale (Output): Appui en matériel et équipements des centres de formations professionnelles.					
Appui en					

matériels et équipements					
Appui matériel à l'installation de 22 jeunes entrepreneurs C'est un appui sous forme d'un prêt en équipement d'autres sortants.	Tous les sites du projet	Les OEV apprentis des sites du projet	ODOS	Juillet – Décembre 2019.	22 jeunes démunis (05 garçons et 17 filles) ayant finalisé leur apprentissage et obtenu leur diplôme de fin d'apprentissage, ont été équipés en machine à coudre, en matériels de couture, en matériels et équipements de coiffure homme et dame, en équipement d'électricité automobile pour leur installation et insertion socioprofessionnelle. Ces appuis en installations ont permis à tous les apprentis en fin de formation de s'installer et d'acquérir une autonomie financièrement. Ils arrivent à se supporter et à prendre en charge les besoins de leurs frères et sœurs cadets. Ils sont utiles à leur communauté. Au total 22 OEV installés au cours de la période de prolongation. Soit 43 OEV pour tout le projet. ANNEXE N°4
Activité principale (Output): Renforcement de capacité économique et financière					
Elaboration des plans d'affaires pour 135 parents d'OEV entrepreneurs.	Tous les sites du projet	Les parents des OEV	ODOS	Septembre – Décembre 2018	51 nouveaux parents des OEV identifiés ont démarré des AGR après avoir été renforcés dans les pratiques entrepreneuriales et micro entreprise qui leur sont enseignées. Ces séances de renforcement sont faites en des cours plénières et à travers des accompagnements individuels du style coaching.
	Préfectures de ZIO et d'Agoè	Les parents des OEV	ODOS	Janvier-Juin 2019	27 nouveaux parents des OEV ont été identifiés. Ils ont eu des formations en éducation financière et en gestion de micro entreprise. A la suite des séances de formations, chaque parent a bénéficié de l'accompagnement de la coordination de ODOS et des Directeurs préfectoraux de l'action sociale pour l'élaboration de leur plan d'affaire.

					Au total 78 parents ont eu leurs plans d'affaire élaborés grâce à l'appui du projet.
	Préfecture d'Agoè et d'Avé	Les parents des OEV	ODOS	Juillet 2019 – Mars 2020	31 nouveaux parents des OEV qui ont bénéficié de l'élaboration de leurs plans d'actions. Au total 109 parents des OEV ont eu leurs plans d'action élaborés au cours de la période de prolongation. Soit 268 parents des OEV pour tout le projet.
Financement des 135 entrepreneurs parents d'OEV sur fonds propres.	Tous les sites du projet	Les parents des OEV	ODOS	Juillet - Décembre 2018	210 parents des OEV ont été financés pour la mise en œuvre de leurs AGR. C'est après la validation de leurs plans d'affaire et une courte formation en éducation financière que les financements s'opèrent.
	Préfectures de ZIO et d'Agoè	Les parents des OEV	ODOS	Janvier-Juin 2019	27 nouveaux parents ont bénéficié des appuis financiers pour leur AGR, au total 237 parents des OEV financés sur fonds propres pour leurs AGR.
	Préfecture d'Agoè et Avé	Les parents des OEV	ODOS	Juillet 2019 – Mars 2020	31 nouveaux parents des OEV financés pour leurs AGR. Au total 109 parents des OEV financés sur tous les sites du projet sur fonds propres pour leurs AGR au cours de la période de prolongation. Soit 268 parents des OEV financés sur tous les sites du projet sur fonds propres pour leurs AGR par le projet.
Activité principale (Output): Suivi et Evaluation					
Suivi des activités des OSC en rapport aux acquis du séminaire sur le développement organisationnel	Tous les sites du projet	21 OSCs.	ODOS	Juillet - Décembre 2018	ODOS disposant désormais d'un mécanisme de suivi évaluation élaboré par le projet FSS, l'activité de suivi en a été facilitée d'autant plus qu'une dissémination de ce formulaire avait été déjà faite à l'endroit de toutes les parties prenantes. Ceci a permis une meilleure compréhension de son fonctionnement et de l'objectif poursuivi. Les corrections nécessaires ont été ainsi faites auprès de 21 OSCs afin d'être conforme à la planification.
				Janv-Juin 2019	Le dispositif de suivi instauré pour apporter un appui technique et maintenir l'élan des Organisations de la Société Civile dans l'utilisation des connaissances acquises a permis de noter avec satisfaction que les responsables des organisations font usage des connaissances

					acquises durant les formations.
Suivi des activités des départements, des comités des parents d'élèves, des directeurs d'écoles. En lien avec l'intégration des connaissances sur les droits de l'homme, la CEDEF, la CDE et la promotion de la scolarisation des OEV.	Tous les sites du projet	les départements, les comités des parents d'élèves, les directeurs d'écoles.	ODOS	Janvier-Juin 2019	Idem
				Juillet 2019-Mars 2020	Les activités de suivi effectuées au cours de ce semestre auprès des départements, des parents d'élèves et des directeurs d'écoles, ont révélé un engagement effectif de ces derniers pouvant garantir le maintien des acquis du projet en ce qui concerne le respect des droits des enfants par les communautés. ANNEXE S.A ANNEXE S.B ANNEXE S.C ANNEXE S.D
Suivi des activités des Associations de défense des droits humains et des droits	Préfecture du Golfe et du ZIO	Associations de défense des droits humains et des droits des travailleuses domestiques, orphelinats, centres	ODOS	Juillet – Décembre 2018 Janv-Juin	Idem Ces suivis ont donné lieu à des réajustements mineurs auprès de 12 OSC de défense des droits des filles travailleuses domestiques, de 04 orphelinats, de 03 centres d'apprentissage et 05 ateliers de formation.

des filles travailleuses domestiques, orphelinats, centres d'apprentissage et d'accueil, Dep de l'église sur le monitoring, le lobbying et le plaidoyer	Préfecture du Golfe, Avé, Zio, Vo, Lacs, Bas – Mono, Agoè, Yoto.	d'apprentissage et d'accueil, des départements	ODOS	2019	Idem pour 8 OSc.
				Juillet 2019-Mars 2020	Les activités de suivi effectuées au cours de ce semestre auprès de 13 Associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques, 04 départements de l'Eglise et 15 orphelinats et centres d'accueil, 05 ateliers et 03 centres d'apprentissage ont révélé un engagement effectif de ces derniers pouvant garantir le maintien des acquis du projet en ce qui concerne le respect des droits des enfants par les communautés.
Suivi des activités des cadres de concertations.	Tous les sites du projet	Cadres de concertations	ODOS	Juillet – Décembre 2018	Idem
	Tous les sites du projet	Cadres de concertations	ODOS	Janvier-Juin 2019	Un formulaire de suivi élaboré par le Projet FSS de ODOS, a été remis aux cadres de concertation à l'effet de suivre leur fonctionnement. Ce dispositif a permis effectivement de découvrir que les cadres de concertations ont mis en pratique les acquis du projet OEV, ce qui a améliorer leur rendement sur le plan organisationnel comme productif.
	Tous les sites du projet	Cadres de concertations	ODOS	Juillet 2019-Mars 2020	A travers les visites de suivi, il ressort que les cadres de concertation des 08 sites du projet sont assez bien outillés pour continuer le travail de protection et de défense des droits des enfants dans leur localité.

Suivi des activités des chefs et leurs notables, des groupes communautaires sur le respect des droits des OEV, et l'effectivité de leur implication dans la protection des droits de ces derniers.	Tous les sites du projet	les chefs et notables, les OSC des sites du projet	ODOS	Juillet-Décembre 2018	Idem
	Tous les sites du projet	les chefs et notables, les OSC des sites du projet	ODOS	Janvier-Juin 2019	Au total 18 chefs traditionnels, 22 notables, et 20 groupes communautaires ont été visités au cours de ce semestre sur les sites du projet. Se servant des entretiens avec des thèmes basés sur le sujet des droits des enfants, on a remarqué que les entités visitées ont une meilleure compréhension de la thématique et l'intègrent dans leur travail quotidien.
	Tous les sites du projet	les chefs et notables, les OSC des sites du projet	ODOS	Juillet 2019 – Mars 2020	Au cours des réunions de discussions très informelles entre la coordination de ODOS et les groupes cibles ci-contre nommés, des questions et réponses, des témoignages et des récits ont permis d'avoir une vue globale et assez détaillée des activités et de l'engagement de ces groupes cibles sur le droit des enfants et particulièrement leur disposition et capacité à maintenir les acquis du projet en ce sens après la fin de celui-ci. ANNEXE N°5
Suivi de	Tous les sites	Les OEV apprentis	ODOS	Juillet –	Idem

l'apprentissage des oEV	du projet			Décembre 2018	
Suivi des activités de gestion des problèmes liés à la santé des OEV.	Tous les sites du projet	Mécanisme de gestion des problèmes de santé des OEV	ODOS	Juillet 2019 – Mars 2020	Le mécanisme de suivi de la prise en charge des problèmes de santé des OEV a fait l'objet d'un questionnaire et d'une révision portant sur la manière dont il se fait, les difficultés rencontrées dans la faisabilité et les facteurs favorables à sa réalisation. A l'issue de ces rencontres, des corrections et des réajustements ont été faits pour améliorer le mécanisme et le rendre durable même après le projet.
Suivi des activités des clubs d'enfants pour l'atteinte des résultats escomptés.	Tous les sites du projet	Les animateurs de clubs d'enfants.	ODOS	Janvier-Juin 2019	Les activités de suivi au sein de 10 clubs d'enfants dans 10 écoles primaires de la région maritime, se sont faites à la fois par des visites de terrain de l'équipe de la coordination et par des collectes d'informations à l'aide des formulaires de questionnaires élaborés à cet effet par le projet FSS. Ces formulaires et informations reçues ont permis à la coordination de ODOS d'apprécier le travail des clubs d'enfants dans les sites.
	Tous les sites du projet	Les animateurs de clubs d'enfants.	ODOS	Juillet 2019 – Mars 2020.	Au travers des échanges et discussions avec les animateurs et superviseurs des clubs d'enfants, la coordination de ODOS a pu identifier à l'aide du formulaire dédié à cet effet, l'effectivité de la réalisation de ces activités et leurs impacts sur la transformation idéologique des enfants en ce qui concerne la connaissance et la compréhension de leurs droits. Le suivi a relevé les difficultés rencontrées par les superviseurs et les animateurs des clubs auxquelles des approches de solutions idoines ont été trouvées pour la durabilité des actions de ces clubs.
H.Evaluation externe du projet par un cabinet.		Projet OEV2	ODOS	9 ^{ème} semestre	L'évaluation externe n'a pas pu avoir lieu compte tenu de la situation du coronavirus qui a contraint les autorités togolaises à décréter des mesures de bouclage des villes et de villages et de confinement des populations.
Activité principale : Audit externe		Projet OEV2	ODOS	9 ^{ème} semestre	Un audit externe a été réalisé à la fin du projet par un cabinet d'audit externe avec des recommandations. Tous les documents y relatifs sont envoyés à PMU.

effectué par un cabinet trois fois avant la fin du projet.					
Activité principale : renforcement des capacités du personnel de la coordination d'ODOS concernant la gestion du projet OEV2.	Lomé	ODOS	ODOS	Janv-Juin 2019	Un séminaire atelier de trois jours, sous forme de facilitation, animé par une personne ressource spécialiste de la thématique des OEV, a permis à la coordination de ODOS, de redécouvrir et de questionner les causes de la problématique OEV et les stratégies actuelles en comparaison aux nouvelles données et leur capacité à en venir à bout. Les échanges et débats ont été riches et pertinents et des idées novatrices sur la manière d'appréhender la question des OEV ont émergé faisant ressortir la nécessité de considérer les approches de manières spécifiques selon les différents cas rencontrés.
Participation de ODOS à des rencontres nationales et internationales	Lomé	ODOS	ODOS	Juillet – Décembre 2018	• ODOS a participé au séminaire de partenariat organisé par PMU InterLife à Lomé. Ce séminaire a permis à ODOS : d'avoir une appréciation des impacts et leçons tirées de la mise en œuvre du Plan stratégique de PMU. • ODOS a participé à un séminaire organisé par WSM (Solidarité Mondiale) sur la Gestion et la Dynamique des Réseaux. • ODOS a participé à l'atelier national de la Coalition Nationale de l'Education sur le Fund Raising des organisations de la société civile. • ODOS a participé au deuxième forum national des OSC sur les ODD et le Plan National de Développement du Togo (PND) organisé par le Groupe de travail des OSC sur les ODD au Togo. • ODOS a participé au séminaire des Ambassadeurs du Genre à Ouidah (Bénin) organisé par PMU InterLife.

	Lomé	ODOS	ODOS	Janvier-Juin 2019	• ODOS a participé à la formation organisée par la Coalition Nationale de l'Education sur la participation de la société civile au processus de suivi de la mise en œuvre des ODD à travers le Forum Politique de Haut Niveau de l'Organisation des Nations Unies. • ODOS a participé à la journée de réflexion sur la participation des acteurs de la société civile à la préparation des élections locales pour un développement inclusif et effectif organisée par l'ONG Vie Décence Togo. • ODOS a participé aux ateliers de réflexion organisé par l'ONG International Terre des Hommes (TDH) sur la problématique des enfants en mobilité et en situation de rue au niveau des frontières du Togo-Ghana et Togo-Bénin.
	Lomé	ODOS	ODOS	Juillet 2019 – Mars 2020.	• ODOS a participé à la formation organisé par la Coalition Nationale de l'Education sur le Renforcement de compétence des collectivités locales en matière d'éducation des enfants en mode décentralisé. • ODOS a participé au symposium des OSC de la région maritime sur le suivi des actions des communes en matière de Bonne Gouvernance. • ODOS a participé à une rencontre d'échange des organisations de la société civile sur le thème : Construire des villes et des territoires durables à travers la Gouvernance locale et la Démocratie participative. • ODOS a participé à une rencontre organisée par le ministère du plan pour la revue des ONG opérant dans la région maritime. (L'appellation complète de ce ministère est : Ministère de la Planification et du Développement. Il est en charge de la gestion des ONG dans leur fonction et dans leurs efforts de contribution au développement national. Ce Ministère a organisé un séminaire à l'intention des ONG du Togo qui sont enregistrées auprès de lui. L'objectif était de voir dans quels domaines thématiques elles interviennent par rapport aux dispositions du Plan National de Développement « PND » qui définit 03 axes d'intervention. Ainsi, au cours de ce séminaire, chaque ONG devrait présenter ses projets en cours et à venir jusqu'en 2020 et les situer dans l'un des axes correspondants. Cela devrait permettre au Gouvernement de savoir ce qui se ferait et avec quels budgets prévisionnels dans le cadre du partenariat du Togo et des partenaires étrangers.

					ODOS s'est illustré au cours de toutes ces rencontres de par la qualité technique qui caractérise son travail et la gouvernance démocratique qu'elle a mise en place et exposée à ces différentes réunions. Des sollicitations lui ont été adressées pour des renforcements de capacités des autres OSC en matière de développement organisationnel et en techniques de mobilisation de ressources.
Visite d'échange avec d'autres organisations (OSC) engagées dans la thématique de la lutte contre le phénomène des OEV.		ODOS	ODOS	Juin 2018 à Mars 2020	Au cours de ce semestre des visites d'échange ont été faites auprès de la Coalition nationale de l'Education (CNT/EPT) dont ODOS est membre. Ces visites ont permis à ODOS d'avoir assez d'informations sur la réalisation de l'ODD4 au Togo et la contribution des OSC dans l'atteinte de ces objectifs.
Recherche de documentation sur la thématique : la défense des droits des enfants et des OEV au Togo et le monde.		ODOS	ODOS	Juillet – Décembre 2018	Les documentations sur la thématique de la défense et de la protection des droits des enfants ont été effectuées auprès des organisations comme WAO Afrique, RELUTET impliquées dans la Réinsertion socio économique des enfants vulnérables en mobilité au Togo. Ces recherches nous ont permis de prendre connaissances des stratégies et approches utilisées par ces acteurs dans la protection et la défense des droits des enfants surtout en matière de prise en charge des enfants en mobilité. La stratégie consiste en : Premièrement une observance aux frontières et au niveau des douanes des enfants en déplacement où un contrôle des pièces d'identité et des tuteurs est fait. Deuxièmement, au cas où il y a manquement de ces pièces, on arrête les accompagnateurs et les enfants et on signale la présence de ces enfants aux chefs traditionnels de leurs lieux de provenance. Ce dernier fait une recherche des parents des enfants et s'enquiert des raisons du déplacement de l'enfant jusqu'à la frontière. Le plus souvent il s'agit des cas de trafic en complicité avec les parents. Les enfants

					sont alors ramenés au village tandis que les accompagnateurs sont appréhendés de même que les parents par les forces de l'ordre qui après injonction faite pour préserver les droits de ces enfants les relâchent avec recommandation de présenter les enfants à un commissariat ou à une gendarmerie proche toutes les semaines. Ensuite la Direction de l'Action sociale prend la relève pour la réinsertion sociale de l'enfant. ODOS s'est inspiré de ces stratégies qu'il a insufflées aux cadres de concertations pour renforcer leurs compétences en matière de lutte contre le trafic des enfants
--	--	--	--	--	--

5. Leçons apprises au sujet des choix stratégiques

5.1 Leçons apprises au sujet du choix de la zone géographique

INSTRUCTION : Décrivez les leçons apprises au sujet du choix de la zone géographique.

Zone	Ville/village	Nombre d'habitants	Leçons apprises au sujet du choix de la zone géographique (200 mots maximum)
Lomé-commune	Lomé et banlieue	1432453	Lomé commune la capitale du Togo est la région la plus peuplée du pays, elle représente le point de chute des enfants en fugue ou de rue venant des autres régions du Togo. Tous les risques et dangers côtoient régulièrement ces enfants qu'on retrouve dans les abords des grands marchés (comme portefaix, ou faisant du lavage d'autos et motos ou dans des maisons en tant que travailleurs domestiques etc..) tout au long de la plage, et dans les rues en train de mendier. Notre action conjuguée avec celles des autres acteurs impliqués dans la protection des enfants, permet de réduire ces phénomènes.
Région maritime	- Kévé - Tabligbo - Tsévié - Aného - Afagnan - Vogan	93181 155000 276456 161000 83163 195245	La région maritime, est une zone sujette aux mouvements migratoires élevés des enfants. Les préfectures de la région maritime constituent le point de départ des enfants vers la capitale Lomé commune. Les populations de la région maritime ont tendance à envoyer leurs enfants dans les familles aisées de la capitale Lomé où travaillent ces enfants en tant que domestique, portefaix, pousse-pousse, aide mécanicien etc... L'implication de la population locale de cette région renforce le soutien des mécanismes communautaires dans la lutte pour la protection des enfants au niveau de ces points de départ. Juillet 2019-Mars 2020

			La leçon apprise pour le choix de la zone cible peut être résumé en 03 parties : Premièrement, la zone cible doit être accessible pour faciliter la régularité de l'intervention des acteurs du projet. Si l'accessibilité présente des difficultés liées aux saisons climatiques (routes inondées en saison de pluies) il faut trouver une stratégie pour implémenter le projet afin de résoudre les problèmes identifiés avant cette période pluvieuse qui empêche l'accès à la zone. Deuxièmement, un projet doit avoir l'assentiment de toute la population de la zone cible donc il faut bien s'assurer de l'existence ou non d'un quelconque conflit pouvant saper le projet (chefferie, terre, CVD...etc) ; si tel est le cas, et considérant l'envergure de l'accuité du problème qui nécessite l'intervention du projet, il faut tout faire s'il ne tenait qu'à ODO de trouver une solution à ces conflits et avoir l'harmonie de tous autour de l'implémentation du projet. En conclusion, nous disons que la collecte des informations pouvant aider au choix de la zone géographique doit être étendue à tous les aspects qui définissent la zone tels que : Relationnels, pédologiques, géographiques, culturels, rituels.
--	--	--	--

Inondées en saison de pluie,

5.2 Leçons apprises au sujet du choix des groupes cibles

5.2.1 Groupes cibles au niveau individuel, niveau de la SC et niveau institutionnel

INSTRUCTION : Décrivez les leçons apprises au sujet du choix des groupes cibles.

Niveau individuel			
Nombre	Sexe	Précision du groupe cible	Leçons apprises au sujet du choix des groupes cibles (200 mots maximum)
100	50 M/50 F	Les enfants vivant avec des parents infectés par le VIH/SIDA.	Les enfants vivant avec des parents infectés sont souvent victimes de stigmatisation et de discrimination. Leurs parents, à cause de la maladie et de leur faible pouvoir économique, n'arrivent pas souvent à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Par ailleurs, ces enfants ne bénéficient d'aucun soutien de la part de leurs familles proches. Ils vivent dans une situation de marginalisation et de précarité dans la communauté. Juillet 2019-Mars 2020 Quand on choisit un enfant atteint du VIH pour un tel projet, la première chose à faire c'est de faire une analyse sérologique à cet enfant et s'occuper de remettre sa santé à point même s'il n'est pas infecté. En effet, le poids psychologique de la situation des parents infectés affecte énormément ces enfants qui peuvent développer des attitudes et comportements anormaux. Parfois ces enfants grandissent plus vite que

			leur âge par le fait qu'ils se retrouvent à s'occuper de leurs parents malades. Donc en conclusion, l'appui du projet à ces catégories d'enfants doit être bien ciblé pour répondre au mieux aux besoins qui sont les leurs.
100 + 25	50 M / 50F	Les orphelins et autres enfants vulnérables (Les enfants au bord du gouffre) Ces enfants sont soit dans les orphelinats, soit dans la rue pour la plupart. Il n'est pas possible de les réintégrer dans leur famille aisément. On les désigne par l'expression « Enfants de rue pour ceux qui vivent dans la rue et ont la rue pour domicile nuit et jour » et « Enfants de la rue pour ceux qui ont un domicile ailleurs que la rue, mais passent leur journée dans la rue et y font leurs activités.	Cette catégorie de groupe cible est constituée d'enfants vulnérables sur tous les plans. Même si certains ont des parents en vie, ceux-ci n'assument pas leur responsabilité par faute d'ignorance, de fuite de responsabilité, à cause de la maladie, ou l'extrême pauvreté. Le travail avec ce groupe cible nous révèle que si on accorde une attention particulière à tout enfant qui vit dans des conditions difficiles, en lui témoignant de la compréhension, la confiance et l'amour, celui-ci peut reprendre espoir et confiance en lui-même pour s'épanouir. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise au sujet du choix de ces OEV qui sont désignés du terme « Au bord du gouffre », « enfants de rue » ou « enfant de la rue », est qu'il faut bien distinguer que, ces enfants pour arriver à ce stade, ont affronté beaucoup de difficultés de la vie qui les ont meurtries profondément. Ce sont des enfants qui sont aguerris au point de considérer la mort comme une étape de la vie et donc prêts à tout pour survivre. L'approche à adopter pour travailler avec eux doit montrer un haut niveau de confiance, d'honnêteté et de franchise envers eux. Il faut aussi ne pas oublier que c'est des enfants tellement libres, responsables, ne recevant d'ordre de personnes ou des enfants de la jungle et que pour les remettre dans les normes sociétales, il faut faire appel à leur consentement.
100	50 M / 50 F	Les orphelins de père, de mère ou des deux qui vivent encore chez des parents ou tuteurs. (Leurs parents ou tuteurs sont des candidats privilégiés pour le microcrédit).	La prise en charge des enfants orphelins constitue souvent une charge pour la famille d'accueil surtout si elle ne dispose pas assez de moyens financiers, ce qui met ces enfants dans des situations de précarité qui les rendent vulnérables. En soutenant les parents et tuteurs en micro crédit pour les AGR, cela favoriserait une amélioration considérable dans la prise en charge de ces enfants, grâce à une bonne protection alimentaire, médicale et scolaire de la part de leurs parents ou tuteurs. Juillet 2019-Mars 2020 Contrairement aux OEV décrits ci-dessus, les orphelins de père, de mère ou des deux sont de caractères soumis et non révoltants, ce qui les présume à être brimés par leurs tuteurs, violant ainsi leurs droits. La leçon apprise avec cette catégorie d'enfants est que le travail sur la reconversion et leur éveil sur leurs droits doit commencer par leurs tuteurs et parents avant de les aborder par rapport à la connaissance de leurs droits sans oublier de leur parler de leurs devoirs pour ne pas donner raison à leurs tuteurs qui briment leurs droits.
20 +5	10 M / 10 F	Enfants victimes des pires formes du travail des enfants	Beaucoup d'enfants dans les familles extrêmement pauvres, pour se nourrir et subvenir au besoin de leurs familles, sont contraints de faire des travaux dangereux qui mettent leur vie en danger (travaux dans les carrières de graviers, travaux domestiques, portefaix, pousse-pousse, lavage motos et Auto, gardiens de nuit...etc.). Ces enfants sont pour la plupart exposés à toute forme d'exploitation, de violence, de maltraitance et d'abus de la part des adultes lors de l'exécution de ces activités. Il est évident que le fait de prendre en compte cette catégorie d'enfants à travers l'appui à leurs parents, va leur sauver la vie en les faisant sortir de ces travaux qui ne favorisent en rien leur épanouissement. Juillet 2019-Mars 2020
20	10 M / 10 F	Les enfants travailleurs domestiques de moins de 15 ans.	

			La leçon apprise que nous pouvons tirer du choix des enfants victimes de pires formes de travail ou des enfants travailleurs domestiques, est que ces derniers ignorent pour la plupart les dangers actuels et futurs qu'ils courent en étant voués à ces travaux. Enfants qu'ils sont, pour beaucoup d'entre eux, les travaux dans les bars et les maquis même sans être correctement rémunérés constituent pour eux un monde naturel de vie où ils pensent s'amuser sans savoir qu'ils sont en train de s'autodétruire progressivement. Il faut alors une forte sensibilisation continue appuyée par des évidences pour éveiller leur conscience sur les dangers présents et à venir afin de les convaincre à abandonner ces travaux et à accepter l'aide que le projet leur apporte. Nous avons eu l'expérience avec les enfants travailleurs des carrières du projet «pires formes de travail des enfants».
50	20 M / 30 F	Les orphelins et autres enfants vulnérables désireux d'apprendre un métier. Ils peuvent être de toutes les catégories d'OEV citée plus haut.	Ces enfants orphelins vulnérables sont compte tenu de leurs âges, hors du circuit formel d'éducation. Ils sont désireux d'apprendre un métier pour assurer leur avenir mais sont contraints au manque de moyens pour y arriver. Si on leur apporte un appui technique et financier à travers une formation et une orientation professionnelle, ils peuvent devenir responsables dans la société. La mise en apprentissage des OEV (Orphelins et autres Enfants Vulnérables) appuyés par le projet dans leur formation, révèle grâce aux talents que ces enfants développent que tout enfant est doté de capacité et de savoir-faire qu'il développe s'il est bien orienté et suivi dans son apprentissage. Juillet 2019-Mars 2020 Ces jeunes semblent être confrontés à un choix difficile de l'orientation de leur vie. Au même moment qu'ils souhaitent avoir un avenir meilleur et prospère qui doit passer par l'apprentissage d'un métier d'au moins 3 ans, ils sont pressés d'avoir de l'argent et ceci aujourd'hui même pour mener une soi-disant belle vie. Face à ce dilemme, la mise en apprentissage de ces jeunes demande beaucoup de tact, de persuasions, de conseils, pour pouvoir maîtriser leur ardeur dépensière et leur demander un sacrifice de 3 ans, pour qu'ils finissent leur apprentissage et accéder à un potentiel de génération de revenu durable.
200 000	M/F	Les populations.	Les populations rurales et les leaders communautaires des zones ciblées ont tous adhéré favorablement au projet. Ils participent activement aux activités de sensibilisation et aux ateliers de renforcement de capacité. La majorité de la population des sites du projet qui a assisté aux séances de sensibilisation a pris conscience et s'est engagée à mettre tous les moyens en sa possession pour garantir la protection des enfants. Les populations des sites du projet sont très motivées et mobilisées dans la protection des droits des enfants sur tous les sites. Elles ont compris que le développement durable de leurs communautés dépend en grande partie de l'éducation et de l'accompagnement qu'elles offrent aux enfants afin de les rendre plus responsables et épanouis dans la société. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise quand on est en face d'une population au sein de laquelle une nouvelle idée est en train d'être portée, il faut s'attendre parfois à des reticences d'une partie de la population surtout quand il s'agit des sujets assez sensibles qui semblent toucher à l'intérêt de certaines personnes. C'est pour cela, qu'il est recommandé de bien connaître les différentes catégories de personnes qui composent la population avec

			leur centre d'intérêt et de savoir présenter la nouvelle idée de manière à ce que ces personnes ne semblent pas être lésées. Dans le cas de ce projet de droits des orphelins et autres enfants vulnérables, il pourrait s'agir des intérêts des tuteurs qui tirent de « l'esclavage » de ces OEV, intérêt qu'ils penseraient perdre. Ainsi, l'approche participative, inclusive explicative et convaincante doit être adoptée pour les avoir au côté du projet.
100	25 M/75 F	Les parents d'OEV.	Les parents des OEV des localités ciblées ont pour la plupart en charge leurs propres enfants et ceux de leurs familles défunctes, ce qui augmente la charge familiale à ces parents qui ont un pouvoir économique très faible. Les parents des OEV des localités du projet s'approprient du projet de par leur participation et implication dans la mise en œuvre de toutes les activités. Ils ont pris conscience de leurs responsabilités dans la prise en charge des OEV à leur charge et sensibilisent d'autres parents à protéger toujours tout enfant contre la violence, la maltraitance et l'exploitation. Les parents des OEV appuyés par le projet, sont désormais très engagés et participent activement à la vulgarisation des droits des enfants sur tous les sites du projet. Ils sont devenus de par leur statut économique et les changements opérés dans la prise en charge de leurs enfants, des modèles dans leur communauté en matière de protection et défense des droits des OEV. Juillet 2019-Mars 2020 On peut tirer plusieurs leçons pour le choix des parents et tuteurs des OEV : Premièrement il faut bien s'assurer que le parent ou tuteur de l'OEV soit vraiment un nécessaire et qu'il ne dispose pas réellement de potentialité pour subvenir aux besoins de l'enfant. Si tel n'est pas le cas, c'est qu'il est attiré par un gain d'opportunité que procure le projet et que tout ce qu'il recevrait du projet satisferait plutôt ses propres avidités et non le besoin de l'enfant. Pour palier à cela, il faut faire des enquêtes élargies en collaboration avec les Directeurs préfectoraux de l'action sociale et de certaines personnes de son entourage. Deuxièmement il faut s'assurer de l'amour et de la volonté que le parent ou tuteur a envers l'OEV et qui se démontre par son effort à subvenir aux besoins de ce dernier malgré son indigence. Cette vérification peut se faire à travers les témoignages des personnes ayant une bonne connaissance de la famille en question.

Niveau de la SC		
Nombre	Groupe/organisation/institution appartenant à une OSC	Leçons apprises au sujet du choix des groupes cibles (200 mots maximum)
15 + 2	Associations de défense des droits humains	Les OSC oeuvrant dans la défense des droits humains sur les sites des projets, ont une meilleure connaissance socio économique et culturelle de ces sites, pour y avoir demeuré plusieurs années. Cependant nous avons remarqué qu'elles n'ont pas une bonne compétence organisationnelle ce qui les rend inefficaces dans l'exercice de leur fonction.

		La collaboration avec ces OSC donnera un avantage à notre projet qui utilisera ce potentiel en connaissance du milieu pour assurer un accomplissement de ses objectifs. Par ailleurs, elle profitera à ces OSC en ce qui concerne le renforcement de compétences. L'implication des OSC qui collaborent avec le projet dans les activités de sensibilisation et de plaidoyer contribue beaucoup au changement de comportement de la communauté en matière de respect des droits des enfants. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise pour le choix des OSC dans le travail de protection et de défense des droits des OEV, est que ces OSC bien qu'étant dans la thématique ne maîtrisent pas la globalité de la problématique des droits des enfants. Pour rendre pertinente et efficace la collaboration avec ces dernières, il faut travailler à la convergence des compétences de chacune de ces OSC afin de tirer un meilleur résultat des interventions.
17	Orphelinats et centres d'accueil	Les centres d'accueil et orphelinats présents sur les sites du projet ne sont pas bien organisés sur le plan structurel et fonctionnel. Ceci handicape leur fonctionnement et leur efficacité. La plupart d'entre eux ne dispose d'aucun plan de réintégration des enfants dans leur cocon familial ou dans leur communauté. Ajouté à cela, le personnel d'encadrement n'est pas compétent et ne maîtrisent pas les bases de la protection et de la défense des droits des enfants. Les activités de sensibilisation et de renforcement de capacité en faveur de la défense et de la protection des droits des enfants dont bénéficient les orphelinats et centres d'accueil les amènent à changer de comportement vis-à-vis des enfants accueillis en les protégeant surtout contre la violence et concevoir une politique de sortie pour ces enfants en leur trouvant des familles d'accueil au sein desquelles ils s'épanouissent mieux. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise avec les orphelinats est que après une analyse organisationnelle, on peut identifier que la plupart d'entre eux ne sont que des centres d'hébergement et n'ont aucun plan de sortie ou de réinsertion de ces OEV dans leur cocon familial. Pour rendre la collaboration avec eux utile et efficace, il faut les renforcer pour qu'ils élaborent des plans de sortie et des projets de vie pour chaque OEV accueilli.
07	Centre d'apprentissage et de formation professionnelle	Le concept de centres de formation des jeunes n'est pas très populaire dans la région où le projet est implémenté. La raison qui explique cet état de chose est que les centres sont toujours considérés comme des œuvres sociales donc ne générant pas un profit financier au promoteur. Dès lors, les maîtres artisans préfèrent ouvrir des ateliers commerciaux et recruter des apprentis qui payent des droits d'apprentissage élevés pour se faire former. La formation dans ces ateliers, emprunte à la méthode de « voir faire et faire faire ». Les formations ne sont donc pas valorisantes ni accompagnées d'aucun diplôme. De nos jours les responsables des ateliers se constituent en syndicat professionnel en vue de formaliser la

		formation des apprentis selon des critères scientifiques et technologiques pouvant leur permettre de valoriser leur formation et d'en attribuer des diplômes reconnus par l'Etat. Nous espérons que cette procédure permettra aux apprentis formés de pouvoir se servir de ces formations partout où ils veulent exercer leur activité. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise est que dans la plupart des sites du projet les formules d'apprentissage qui nous sont offertes sont du style atelier et ne cadrent pas tellement avec le profil des OEV. Il aurait donc fallu inculquer à ces maîtres d'atelier la vision de centre qui permet une certaine souplesse dans le processus de formation dûe au profil de ces OEV (éviter les agressions verbales, être plus tolérant dans la vitesse de compréhension et de rétention des cours, manifester plus d'amour et d'attention...).
40	Les communautés locales (groupes folkloriques, groupe d'entraide, groupe de quartier, groupe de tontine, groupe culturel etc.)	L'organisation communautaire dans notre pays fait ressortir des regroupements des populations en diverses communautés thématiques basées pour la plupart sur la culture. C'est ainsi qu'on peut avoir des groupes communautaires de danse, de folklore, de balayage....etc. Ces groupements communautaires se servent d'un mode de communication très répandu qui est la chanson composée dans des dialectes locaux. Utilisés à bon écheant, ils constituent de ce fait un vecteur privilégié de communication et de divulgation des idéaux de développement social et communautaire. Malheureusement par manque de connaissances des notions de développement et des facteurs la favorisant, leurs actions se limitent uniquement à la jouissance des plaisirs de retrouvailles au lieu de servir le développement socioéconomique de la communauté. Les groupes communautaires ayant compris la problématique des OEV et ses enjeux ont retranscrit ces derniers dans un langage habituel à leur population au travers des méthodes de communication telles que les chants, la danse, le folklore. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise avec les groupes communautaires est que ce qui a motivé leur création est loin d'être la défense et la protection des droits des enfants. Mais, vu le fait qu'ils soient endogènes et qu'ils connaissent presque tout de la communauté et surtout les vecteurs de communication, il est intéressant de travailler avec eux. Toutefois, il faut préalablement leur donner des connaissances sur la thématique de la protection et de la défense des droits des enfants en général et sur la problématique des OEV en particulier. L'utilisation de la technique de faire faire est recommandée appuyée par un accompagnement et un coaching permanent.
4	Département des enfants et des jeunes des femmes et des hommes de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo.	Ces départements sont des regroupements de ces catégories de personnes citées et qui s'échangent beaucoup d'idées entre-elles, aussi bien sur le plan spirituel que séculier. Ces personnes sont d'abord des citoyens vivant dans les communautés avant d'être chrétiens de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo. C'est pour dire que ce qu'elles apprennent dans leur regroupement à l'Eglise, elles vont la partager aisément avec leurs confrères et consœurs de leur communauté. Elles constituent de ce fait un vecteur de communication des idéaux sur la défense et la protection des droits des enfants. L'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo compte environ 200 000 membres.

		Les départements de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo ayant compris désormais la problématique des OEV et ses enjeux ont contribué énormément à l'avancée du projet ce qui présage de l'atteinte des objectifs si leur engagement continue. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise avec le travail des départements de l'Eglise est que le projet doit tout faire pour qu'à chaque activité impliquant ces départements, il faut qu'ils soient représentés par les 1^{er} responsables ou des personnes de décision, des leaders d'opinion, qui peuvent influencer les autres membres et être capables de porter des changements à l'agenda du département en faveur des idéaux du projet.
10 +2	Associations de défense des droits des filles travailleuses domestiques	En matière de protection et de défense des droits des filles travailleuses domestiques, le Togo dispose de peu d'Associations qui pour la plupart manque de compétences et sont mal organisées. Leurs actions portent dès lors peu de résultats satisfaisants comparés à l'énormité des besoins sur le terrain. Des plateformes ou réseaux de ces genres d'associations ne sont pas nombreux, et ceux qui existent souffrent de moyens financiers pour être vraiment opérationnels. Ces Associations s'organisent de plus en plus en réseau pour mieux lutter contre le phénomène des enfants travailleurs domestiques au Togo. Juillet 2019-Mars 2020 Au vu de ce qui est dit plus haut, ce que nous recommandons comme leçon apprise c'est d'organiser assez de formation de renforcement de compétence afin de les mettre à niveau du défi qui est le leur.
10 +7	Clubs d'enfants	Les clubs d'enfants ne sont pas nombreux sur les sites du projet. Ceux qu'on peut trouver sont des initiatives de certains orphelinats et centres d'accueil et évoluent donc en vase clos. Certaines ONG et associations de la place, œuvrant parmi les jeunes et enfants ont eu des tentatives d'en créer dans certains établissements scolaires mais ces clubs sont restés inactifs pour plusieurs raisons. Une cellule formée au Ministère de l'Education tente de s'approprier de l'idée afin de réglementer cette initiative pour lui donner plus de dynamisme et d'efficacité en ce qui concerne la défense et la protection des droits des enfants et jeunes. L'intervention anarchique des différents acteurs dans les écoles de l'Etat, a amené le Ministère de l'Education à réfléchir à une structure pouvant gérer tous ces élans des ONG et Associations qui veulent intervenir dans les écoles. ODOS ayant les mêmes initiatives dans son projet, a été invité par le Ministère dès la phase de réflexion sur cette cellule et la définition concrète de sa mission. C'est ainsi que ODOS a travaillé en collaboration avec le Ministère pour définir le cahier de charge et le cadre de fonctionnement de cette cellule qui au finish a accompagné ODOS dans ses efforts de création des clubs dans les écoles de même que les formations de ces clubs jusqu'à leurs activités dans les écoles. Aujourd'hui la cellule est installée au niveau du ministère et a pris les rênes de la création et de l'animation des clubs dans les écoles. Les clubs d'enfants sont devenus un organe de mobilisation et de lobbying en faveur de la promotion des droits des enfants dans les écoles sélectionnées par le projet et dans leurs communautés. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise en ce qui concerne les clubs d'enfant est qu'il faut les renforcer dans la thématique afin qu'ils soient plus compétents pour relever les défis qui sont les leurs en matière de protection et de défense des

		droits des enfants.
14	Fédération des Associations des Parents d'Elèves (FASPAREL)	La FASPAREL constitue l'organe par excellence à travers lequel on rassemble plusieurs parents d'élèves du Togo. on la retrouve dans tous les établissements scolaires du Togo. L'un de leurs objectifs est de garantir le droit des élèves en matière d'éducation. La FASPAREL constitue dès lors une tribune importante pour la promotion et la divulgation des idéaux de la protection et la défense des droits des enfants. Juillet 2019-Mars 2020 Idem comme pour les clubs d'enfants.

Niveau institutionnel		
Nombre	Autorité/titre/rôle de leader	Leçons apprises au sujet du choix des groupes cibles (200 mots maximum)
7	Le cadre de concertation. Un Réseau de chefs traditionnels (autorités locales) et forces de l'ordre (gendarmes, policier), ministères de la justice et des Affaires sociales.	Les cadres de concertation mis en place dans les 7 préfectures par le Ministère de l'Action sociale ont pour mission de garantir la promotion des droits des enfants dans leur localité. Cependant ils ne sont pas assez dynamisés et les résultats qu'ils produisent sont en deçà des besoins sur le terrain. Parlant de compétences et d'organisation en tant qu'association, ils en manquent et ont besoin d'être renforcés. Les activités de renforcement de capacité en développement organisationnel des cadres ont permis une redynamisation des structures membres de ces cadres ce qui a donné une nouvelle orientation aux activités des cadres. Ils sont désormais actifs et opérationnels. Maintenant ils semblent avoir mieux compris leur mission et comment la remplir ce qui fait qu'on les voit plus engagés dans la rescousse des enfants vulnérables. Les exemples d'activité qui montrent qu'ils sont plus actifs : la sensibilisation, les visites au près des familles pour le suivi des enfants en difficulté, la dénonciation et l'interpellation des auteurs de violation des droits des enfants et la prise en charge des enfants victimes de violation de leurs droits. Juillet 2019-Mars 2020 Idem comme pour les OSC de défense des droits des enfants.
4	Institutions gouvernementales. (La gendarmerie Nationale Togolaise, La police Nationale, le Ministère de l'action sociale et le ministère de la protection de l'enfance.	Les institutions gouvernementales (gendarmerie nationale togolaise, la police nationale, le ministère de l'action sociale et la Direction de la protection de l'enfance) sont les organes qui représentent l'Etat au sein des communautés et qui veillent sur l'application des textes et lois signés en matière de protection des droits des enfants. Ils jouent le rôle de sentinelle et de veille dans la communauté pour faire respecter les droits des enfants. Cependant, on note une baisse d'intérêt dans leur engagement à la cause des enfants, ce qui demande des actions ponctuelles d'interpellation et d'éveil à leur endroit. Les Institutions gouvernementales (La gendarmerie Nationale Togolaise, La police Nationale, le Ministère de l'action sociale et de la protection de l'enfance) ont énormément collaboré avec ODOS dans l'exécution des activités sur tous les sites du projet. Vu que toutes ces institutions sont représentées au sein des cadres de concertation, elles ont été régulièrement interpellées sur leurs rôles et responsabilités en tant que débiteurs d'obligation dans la défense et protection des droits des enfants lors des activités de plaidoyer. On note

		actuellement parmi les responsables de ces institutions une prise de conscience et d'engagement dans la défense et la protection des droits des enfants sur les sites du projet.
15 +2	Les chefs traditionnels / les chefs cantons	Garants des US et coutumes et premiers responsables des populations au niveau local, ils jouent le rôle d'interface entre la population et l'Etat. Ils connaissent mieux l'aspiration et le comportement des populations face à la protection des enfants. Ils analysent ensemble avec elles les voies et moyens à emprunter afin de concilier la pratique de la tradition et la culture sans brimer les droits des enfants.
21 7	(7 Préfets, 7 secrétaires de préfectures, 7 conseillers de préfectures) Les Maires	Ils représentent les autorités administratives au niveau des localités à la base. Leur implication et appui technique dans une activité de développement local donne une considération à cette activité auprès des populations. A cet effet, tout comme les institutions gouvernementales et les chefs traditionnels, ils ont besoin d'être galvanisés de temps en temps afin de donner un peu de leur temps pour la cause des enfants. Les préfets, les secrétaires de préfectures, les conseillers de préfectures et les maires s'engagent de mieux en mieux dans la défense et protection des droits des enfants en jouant leur rôle en tant que débiteur d'obligation. Ils se préoccupent de plus en plus du sort des enfants vulnérables en multipliant des actions, telle que l'interpellation fréquente des parents qui violent les droits des enfants pour des avertissements et conseils. Ils participent aux activités de sensibilisation liées à la protection des droits des enfants dans leur localité, et saisissent toute opportunité qui leur est offerte pour encourager la population dans leur discours par rapport au respect des droits des enfants.
8	1 Directeur régional et 7 Directeurs préfectoraux du ministère de la santé.	Ils sont les premiers décideurs en matière de la politique de santé des populations au niveau local. Ils contribuent beaucoup à identifier et à lutter contre les maladies qui touchent régulièrement les enfants sur les sites du projet. Le Directeur régional et les Directeurs préfectoraux du ministère de la santé sont impliqués efficacement dans l'exécution des activités de ce projet surtout dans la prise en charge des problèmes de santé des OEV sur les sites du projet. Ils sont les premiers responsables des mécanismes de gestion des problèmes de santé des OEV élaborés tout dernièrement en collaboration avec ODOS.
8	1 Directeur régional de l'enseignement du premier degré et 7 Directeurs préfectoraux du ministère de l'enseignement du premier degré.	Le Directeur régional de l'éducation et les inspecteurs de l'éducation sont les autorités administratives, décideurs de la politique de l'éducation primaires et secondaire au Togo. Ils connaissent mieux les problèmes liés à la scolarisation des OEV sur les sites du projet. Leur contribution au projet apportera un plus pour la réussite de ce dernier.
21 +11	Directeurs des écoles	Les Directeurs des écoles sont les premiers responsables en matière de transmission d'une éducation de qualité aux enfants sur les sites du projet. Ils maîtrisent bien les défis liés à la scolarisation des enfants dans les localités. De plus ils sont mieux placés pour animer et être responsables de toutes actions extrascolaires allant dans le sens de la protection et de défense des droits des enfants dans leurs établissements.

5.2.2 Groupes cibles au sein de l'organisation de mise en œuvre / du partenaire de PMU

INSTRUCTION : Décrivez les leçons apprises au sujet du choix des groupes cibles.

Nombre	Sexe	Rôle dans l'organisation	Leçons apprises au sujet du choix des groupes cibles (200 mots maximum)
--------	------	--------------------------	---

10	5M/5F	Responsables du ministère des enfants	Les départements des femmes, des hommes, des jeunes et des enfants de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo, mobilisent les personnes de toutes catégories sans distinction de sexe, d'horizon professionnel et autres. Ces départements constituent un vivier de conseil, de connaissances, et d'idées sur la protection et la défense des droits des enfants. Ils faciliteront la divulgation et la prise de conscience massive des populations sur l'importance de la défense et la protection des droits des enfants. Ils seront les acteurs de l'Eglise pour jouer ce rôle de développement au sein de la société. Aujourd'hui, mieux galvanisés en connaissance sur la problématique des OEV et ses enjeux, ces départements jouent un rôle important dans la protection des droits des enfants. Ils le font par des actes de prévention en enseignant les hommes, les femmes, les jeunes, les enfants, sur les thématiques relatives aux droits des enfants dans leur réunion hebdomadaire. Toutes ces thématiques ont désormais intégrées leurs enseignements et démontrent ainsi leur engagement pour l'accomplissement des objectifs du projet. Juillet 2019-Mars 2020 Idem comme pour les départements
10	5M/5F	Responsables de la jeunesse	
10	F	Responsables des femmes	
10	H	Responsables des Hommes	

5.3 Leçons apprises au sujet de la coopération et de la coordination

INSTRUCTION : Décrivez les leçons apprises au sujet de la coopération et de la coordination.

Organisation/autorité/réseau	Description de la coopération ou la coordination	Commentaires et leçons apprises au sujet de la coopération ou la coordination (200 mots maximum)
Associations de défense des droits humains	La Coopération avec ces organisations de la société civile s'organisera autour de trois axes : 1) Renforcement de la capacité et compétence de ces OSC par ODOS. 2) Harmonisation de la vision de ODOS et de ces OSC sur la thématique de la protection et défense des droits des enfants. 3) Travail conjoint avec ces OSC pour l'accomplissement des objectifs. Un système de rapportage intégré dans le mécanisme de suivi permettra aux deux parties de corriger les tirs si besoin est.	La coopération avec ces OSC a amélioré leur fonctionnement et organisation. Elle leur a permis également de redéfinir leur mission et objectifs pour mieux jouer leur rôle. Certains parmi elles se sont mieux repositionnés à travers leur engagement dans la thématique de protection et défense des droits des enfants. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise est que l'hypothèse originale d'impliquer ces groupes cibles comme vecteurs des idéaux du projet pouvant concourir à l'accomplissement des objectifs s'est avéré.
Orphelinats et centres d'accueil		
Centres d'apprentissage et de formation professionnelle		
Association de défense des droits des filles employées de maison.		
Le cadre de concertation. Un Réseau de chefs traditionnels (autorités locales) et forces de l'ordre (gendarmes, policier), ministères de la justice et des Affaires sociales	Idem	La coopération avec le cadre de concertation dans la défense et la protection des droits des enfants a été un atout très efficace. En effet, la répartition géographique des membres des cadres de concertation, telle une toile d'araignée, a favorisé la mise en branle de toutes les potentialités requises pour remettre l'enfant victime dans ses droits dans un bref délai et réprimer les auteurs de violation.

Institutions gouvernementales. (La gendarmerie Nationale Togolaise, La police Nationale, le Ministère de l'action sociale et Direction de la protection de l'enfance).	En matière de coordination, les institutions gouvernementales, arrêteront, jugeront et sanctionneront les présumés auteurs de violation des droits des enfants. Ils assureront aussi en coopération avec ODOS, la prise en charge des enfants victimes.	Grâce à la coopération avec les institutions gouvernementales, les enfants ont trouvé un environnement protecteur de leurs droits avec comme bouclier, les acteurs liés par cette coopération. Juillet 2019-Mars 2020 La coopération avec les institutions gouvernementales doit respecter la politique nationale en la matière en plus ODOS doit intéresser ces institutions gouvernementales en partageant ses rapports d'activités comme c'est précisé dans les dispositions de redevabilité par rapport aux parties prenantes. Ceci donne des retombées positives telle la reconnaissance du gouvernement pour des actions conjointes avec ODOS.
Les chefs traditionnels / les chefs canton	Les Chefs traditionnels en tant que garant des US et coutumes, la coopération avec eux se fera par une explication de la problématique pour obtention d'une compréhension et approbation de leur part. Une fois cette étape gagnée, il sera question de les renforcer sur la thématique et les encourager à s'impliquer dans les actions qui sont leur rôle envers leurs populations en intégrant ces nouveaux concepts dans le mode de vie et la pratique des traditions et cultures pour l'accomplissement des objectifs. Un mécanisme de suivi adapté permettra de parfaire la coopération.	La coopération avec les chefs traditionnels donne une crédibilité et un respect aux interventions de ODOS et des parties prenantes dans les localités du projet. Impliqués à tous les niveaux (individuel, société civile, institutionnel), ils jouent un rôle de facilitateurs et de moralisateurs auprès des populations en ce qui concerne le respect des droits des enfants. Les paroles des chefs traditionnels dans nos milieux ruraux sont bien respectées par les populations. Ce qui constitue un moyen privilégié pour la divulgation des idéaux de protection des droits des enfants. Juillet 2019-Mars 2020 Afin de bien réussir la coopération avec les chefs traditionnels, il faut démontrer une attitude d'apprentissage, développer une écoute attentive et une capacité d'analyse pouvant permettre d'équilibrer les concepts avancés par la tradition eu égard à la thématique abordée avec les nouvelles données modernes respectant plus les droits humains en général et particulièrement ceux des enfants dans un environnement culturel dans lesquels les chefs constituent les gardiens des us et coutumes. Tout ceci permet d'éviter d'imposer ses idées de changements aux chefs mais plutôt de l'amener à comprendre l'enjeu de la problématique des droits des enfants et lui donner la primauté de la solution qui pourrait alors facilement être arrimée à la culture et à la tradition de ses populations.
7 Préfets, 7 secrétaires de préfectures, 7 conseillers de préfectures Les Maires	La coopération avec ces autorités administratives se résume surtout à un appui d'autorité pour donner une force de loi aux messages de non violation des droits des enfants.	La coopération avec les Préfets, les secrétaires de préfecture et les conseillers de préfecture, et les Maires, donne un caractère officiel et légal aux messages de protection et de défense des droits des enfants. Elle dissuade les potentiels auteurs de violation des droits des enfants puisque ces derniers sont bien conscients que ces autorités revêtent des caractères officiels et sont les garants de la loi. Juillet 2019-Mars 2020 Idem comme pour les institutions gouvernementales

1 Directeur régional et 7 Directeurs préfectoraux du ministère de la santé	En matière de coordination, le ministère de la santé assurera le traitement et les soins aux orphelins malades dans les centres médicaux sociaux et hôpitaux de la zone du projet. ODOS référera ces OEV et contribuera à leur prise en charge sanitaire en cas de besoin.	Un mécanisme d'alerte a été mis en place pour détecter les OEV malades et sans soutien. Ils sont ensuite amenés à l'hôpital ou dans les centres de soins et retrouvent la santé grâce au fonctionnement efficace du mécanisme. Juillet 2019-Mars 2020 Idem comme pour les institutions gouvernementales
1 Directeur Régional de l'enseignement du premier degré et 7 Inspecteurs de l'enseignement du premier degré	La coopération avec le Ministère de l'enseignement du premier degré sera basée surtout sur un appui et accompagnement technique dans les interventions dans les écoles.	L'implication de la direction régionale de l'enseignement dans les activités du projet à l'endroit des clubs d'élèves, permet de mobiliser plus facilement tous les acteurs de l'éducation des sites du projet et d'obtenir leur engagement et collaboration dans l'atteinte des résultats. Juillet 2019-Mars 2020 Idem comme pour les institutions gouvernementales
Fédération des Associations des Parents d'Elèves (FASPAREL)	Idem comme pour les Organisations de la société civile.	Idem comme pour les OSC Juillet 2019-Mars 2020 Idem comme pour les Associations de défense des droits humains.
Directeurs des écoles	Idem comme pour le Directeur Régional de l'enseignement du premier degré et les Inspecteurs de l'enseignement du premier degré.	Idem comme pour le Directeur Régional et les inspecteurs de l'enseignement du premier degré. . Juillet 2019-Mars 2020 Idem comme pour les institutions gouvernementales

5.4 Leçons apprises au sujet des méthodes

INSTRUCTION : Décrivez les leçons apprises au sujet des méthodes choisies. Comparez avec la justification dans la demande !)

Ch oix	Méthodes	Leçons apprises (par exemple en fonction de sa contribution aux résultats durables ¹ , des expériences de la méthode etc.) (200 mots maximum)
X	Aide juridique/ procédures juridiques	L'établissement des actes de naissance comme un appui juridique à certains enfants vulnérables des localités du projet, leur a permis d'obtenir une identité citoyenne, ce qui leur donne le droit de jouir de toutes les prérogatives en tant que citoyens togolais que ce soit dans l'éducation, la santé, la protection et ne plus jamais être renvoyés de l'écoles et être empêchés de passer les examens. Au cours de ce semestre, 25 enfants (17 filles et 08 garçons) ont eu recours à la protection juridique des membres des cadres de concertation pour la protection des enfants sur les sites du projet. Les membres des cadres de concertation sont intervenus au niveau de la justice pour défendre les droits de

¹Des résultats durables signifient des résultats qui renforcent les capacités des détenteurs de droits et des débiteurs d'obligations à poursuivre le développement à l'avenir.

		ces enfants pour lutter contre la maltraitance et la violence dont ils sont victimes. L'utilisation de La méthode juridique a été encore utile pour donner solution à la plainte des OEV victimes de violation de leurs droits.C'est une bonne méthode qui donne un caractère officiel et durable aux résultats qu'elle permet d'atteindre.
	Campagnes (p.ex. dans les médias)	
	Cercles d'études	
x	Coopératives/ groupes	La mise ensemble des femmes parents d'OEV en groupes solidaires pour la gestion des activités génératrices de revenus a facilité la divulgation des idéaux du projet pour l'atteinte des objectifs. Ces groupements composés de femmes ont bénéficié des appuis en formation, création et gestion des micros entreprises ce qui a renforcé leurs capacités économiques et financière et les a rendu capable de satisfaire les droits et besoins des enfants qui sont à leur charge. Juillet 2019-Mars 2020 Le bénéfice de la caution solidaire, permet une garantie du remboursement et une dynamisation de chaque membre du groupe en matière de rendement. Le groupe permet aussi au delà de la rentabilité financière une cohésion sociale qui concourt au renforcement du capital d'expérience des unes et des autres en matière de protection et défense des droits des OEV.
X	Formation au leadership	ODOS renforce la compétence individuelle, et organisationnelle des responsables des OSC, œuvrant dans la thématique de la protection et la défense des droits des enfants de même que des responsables communautaires et traditionnels pour leur permettre d'être efficace et de jouer durablement leur rôle auprès de ses enfants même après le départ du projet. Cette approche méthodologique facilite l'appropriation des idéaux du projet par tous ces acteurs impliqués. Juillet 2019-Mars 2020 Au cours de ce semestre finissant, la coordination de ODOS a beaucoup travaillé sur l'après projet et l'une des méthodes phares a été la formation au leadership. En effet c'est de cela qu'on a le plus besoin pour assurer l'avenir. Ainsi, les parties prenantes à l'instar des DP, des membres des cadres de concertation et des membres des groupements ont été galvanisés en leadership pour bien conduire le projet de façon à en garder les acquis à la fin de ce dernier.
X	Formation des formateurs (FDF)	La méthode de formation des formateurs est utilisée lors des séances de travail avec les points focaux du projet sur les sites afin qu'ils répliquent les formations et informations au niveau des OSC partenaires du projet sur les sites. Juillet 2019-Mars 2020 Les formations reçues par les points focaux du projet sur les sites en plus d'être technique, doit profondément abordés l'aspect pratique pour rendre les connaissances usuelles et répondant au besoin en matière de défense et de protection des droits des enfants. La méthode de formation des formateurs a été utilisées par ODOS et a facilité le transfert de connaissance sur la problématique des oev ce qui a permis à ces points focaux d'arriver à conscientiser les débiteurs d'obligation de façon durable pour un changement de comportement envers les enfants et garder ces acquis même après le projet.
	Formations/cours	
x	Grandes réunions /Séances d'information	Le projet a utilisé cette méthode de sensibilisation de masse sur tous les sites regroupant ainsi un grand nombre de personne autour de la thématique et qui l'ont maîtrisé et sont devenus des vecteurs de propagation de l'idéologie du projet. Juillet 2019-Mars 2020 La leçon apprise dans l'organisation des grandes réunions ou des seances d'information est que ces sensibilisations de masse ont l'avantage de susciter la prise de parole auprès des populations afin de questionner sur les aspects confus et qui semblent être des tabous

		et que ces dernières ne peuvent comprendre en aucune autre occasion.
	Médias	
	Mentorat	
x	Mikrofinance	Un renforcement de capacité économique et financière des femmes parentes d'OEV a utilisé la méthode de micro finance avec l'appui technique d'une institution de micro finance de l'Eglise (COOPEC AD) pour appuyer financièrement les femmes dans la gestion des AGR. Ainsi, ces femmes renforcées financièrement peuvent valablement et durablement subvenir aux besoins de leurs enfants. Juillet 2019-Mars 2020 La pratique de la mikrofinance telle qu'elle a été adoptée dans notre projet, se basant sur le principe de caution solidaire a permis aux femmes bénéficiaires d'être soudées et d'avoir une culture collective de l'entrepreneuriat. Elles sont devenues aujourd'hui des microentrepreneures outillées à pouvoir se soutenir mutuellement pour continuer leurs réalisations financières et économiques même après le projet.
	Modèles (p.ex. des personnes qui seront des modèles pour des groupes cibles indirects)	
x	Plaidoyer	ODOS a utilisé le plaidoyer comme méthode en collaboration avec d'autres OSC regroupées dans le réseau PODDED (la plate-forme de défense des droits des employés domestiques). Cette activité de plaidoyer est dirigée à l'endroit des décideurs en vue de l'adoption d'un arrêté en faveur de la protection des employés domestiques au Togo. Ce plaidoyer a suscité une conscientisation auprès des responsables du ministère du travail qui ont promis d'étudier à fond la question afin de donner une suite favorable. Au cours de ce semestre, ODOS a utilisé le plaidoyer pour interpellier la direction régionale de la santé et les chefs traditionnels afin qu'ils prennent leur responsabilité dans la gestion des problèmes de santé des OEV et dans la lutte contre les pratiques culturelles néfastes au respect des droits des enfants. Bien que la technique de plaidoyer ne soit pas bien maîtrisée, le peu de connaissances dans le domaine, a néanmoins servi à obtenir des résultats satisfaisants. Une meilleure observance des droits des enfants qui débouche sur : Une augmentation du taux de scolarisation des enfants, diminution du taux de trafic, de maltraitance, de violence et d'abus sexuels des enfants ; diminution de la violence contre les enfants travailleurs domestiques. Nous avons eu ces statistiques de la part des Directeurs préfectoraux et des Enseignants des sites du projet qui se sont basés sur les effectifs des élèves (inscrits dans 35 écoles primaires de la région maritime) qui ne cessent d'augmenter depuis le démarrage du projet à ce jour (22 398 élèves inscrits au cours primaire en 2015 ; 35 891 élèves inscrits en 2016). Selon les Directeurs préfectoraux les cas de trafic d'enfants sur les sites du projet ont beaucoup baissé : 105 cas rapportés en 2015, 55 cas rapportés en 2016 dans les 07 préfectures, les témoignages des Directeurs préfectoraux et des autres membres des cadres de concertation ont révélé également que les cas de maltraitance, de violence, et d'abus sexuels des enfants diminuent progressivement. Il y a lieu de parfaire les techniques de plaidoyer au cours du semestre à venir pour une efficacité plus évidente dans l'atteinte des résultats. Juillet 2019-Mars 2020 Une pratique de l'oralité en Afrique en général et au Togo en particulier est le plaidoyer que nous définissons par « parler en faveur de l'autre ». L'usage de cette forme de communication a été très bénéfique pour transmettre les idées du projet au sein de la population et surtout auprès des débiteurs d'obligation envers ces enfants. Il a contribué énormément à l'atteinte des résultats et à l'accomplissement des objectifs du projet sur les sites.
	Réadaptation de proximité – Réadaptation à base communautaire (p.ex. pour	

	handicapés)	
	Réseautage	
x	Séminaires/ateliers de travail	Des séminaires ateliers de formation ont bénéficié à toutes les parties prenantes supposées oeuvrer dans l'accomplissement des objectifs du projet. Les thèmes développés au cours de ce séminaire, ont été choisis en conséquence et bien maîtrisés par les participants à tous les ateliers les rendant ainsi capable de s'approprier les idéaux du projet et de contribuer durablement à l'atteinte des objectifs. L'utilisation des séminaires comme méthode de renforcement de compétences dans les projets est d'une grande utilité. En effet, il offre un espace de discussions et d'échanges approfondis sur les sujets et concepts développés et prépare mieux les participants à pouvoir mettre en application les connaissances acquises afin d'obtenir des résultats durables. Juillet 2019-Mars 2020 Les séminaires et ateliers de travail ont été une tribune d'approfondissement des connaissances, et un laboratoire de conception des stratégies d'intervention par les représentants des populations cibles eux même. Ces stratégies sont idoines et ont aidé à atteindre les résultats escomptés. Au travers des séminaires, on a pu travailler à former les leaders pour la continuité des acquis de celui-ci.
	Autre: (expliquez)	

5.5 Leçons apprises au sujet de la participation des parties prenantes

INSTRUCTION : Décrivez les leçons apprises en ce qui concerne le fait de s'assurer que les groupes cibles, la population locale et les dirigeants soient informés sur le projet et aient la possibilité d'influencer des décisions importantes au cours de la mise en œuvre du projet.)

Choi x	Mesures visant à assurer que les groupes cibles, la population locale et les autorités concernées soient informés sur le projet et aient la possibilité d'influencer les décisions importantes au cours de la mise en œuvre du projet.	Commentaires et leçons apprises au sujet de la participation des parties prenantes (200 mots maximum).
x	1. Une brève description est donnée de l'organisation de mise en œuvre et de sa coopération avec PMU.	Depuis la conception du projet (lors de l'atelier de planification), toutes les parties prenantes ont eu une présentation détaillée de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo et de son partenariat avec PMU InterLife. Les parties prenantes ont eu le droit d'être informé sur la création de ODOS, de son but de ses objectifs et ont même participé pour certains à la naissance de cet office ODOS. Cette description a permis aux bénéficiaires de comprendre que le projet s'adresse à tout le monde sans aucunes discriminations. Juillet 2019-Mars 2020 Au fil des mois et années, les parties prenantes notamment les responsables locaux du projet ont été suffisamment informés sur l'organisation de mise en œuvre et du partenaire suédois qu'ils ont fini par se confondre à l'organisation de mise en œuvre, c'est à dire ODOS au point qu'ils se comportent en responsable du projet, faisant

		valoir leurs opinions dans les décisions pour sa réussite et le développement de leurs milieux.
x	2. Une information est donnée sur le personnel du projet et ses responsabilités, y compris les coordonnées du responsable du projet et de l'organisation de mise en œuvre.	Lors de la mise en œuvre de chaque activité du projet regroupant des bénéficiaires, des informations sont toujours données sur l'organisation de mise en œuvre du projet, sur le personnel du projet et ses responsabilités de même que leurs coordonnées. Ce climat de confiance facilite la participation permet la fluidité dans les échanges et de savoir à qui s'adresser pour toute fin utile. Juillet 2019-Mars 2020 La connaissance de l'organigramme fonctionnel de la coordination de ODOS de la base jusqu'au sommet par les parties prenantes a facilité les communications avec ces dernières leur permettant ainsi de savoir à qui s'adresser pour des besoins particuliers. Ce qui a permis une fluidité et une bonne gestion de la communication permettant aux informations d'être traitées à temps et par la bonne personne.
x	3. Une brève description du projet est donnée (objectifs, résultats attendus, groupes cibles, calendrier et budget).	Le projet dans sa version finale a été présenté à toutes les parties prenantes ainsi qu'aux groupescibles impliqués depuis la planification de ce dernier. Ils possèdent la description du projet (objectifs, résultats attendus, groupes cibles, calendrier et budget) et adhèrent totalement à ces idéaux. Toutes les fois que leur compétence sont sollicitées et qu'ils sont disponibles, ils participent aux activités qui requièrent leurs contributions et collaborations. Le calendrier des activités de même que les budgets sont partagés dans leur conception avec eux. Le partage des informations sur le projet a permis d'avoir l'assentiment de toutes les parties prenantes sur les objectifs et les impacts sur le bien-être des enfants. La budgétisation périodique des activités d'une manière participative avec les parties prenantes permet à ces dernières d'être au courant et d'influencer les décisions portant utilisation du budget à bon échéant. Ce qui crée un climat de transparence et de confiance entre ODOS et ses partenaires.
x	4. Une description est donnée des critères de sélection des groupes cibles.	Les critères de sélection ont été définis et arrêtés en collaboration avec les parties prenantes qui ont joué un rôle prépondérant dans le choix des bénéficiaires au projet. Le partage des critères de sélection des groupes cibles a levé toutes idées de suspicion et de corruption au sein de la population des sites du projet ce qui a permis leur implication de façon libre et rassurante.
x	5. Toutes les informations sont communiquées dans une langue que le destinataire puisse comprendre, et d'une manière adaptée au destinataire.	Les informations ont été communiquées dans la langue adaptée selon les activités et le groupe cible concerné. Au cours des activités de masse dans les milieux ruraux, la langue de la localité (Ewé ou Mina) est souvent utilisée dans les communications. Selon les activités à mener, et les groupes cibles à adresser, le français peut être utilisé en alternance avec l'Ewé ou le Mina.

		La langue de communication est très importante pour arriver à une meilleure compréhension de ce qu'on dit . ODOS en a une grande connaissance, c'est pour cela que ses communicateurs maîtrisent tous les modules de formation ou de communication en langue locale. Les évaluations faites à la fin de chaque séminaire, formation ou sensibilisation nous confirme que la compréhension est au maximum auprès des participants.
x	6. Une rétroaction est donnée sur la façon dont les opinions des parties prenantes ont influencé les décisions.	Lors de la participation des parties prenantes, à la mise en œuvre des activités et au suivi évaluation des activités ces dernières contribuent beaucoup à l'amélioration des stratégies et méthodes d'approche à travers leurs opinions et directives. Ce qui constitue une force pour la réussite des interventions sur les sites. Un compte rendu verbal émanant des effets de l'influence des opinions des parties prenantes sur les décisions, est présenté en début de chaque activité planifié et budgétisé par ces parties prenantes avec une mise en évidence claire des comparaisons de l'effet des influences sur l'activité. Le fait de montrer aux parties prenantes l'effet de leur opinion sur le changement des décisions sur une activité à réaliser, leur donne une grande confiance et une assurance de leurs responsabilités dans l'accomplissement des objectifs du projet. La stratégie d'approche participative utilisée par le projet a permis au projet de donner une opportunité aux parties prenantes de contribuer à la prise des décisions par leurs opinions et en même temps de juger de la considération de ces opinions dans la mise en œuvre des actions. Juillet 2019-Mars 2020 Au cours des planifications des activités de la période à venir, un rappel est fait des avis, considérations et opinions des parties prenantes sur l'évolution du projet et les possibles réajustements dans la mise en œuvre des activités évoquées par ces dernières. Puisque toutes planifications se fait en approche participative et inclusive, ces idées sont intégrées dans la planification.
x	7. Toutes les parties prenantes reçoivent les rapports et les évaluations.	Grace au système de suivi mis en place, toutes les parties prenantes sont régulièrement tenues informés de la progression des actions du projet et de ses effets sur la population par le biais des rapports, lors des ateliers de travail de planification et même oralement au cours des sensibilisations. Ceci permet de maintenir une bonne communication entre ODOS et les parties prenantes des sites du projet sur l'enjeu autour duquel ils sont rassemblés. Transparence oblige, les parties prenantes du projet ne sont pas laissées sans être informées des rapports du projet de même que les évaluations faites par les cabinets externes. Pour les parties prenantes ayant les aptitudes de lire et de comprendre ces

		documents qui présentent des informations sur la réalisation du projet de même que des atteintes des objectifs et des indicateurs, un document d'une forme adaptée leur est servi pour cette cause. Tandis que pour les autres parties prenantes non instruites l'oralité est prise. Juillet 2019-Mars 2020 Pour une meilleure contribution des parties prenantes aux résultats et objectifs du projet, les rapports décrivant les niveaux d'accomplissement des résultats et objectifs sont faits régulièrement à ces parties prenantes et leur contribution sont obtenues et retenues dans la planification des activités de la prochaine période. Ceci a permis de garder une grande confiance avec les parties prenantes et de travailler ensemble pour la réalisation des résultats et objectifs tout en procédant ensemble aux évaluations et corrections nécessaires.
--	--	--

INSTRUCTION : Décrivez les leçons apprises en matière de participation des groupes cibles.

De quelle manière les groupes cibles participeront-ils activement à la mise en œuvre et au suivi du projet (selon la réponse dans la demande de projet)	Commentaires et leçons apprises au sujet de la mise en œuvre (200 mots maximum)
Ce projet étant à sa phase 2, les groupes cibles ont participé à l'évaluation de la phase 1 et à la planification de cette phase 2. La conception et l'exécution de toute activité de ce projet seront faites en approche participative avec les groupes cibles. Ils s'approprient du projet et leurs opinions seront prises en compte dans toutes interventions.	Au cours de la mise en œuvre de cette deuxième phase du projet OEV, Toutes les parties prenantes tant au niveau individuel, de la société civile et au niveau institutionnel ont participé à la planification, la conception et sont activement impliqués dans l'exécution des activités. Ils participent également aux activités de suivi évaluation de tout le projet. Pour certains ils constituent même le relais de la coordination de ODOS dans l'organisation et l'exécution des activités du projet sur les sites. Au cours de cette deuxième phase un accent particulier est mis surtout sur la participation des enfants à toutes les étapes de la mise en œuvre en vue de les amener à identifier eux-mêmes les meilleures méthodes de protection que les débiteurs d'obligation à tous les niveaux doivent leur offrir pour leur épanouissement et mieux être dans la communauté. les enfants arrivent à identifier les meilleures méthodes selon que leurs parents pourraient utiliser pour leur protection, ils ont privilégié le dialogue et la discussion entre eux et leurs parents ou tuteurs sur des sujets relatifs aux droits des enfants pour les amener à jouer leurs rôles. La participation active de tous les groupes cibles favorise une appropriation du projet par les bénéficiaires ce qui constitue à notre point de vue la mise en place d'une base de la durabilité des acquis du projet. Juillet 2019-Mars 2020 En plus de ce qui est dit plus haut, nous ajoutons le partage des rapports et des évaluations tel que c'est commenté dans la leçon apprise plus haut. C'est une méthode qui a le mérite de rassembler les uns et les autres autour d'un idéal commun.

5.6 Leçons apprises et mise à jour de la gestion des risques

INSTRUCTION : Décrivez les leçons apprises au sujet de la gestion des risques. Ajoutez les éventuels risques nouveaux et les plans d'action.

Évènement/risque externe EXPLICATION : Un évènement hors du contrôle de l'organisation de mise en œuvre (des troubles politiques, de nouveaux conflits d'intérêt dans la zone du projet, un changement climatique brutal etc.)	Probabilité (faible/moyenne/forte/très forte)	Conséquence (faible/moyenne/forte/très forte)	Plan d'action (pour prévenir ou gérer un évènement)	Leçons apprises (200 mots maximum) 1. L'évaluation des risques, était-elle correcte ? 2. Les mesures, étaient-elles adéquates ? 3. Quelles mesures ont été modifiées ou ajoutées ?
des troubles politiques	Faible	Faible	La paix relative qu'il y a dans le pays ne présage aucun conflit pouvant affecter le projet.	1. L'évaluation de ce risque était bien correcte considérant le climat politique au Togo, les dernières élections se sont passées calmement. Donc on note un calme politique et rien n'a entravé l'exécution du projet dans les localités. 2. Il n'y a pas eu de mesure car il n'y avait eu aucun risque 3. Aucune action n'a été nécessaire.
de nouveaux conflits d'intérêt dans la zone du projet	Faible	Faible	Il n'y a pas eu de conflits d'intérêt dans la zone du projet	1. L'évaluation du risque était correcte, 2. Il n'y a eu aucun sentiment de ce genre dans l'exécution de ce projet. 2- Aucune modification n'a été faite. Juillet 2019-Mars 2020 Le Togo vient encore de connaître les élections présidentielles en février 2020. Malgré les contestations des résultats, il n'ya pas eu de trouble qui puissent entraver l'évolution du projet.
un changement climatique brutal	Faible	Faible	Il n'y a pas eu de changement climatique brutal dans la zone du projet	1- L'évaluation des risques, est correcte. 2. Il n'y a pas eu de mesure car il n'y a eu aucun risque. 3. Aucunemodification n'a été faite.
Risque lié au COVID-19	Forte	Forte	La lutte contre le COVID-19 comme tout le monde le sait est essentiellement préventive dans notre pays. En effet elle est basée sur l'observation des mesures barrières telles que se laver régulièrement les mains avec de l'eau et	Juillet 2019-Mars 2020 1- L'évaluation du risque est correcte 2- Les mesures prises se sont avérées adéquates 3- Il n'y a pas eu de modification majeure des activités pouvant altérer les résultats.

			du savon, porter un masque facial, ne plus s'embrasser, ne plus se serrer les mains, ne plus faire des groupes et rester chez soi si possible. Dès l'apparition du COVID-19 et la reconnaissance officielle par le Gouvernement togolais avec l'annonce des gestes barrières, le projet a pris soin d'insister sur ces mesures dans les différentes réunions et réorganiser les activités des groupes cibles pour éviter les grands rassemblements pouvant constituer des risques de contamination. Ces dispositions ont fait l'objet des premières actions avant que les décisions de bouclage des villes et préfectures n'interviennent. A cet effet, les Directeurs Préfectoraux, les cadres de concertation et les membres des groupements solidaires ont été instruits de conduire les activités en respectant les gestes barrières. C'était donc autour de la mi-mars et le projet s'est achevé le 30 mars. Donc il n'y a pas eu assez d'incidence sur les activités du projet, toutefois les acquis du projet se poursuivent à la base.	
Évènement/risque interne EXPLICATION : Un évènement qui peut être contrôlé par le partenaire local (p.ex. des changements de personnel fréquents)	Probabilité (faible/moyenne/forte/très forte)	Conséquence (faible/moyenne/forte/très forte)	Plan d'action (pour prévenir ou gérer un évènement)	Leçons apprises (200 mots maximum) 1. L'évaluation des risques, était-elle correcte ? 2. Les mesures, étaient-elles adéquates ? 3. Quelles mesures ont été modifiées ou ajoutées ?
Changement de personnel	Faible	Faible	Toutefois si cela advenait, le mécanisme d'approche participative aurait permis à toutes personnes ayant côtoyé le projet depuis sa conception de remplacer le partant sans grandes difficultés.	1- L'évaluation des risques, est correcte. 2. Les mesures, sont adéquates 3. Aucune mesures n'ont été modifiées

6. Autres informations éventuelles

INSTRUCTION : Décrivez brièvement toute autre information importante concernant les résultats et la mise en œuvre du projet. (Notez que les écarts de budget doivent être expliqués dans l'annexe 2.16.1 au rapport financier lors du rapport annuel et du rapport final.)

(Une page maximum)

7. Annexes

7.2 Sources de vérification

INSTRUCTION : Indiquez les sources de vérification sur lesquelles se base le rapport, par une croix dans la colonne de gauche. Précisez aussi si elles sont insérées dans le rapport ou si elles sont jointes en annexes. Mettez à jour l'information ci-dessous lors de chaque rapport. Un même document n'a besoin d'être joint qu'une seule fois.

Ch oix	Source de vérification	Expliquez de quelle façon elles ont été utilisées pour analyser les résultats ou les stratégies (200 mots maximum).	Inséré dans le rapport/annexe n° X
x	Documentation des réunions du groupe cible	Les rapports de réunions des groupes cibles sont envoyés à la coordination de ODOS. Ils servent pour l'analyse des résultats, le suivi et l'évaluation et aussi de sources d'informations pour les rapports à envoyer au PMU.	Les éléments de ces documentations sont insérés dans le rapport.
x	Documentation des séminaires	Les rapports journaliers de même que les rapports de synthèse des séminaires servent d'éléments d'analyse de l'atteinte des objectifs fixés pour ces séminaires. Ils permettent aussi dans une analyse d'évaluer les changements qui interviennent au cours du projet auprès des groupes cibles. Les supports de cours (Modules de communication) seront envoyés à PMU	Eléments insérés dans le rapport
x	Enquêtes	Les enquêtes et les entretiens permettent de collecter les informations qui nous permettent de mesurer l'état préliminaire de la situation avant le projet et l'état final de la situation après le projet. Mais au cours du projet aussi, ils permettent d'évaluer et de corriger les actions ponctuelles pour un accomplissement des résultats.	Les conclusions de ces enquêtes sont insérées dans le rapport de l'étude préliminaire. Le rapport de l'étude sera envoyé après à PMU.
x	Entretiens	ODOS engage régulièrement des entretiens avec toutes les parties prenantes et aussi avec les bénéficiaires directs du projet afin de cerner l'évolution de ces derniers. Les entretiens permettent aussi de mesurer l'impact du projet dans vécu quotidien et sur le fonctionnement et l'organisation des OSC partenaires.	Les informations et conclusions de ces entretiens sont insérées dans le rapport.
x	Evaluation externe locale et réponse de la direction (obligatoire)	Les rapports d'évaluation externe renferment beaucoup d'informations sur la méthodologie, la stratégie et les résultats etc. Ils nous permettront de juger et de comprendre les résultats même s'ils sont atteints selon la prévision du projet. Les recommandations qu'ils renferment sont des synthèses de propositions faites par quelqu'un d'extérieur au projet qui nous permettront de corriger les tirs. L'évaluation externe du projet n'a pas été encore réalisée du fait du COVID-19. Toutefois	Le rapport de l'évaluation finale externe

		elle a été programmée pour être réalisée après le projet et quand les choses se seraient rentrées en ordre. Ceci donne l'avantage d'avoir une appréciation de la situation des acquis du projet après ce dernier, même si c'est à un ou deux mois après.	sera envoyé à PMU InterLife dès que disponible
	Film		
x	Photos	Les photos prises des actions du projet ou de certains résultats visuels sont intégrés dans les rapports pour confirmer la description de l'accomplissement de certains objectifs.	En annexe
	Rapports d'autres organisations / autorités		
	Rapports de collaborateurs		intégré dans le rapport
x	Récits de groupes cibles	Les récits des groupes cibles concernent le changement opérés par le projet dans la vie des groupes cibles à travers leurs témoignages ou la description de ce processus de changement.	intégré dans le rapport
	Statistiques des autorités		
x	Vos propres statistiques	Les statistiques élaborées par le projet, se font souvent en début et à la fin des projets. Ces données servent le plus souvent dans les études préliminaires et finales. Ces études seront envoyées au PMU.	intégré dans l'étude préliminaire et dans l'évaluation finale externe.

7.2 Autres annexes

INSTRUCTION : Indiquez le numéro de l'annexe et commentez éventuellement. Mettez à jour l'information lors de chaque rapport. Un même document n'a besoin d'être joint qu'une seule fois. (voir exemples ci-dessous)

Annex en°	Document	Commentaire
	<i>Politique de protection et de défense des droits des enfants de ODOS.</i>	La politique de protection et de défense des droits des enfants de ODOS est élaborée avec l'appui du projet "Fonction Support Stratégique" financé par PMU. Elle a servi de référence et de guide à toute intervention à l'endroit des enfants.
	<i>Rapport environnemental (Annexe PMU 2.4) (annexe obligatoire lors du rapport annuel et du rapport final pour les projets qui ont fait une analyse</i>	

	<i>approfondie lors de la planification)</i>	
	<i>Rapport des activités de microfinance (Annexe PMU 2.16.2)(annexe obligatoire lors du rapport annuel et du rapport final pour les projets avec microfinance)</i>	Voir Annexes PMU 2.16.2

8. Signature—responsable de projet

Date et lieu :le 20 juin 2020 Lomé -TOGO

Signature :

Nom et prénom : M. GOEH-AKUE Roger

C. A remplir lors du rapport final

9. Archivage

INSTRUCTION : Expliquez comment la documentation du projet sera conservée. (Selon l'accord, elle sera rangée dans un lieu sûr pendant dix ans après que PMU ait soumis le rapport final du projet à l'Asdi.)

(100 mots maximum)

Tous les documents physiques et virtuels liés au projet sont bien rangés et archivés dans un endroit sûr conformément à l'accord et aux exigences en la matière pendant 10 ans.

10. Budget

10.1 Poursuite de l'utilisation du matériel

INSTRUCTION : Faites une proposition de la façon dont le matériel (véhicules, ordinateurs etc.) acheté dans le projet pourra être utilisé à l'avenir.

Matériel	Proposition de poursuite de l'utilisation
----------	---

Signatures:

Le Projet n'a acheté aucun matériel ou équipement	

10.2 Ecart du budget

INSTRUCTION : Notez que les explications concernant les écarts du budget sont données dans l'annexe 2.16.1, qui est une annexe au rapport financier lors du rapport annuel et du rapport final.

11. Signatures – signataires de l'organisation et du partenaire suédois

Signatures:

Signature— organisation

Date et lieu : 25 juin Lomé TOGO

Signature :

Nom et prénom : Révérend Mitré DJAKOUTI

Fonction : Président National de EADT du TOGO

Signature—partenaire suédois

Date et lieu :

Signature :

Nom et prénom : Allan Ekstedt

Fonction : Responsable de la Mission Eskiltuna.